



Nations Unies

**Office de secours et de travaux
des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

Rapport financier et comptes et états financiers vérifiés

de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007

et

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

**Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-troisième session
Supplément n° 5C**

Assemblée générale
Documents officiels
Soixante-troisième session
Supplément n° 5C

**Office de secours et de travaux
des Nations Unies
pour les réfugiés de Palestine
dans le Proche-Orient**

**Rapport financier et comptes
et états financiers vérifiés**

de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007

et

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2008

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote renvoie à un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi	vi
I. Rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007	1
A. Introduction	1
B. Objectifs stratégiques de l'Office	1
C. Cadre de planification stratégique	2
D. Partenariats avec d'autres organismes	2
E. Facteurs externes	3
F. Comptabilité sociale, gestion des risques, évaluation des résultats, plan antisinistre et contrôles internes	5
1. Comptabilité sociale	5
2. Gestion des risques	5
3. Évaluation des résultats	6
4. Plan antisinistre	6
5. Contrôle interne	7
G. Résultats financiers de l'exercice biennal	7
Sources de financement	8
H. Structure comptable à l'échelle de l'Office	9
I. Activités de l'Office	10
J. Programme d'éducation	10
K. Résultats du programme d'éducation	11
L. Programme de santé	12
M. Résultats du programme de santé	13
N. Programme de secours et de services sociaux	14
O. Résultats du programme de secours et de services sociaux	15
P. Département de l'appui administratif	18
Q. Services communs	19
R. Résultats obtenus	20

S.	Appels d'urgence	21
T.	Projets postérieurs à 1999	21
U.	Autres projets	22
V.	Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	22
W.	Résultats du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	23
X.	Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	23
II.	Rapport du Comité des commissaires aux comptes	24
	Résumé	24
A.	Introduction	30
	1. Mandat, étendue des vérifications et méthode	30
	2. Coordination avec les services d'audit interne	31
	3. Principales recommandations	31
B.	Constatations et recommandations détaillées	32
	1. Suite donnée aux recommandations antérieures	32
	2. Aperçu général de la situation financière	34
	3. État des recettes et des dépenses	35
	4. État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds	37
	5. Réserves et soldes des fonds	38
	6. Prestations dues à la cessation de service	38
	7. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)	40
	8. Gestion des achats et des marchés	41
	9. Gestion des biens durables	43
	10. Biens non durables	43
	11. Gestion des ressources humaines	44
	12. Technologies de l'information et des communications	47
	13. Fonction d'audit interne	50
	14. Constatations des auditeurs internes	52
	15. Gestion des programmes et des projets	54
	16. Passation par profits et pertes et cessions	56
	17. Versements à titre gracieux	56
	18. Cas de fraude ou de présomption de fraude	56
C.	Remerciements	57

	Annexe. État d'avancement de l'application des recommandations formulées par le Comité pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2005	58
III.	Opinion des commissaires aux comptes	60
IV.	Certification des états financiers	61
V.	États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007.....	62
A.	États financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient : exercice biennal clos le 31 décembre 2007	62
	État 1. Recettes, dépenses et variation du fonds de roulement et des soldes des fonds (exercice 2006-2007)	64
	État 2. Actif et passif au 31 décembre 2007	66
	État 3. Flux de trésorerie (exercice biennal 2006-2007)	68
	État 4. Budget et dépenses de l'exercice 2006-2007	70
	État 5. Fonds de roulement, soldes des fonds et réserves (exercice 2006-2007)	72
	État 6. Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes, dépenses et variation du solde des fonds (exercice 2006-2007)	73
	État 7. Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif au 31 décembre 2007	75
B.	Appendices et annexes aux états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	76
	Appendice 1. Dépenses imputées au budget ordinaire de l'exercice biennal 2006-2007 .	76
	Appendice 2. Ventilation des dépenses de l'exercice biennal 2006-2007.....	80
	Appendice 3. Recettes, dépenses et soldes des fonds, par projet, pour l'exercice biennal 2006-2007	81
	Appendice 4. Contribution des donateurs pour l'exercice biennal 2006-2007 – annonces de contributions confirmées	121
	Annexe. Fonds général. Recettes des unités de production et des cantines – exercice biennal 2006-2007.....	132
	Notes relatives aux états financiers	133

Lettres d'envoi

Le 27 mars 2008

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (y compris ceux du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises) pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, que j'approuve par la présente lettre. Les états financiers ont été établis et certifiés corrects par le Contrôleur.

Le Commissaire général
(*Signé*) Karen **Koning AbuZayd**

Le Président du Comité des commissaires
aux comptes des Nations Unies
Nations Unies
New York

Le 30 juin 2008

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007.

Le Premier Président de la Cour des comptes de la France,
Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Philippe **Séguin**

Le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport financier de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007

A. Introduction

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été créé par la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1949, en tant qu'entité distincte au sein du système des Nations Unies, et il est devenu opérationnel le 1^{er} mai 1950. Son mandat a été depuis lors reconduit régulièrement, la dernière reconduction, qui porte sur la période allant jusqu'au 30 juin 2008, procédant de la résolution 59/117 de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 2004.

2. L'Office rend compte directement à l'Assemblée générale, à laquelle le Commissaire général soumet un rapport annuel. Une Commission consultative de 10 membres, qui comprend des représentants des donateurs et des autorités hôtes, examine chaque année l'ensemble des programmes et activités de l'Office. La Commission consultative entretient des relations de travail avec l'Organisation de libération de la Palestine.

B. Objectifs stratégiques de l'Office

3. L'Office a pour mission de promouvoir le développement de la communauté des réfugiés de Palestine et de la rendre économiquement plus autonome.

4. Pour autant qu'on puisse le prévoir, il continuera de fournir des services de base dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale à plus de 4 millions de réfugiés de Palestine immatriculés vivant en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

5. L'Office compte mettre au point, pour l'aménagement des camps, une démarche globale, qui consistera à intégrer les interventions en matière de logement et d'infrastructure aux services de santé, à l'éducation, aux programmes de microfinancement et de crédit aux microentreprises ainsi qu'aux services communautaires, dans un cadre de développement humain.

6. Le programme d'éducation offrira aux enfants et aux jeunes réfugiés de Palestine des possibilités d'apprentissage, des connaissances, des compétences et une expérience conformes, du point de vue de la qualité et des normes, à celles offertes par les autorités hôtes dans le cadre général des principes des Nations Unies.

7. Le programme de santé restera axé sur la promotion des normes de service quantitatives et qualitatives conformes aux objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'ONU, ainsi qu'aux normes du secteur public, et sur l'amélioration des conditions de vie dans les camps, l'accent étant mis tout particulièrement sur les soins préventifs de santé primaires.

8. Le programme de secours et de services sociaux privilégiera la fourniture de l'assistance nécessaire pour satisfaire les besoins minimums des réfugiés les plus vulnérables.

9. Le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises sera essentiellement financé par les recettes provenant des opérations de crédit du Département, mais aussi par les contributions des donateurs. Le Département visera avant tout à favoriser l'action à l'échelon local, l'élaboration de nouveaux produits et le renforcement des capacités grâce à l'octroi de prêts aux entreprises, ainsi que de prêts à la consommation et au logement, qui amélioreront la situation des entreprises et des ménages, de même que les conditions de logement des réfugiés de Palestine et d'autres groupes de pauvres vivant à proximité dans quatre des cinq zones d'activité de l'Office.

10. L'Office continuera d'apporter une assistance d'urgence aux réfugiés de Palestine en situation de grave détresse.

11. Les travaux d'amélioration et de transformation et les dépenses renouvelables connexes concernent les installations de l'Office et l'infrastructure des camps, ainsi que tous autres travaux importants, y compris le projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine, continueront d'être financés dans le cadre du budget des projets.

12. L'Office continuera de créer des possibilités de perfectionnement à l'intention de son personnel et d'améliorer celles qui existent déjà, en mettant en place les moyens nécessaires dans les domaines du développement des compétences, de l'exercice de fonctions de direction et de la gestion, l'objectif étant de pouvoir fournir et gérer des services de qualité, à la fois novateurs et bien adaptés.

13. L'Office continuera de promouvoir l'égalité des sexes et de veiller à l'autonomisation des femmes dans le cadre de tous ses programmes.

C. Cadre de planification stratégique

14. Agissant dans les limites de son mandat, l'Office a élaboré son propre plan stratégique : le plan à moyen terme pour la période 2005-2009. Ce plan traduit le souhait de l'Office de tirer parti des progrès technologiques dans tous les secteurs, de consolider ses acquis et de mieux servir les intérêts à long terme des réfugiés de Palestine. Cette réorientation de son action est nécessaire pour aider à préparer les réfugiés de Palestine à contribuer à toute évolution positive qui pourrait se produire dans la région au cours des années à venir et à en tirer le meilleur parti. Le cadre de planification vise à faire en sorte que tous les Palestiniens profitent au maximum des fruits de l'action de l'Office, notamment en favorisant la poursuite des efforts accomplis en matière de développement humain dynamique grâce aux activités de l'Office dès ses premières années d'existence.

D. Partenariats avec d'autres organismes

15. L'Office entretient d'étroits liens de coopération et a établi de longue date des partenariats avec un certain nombre d'organismes des Nations Unies, dont le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations

Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Programme alimentaire mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il participe activement à des mécanismes de coordination de l'aide multilatérale en faveur du territoire palestinien occupé et collabore avec la Ligue des États arabes. Les stratégies de partenariat de l'Office s'étant révélées très fructueuses, les départements chargés des programmes ont maintenu et renforcé les pratiques existantes en matière de partenariat aux fins de la planification, tout en recherchant activement d'autres occasions de nouer de nouveaux partenariats. Afin de promouvoir l'action de la société civile, la priorité est donnée à la possibilité de nouer des partenariats avec des organisations non gouvernementales insérées dans le tissu local. Pour limiter autant que possible les doubles emplois, des efforts particuliers sont déployés pour conclure des accords de coopération avec des prestataires de services complémentaires en tenant compte des avantages comparatifs et des uns et des autres.

16. L'évolution de la situation dans les domaines de la gouvernance et des relations avec les parties prenantes a des répercussions sur le soutien apporté par les donateurs et les pays hôtes et, en conséquence, influe considérablement sur la réalisation des objectifs de l'Office. Ainsi qu'il a été souligné lors de la conférence tenue à Genève, en juin 2004, sur le renforcement des partenariats à l'appui de l'Office, une tâche prioritaire consiste à établir un cadre tripartite (hôte/donateur/Office) en tant que moyen d'accroître les contributions des donateurs et de créer des effets de synergie bénéfiques avec d'autres prestataires de services, qui contribueront à démontrer aux donateurs que l'Office est capable de mettre en commun ses atouts avec ceux d'autres acteurs compétents pour atteindre un niveau d'efficacité maximum et fournir les meilleurs services possibles aux bénéficiaires.

17. L'Office reconnaît que ses processus de gouvernance ne sont pas encore exploités au maximum en tant que mécanismes propices à l'échange d'informations, à la définition de grandes orientations pour les questions de fond et à la responsabilisation réciproque de l'Office et des parties prenantes. Il a décidé pour commencer de définir un modèle de réforme qui permette de tenir un débat de fond sur les problèmes concrets de gouvernance tout en respectant les impératifs du mandat de l'Office. Pour faciliter l'exécution du programme de travail, des échanges de vues suivis, à différents niveaux, avec tous les partenaires et toutes les parties prenantes sont prévus.

E. Facteurs externes

18. Les incertitudes qui entourent le processus de paix au Moyen-Orient compliquent le travail de planification de l'Office. Si les pourparlers de paix progressent, il pourrait être appelé à assumer temporairement de nouvelles fonctions dans le cadre de la mise en place d'un accord de paix. En revanche, si le conflit se prolonge, les opérations militaires, les problèmes de sécurité, la détérioration de la situation économique des réfugiés et certaines entraves à la libre circulation des biens, des services et des personnes continueront d'avoir des répercussions sur son action.

19. L'Office mène ses activités dans une région troublée, ébranlée par le conflit arabo-israélien, les épisodes de violence qui en découlent et la dégradation de la situation socioéconomique. Face à des situations d'urgence, en particulier dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, il doit fonctionner à la limite de ses moyens opérationnels et financiers, ce qui risque de compromettre la qualité et la durabilité de ses prestations et l'oblige à lancer des appels d'urgence, lesquels peuvent nuire au succès des opérations de collecte de fonds destinées au financement du budget ordinaire.

20. Par suite du désengagement prévu d'Israël de la bande de Gaza et de certains secteurs de la Cisjordanie, les incidences économiques de la situation sont incertaines. Dans la perspective du désengagement, il faut, par précaution, constituer des stocks de vivres et autres produits qui seront distribués à la population en cas de besoin et se préparer à faire face aux situations d'urgence médicale qui pourraient se produire pendant le processus. En collaboration étroite avec l'Autorité palestinienne, l'Office prépare d'importants projets dans les domaines de l'éducation et des infrastructures, qui seront exécutés une fois achevé le désengagement et après obtention des fonds supplémentaires requis.

21. En Cisjordanie, les besoins de la population affectée par la barrière de séparation ne cessent d'augmenter car les services de base sont de plus en plus limités. L'Office a adapté ses prestations pour répondre à ces besoins. La barrière qui entoure Jérusalem entrave considérablement ses activités puisque même ses agents éprouvent de sérieuses difficultés à se rendre sur leur lieu de travail. Le conflit qui touche la bande de Gaza et la Cisjordanie a également affecté la capacité de l'Office de fournir les services nécessaires, de même que la sécurité et la sûreté de son personnel et sa situation financière puisqu'il a dû engager des dépenses supplémentaires importantes pour pouvoir poursuivre son action en dépit des obstacles dressés par les autorités israéliennes.

22. En outre, les agents de l'Office qui vivent et travaillent sous tension extrême dans la bande de Gaza et en Cisjordanie souffrent fréquemment d'épuisement et de découragement; de ce fait, il est de plus en plus difficile d'obtenir des résultats de qualité.

23. Parmi les entraves aux opérations de l'Office, on mentionnera les fermetures de frontière et les restrictions imposées à l'acheminement des secours humanitaires vers la Cisjordanie et la bande de Gaza, où l'Office dépense environ 48 % de son budget ordinaire.

24. Le budget de l'Office est financé presque entièrement par des contributions volontaires (en espèces et en nature) dont ni le montant, ni les dates de versement ne peuvent être prévus avec certitude. Il est difficile dans ces conditions de planifier et d'exécuter les programmes et projets. Alors que l'Office règle la majeure partie de ses dépenses en dollars des États-Unis, 63 % des contributions constituant ses recettes sont libellées dans d'autres devises, ce qui l'expose aux risques de change.

25. La détérioration de la situation socioéconomique et la montée du chômage dans certaines zones d'activité de l'Office entraînent notamment un accroissement du taux d'abandon scolaire et une hausse des besoins en soins médicaux, compromettent la participation de la population aux activités de l'Office et remettent en cause les arrangements de cofinancement.

F. Comptabilité sociale, gestion des risques, évaluation des résultats, plan antisinistre et contrôles internes

1. Comptabilité sociale

26. La comptabilité sociale joue un rôle important dans la définition des objectifs de l'Office et intervient de plus en plus dans ses relations avec la société et l'environnement dans lequel il exerce ses activités. Les responsabilités de l'Office sont constatées dans sa comptabilité sociale, où figurent également les services rendus aux parties prenantes, à savoir les réfugiés bénéficiant de ses prestations, ses employés, la communauté des donateurs et les autorités qui administrent ses zones d'activité. Les politiques que l'Office a délibérément mises en œuvre visent à démontrer l'importance des responsabilités sociales et éthiques associées à sa mission et aux objectifs correspondants. L'Office s'acquitte de ses responsabilités sociales en constatant les besoins, en prenant soin de son environnement opérationnel et en veillant à ce que son action soit conviviale et culturellement acceptable pour la population locale et le gouvernement du pays hôte. Par ailleurs, l'Office, conscient de ce que ses agents, dans leur grande majorité, appartiennent à la catégorie du personnel recruté sur le plan régional, répond à leurs besoins dans toute la mesure possible pendant et après leur période de service à l'Office. Il convient de mentionner en particulier les programmes et activités qu'il a expressément mis en place pour s'acquitter de diverses responsabilités sociales, les principaux objectifs étant les suivants :

- a) Accomplir un travail d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance;
- b) Contribuer à la mise en place, dans le cadre de stratégies adoptées à l'échelle du système, de programmes relatifs à la prise en compte systématique du souci de la parité des sexes, aux enfants handicapés, à la santé psychosociale et à l'intégration des compétences pratiques dans les programmes d'enseignement;
- c) Rendre les soins de santé de base plus accessibles aux réfugiés en faisant en sorte que l'hospitalisation soit abordable et équitable, en rééquilibrant la répartition des moyens financiers entre les divers secteurs et en rationalisant les systèmes d'orientation médicale en vue de mieux rentabiliser les services;
- d) Améliorer la salubrité des camps de réfugiés;
- e) Améliorer de façon générale le bien-être social des réfugiés en leur proposant divers services sociaux, notamment un soutien psychologique et des activités sportives, en complément des prestations susmentionnées.

2. Gestion des risques

27. L'Office fait face à un large éventail de risques liés à son existence même et à son action, qui sont essentiellement d'ordre environnemental et financier. La gestion de ces risques vise à réduire la vulnérabilité de l'Office à diverses formes de préjudice, en particulier, ce qui est crucial, l'incapacité éventuelle de répondre aux besoins des réfugiés de Palestine dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale.

28. Les *risques opérationnels* ont essentiellement trait à l'incapacité d'assurer les services dont la fourniture est, selon le mandat de l'Office, la raison d'être de ce

dernier. Ces risques sont gérés grâce à des activités de planification, de contrôle et d'évaluation des résultats menées dans les principaux domaines d'intervention de l'Office (éducation, santé, secours et assistance sociale).

29. Les *risques environnementaux* sont les risques inhérents à la nature instable de l'environnement dans lesquels l'Office exerce ses activités. La gestion de ces risques suppose d'avoir conscience des dangers potentiels, des troubles politiques et des problèmes de sécurité résultant des conflits qui touchent l'ensemble du Moyen-Orient, notamment les zones où l'Office est présent : Jordanie, République arabe syrienne, Liban, Cisjordanie et bande de Gaza. Des niveaux d'alerte appropriés ont été établis et tous les moyens susceptibles d'atténuer les risques sont en place et suivis en permanence.

30. L'Office est exposé à des *risques financiers* de nature diverse, le plus important étant l'insuffisance des moyens financiers affectés à la réalisation des objectifs fixés et des activités prévues. La communauté des donateurs est la principale source de financement de l'action que mène l'Office pour atteindre ses objectifs et répondre aux besoins des réfugiés. Les incertitudes quant aux dates des versements et au montant effectif des contributions volontaires posent également un risque financier pour ce qui est de la planification. L'Office gère ce risque du mieux qu'il peut en analysant les informations à sa disposition et en gérant les apports de fonds avec la plus grande prudence. Les risques financiers comprennent aussi les risques de change, étant donné qu'une bonne partie des contributions sont libellées dans des devises autres que la monnaie de compte de l'Office, en l'occurrence le dollar des États-Unis.

3. Évaluation des résultats

31. Le cadre de planification stratégique est le premier élément du processus d'évaluation des résultats. Il vise principalement à :

- a) Harmoniser les services de l'Office avec ceux des autorités hôtes et les normes internationales;
- b) Répondre aux besoins non encore satisfaits et à ceux des réfugiés les plus vulnérables;
- c) Développer au maximum le potentiel économique des réfugiés;
- d) Renforcer les capacités de l'Office.

Ces quatre objectifs correspondent aux grandes lignes dont s'inspire l'Office pour améliorer les conditions de vie des réfugiés de Palestine et favoriser leur autonomisation et leur développement sur le plan humain. Des indicateurs de résultats sont nécessaires pour suivre la gestion des moyens qu'utilise l'Office dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale. Ces indicateurs sont définis en se référant aux normes internationales, aux services fournis par les autorités hôtes et au degré de satisfaction des bénéficiaires ainsi qu'à leur opinion quant à la qualité des prestations de l'Office.

4. Plan antisinistre

32. Ce plan décrit la procédure à suivre en cas de sinistre, c'est-à-dire si un événement imprévu venait à interrompre le cours normal des opérations de l'Office. Doit figurer dans ce plan un ensemble de précautions à prendre pour que les effets

d'un éventuel sinistre soient réduits au minimum et que l'Office puisse poursuivre ou reprendre rapidement l'exécution de ses fonctions essentielles. Le plan antisinistre de l'Office est en cours d'achèvement, tous les objectifs préliminaires ayant été atteints en matière de planification et de logistique.

5. Contrôle interne

33. L'Office dispose d'un système de contrôles internes destiné à protéger les actifs, garantir le respect des règles et procédures de gestion et prévenir la fraude. Ces contrôles sont effectués par le Comité de l'audit et des inspections, qui examine et approuve les plans d'audit élaborés à l'intention des services d'audit interne après analyse des risques dans divers domaines d'activité. En outre, un plan a été élaboré et mis en application afin de mieux faire connaître et de prévenir les problèmes de fraude. La plupart des responsabilités et décisions administratives de haut niveau relèvent de différents comités de manière à améliorer la transparence, renforcer les contrôles et veiller à ce qu'aucune personne donnée n'ait en dernier ressort compétence pour arrêter définitivement les choix. Il s'agit du Comité des ressources humaines, du Comité des marchés du Siège, qui s'occupe des achats et de l'attribution des marchés, et du Comité de contrôle du matériel, qui prend les décisions relatives à la cession des actifs. L'Office a établi des consignes et des procédures détaillées visant à garantir l'efficacité de la gestion financière et le respect du principe d'économie.

34. Le système de contrôles internes de l'Office permet de passer en revue les opérations financières pour veiller à la régularité des opérations d'encaissement, de dépôt et d'emploi des ressources de l'Office, ainsi qu'à la conformité des dépenses avec les dispositions du Règlement financier, et déceler toute utilisation des ressources de l'Office contrevenant au principe d'économie. Par ailleurs, des directives d'organisation régissent le fonctionnement quotidien de l'Office et garantissent le respect des contrôles internes.

G. Résultats financiers de l'exercice biennal

35. L'excédent des recettes par rapport aux dépenses, avant ajustements, enregistré par l'Office pour l'exercice biennal se décompose de la façon suivante :

- a) 2 370 000 dollars au titre des contributions en espèces au budget ordinaire;
- b) Un déficit de 1 410 000 dollars au titre des contributions en nature;
- c) 30 770 000 dollars au titre des fonds extrabudgétaires;
- d) Un déficit de 1 360 000 dollars enregistré en ce qui concerne le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

36. Les montants susmentionnés figurent à l'état financier 1 où sont également présentés les soldes du Fonds de roulement et des autres fonds de l'Office. Pour ces derniers, les soldes sont affectés à des fins déterminées. Le Fonds de roulement constitué pour l'exécution du budget ordinaire de l'Office n'est pas une réserve statutaire, et son solde représente seulement la différence entre l'actif et le passif. Le fonds de roulement remplit trois fonctions : a) combler des déficits momentanés de

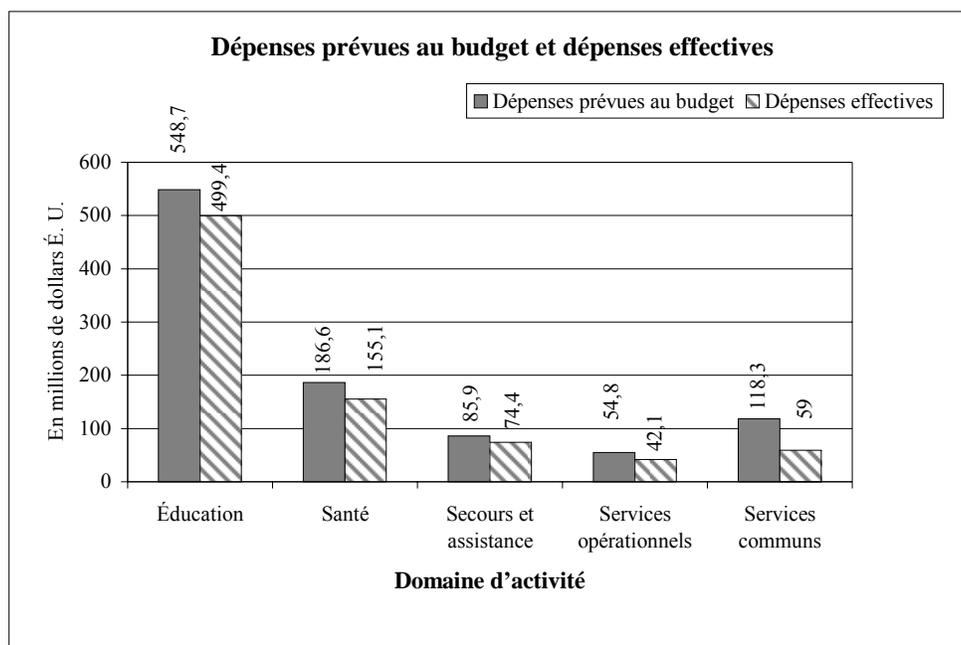
trésorerie; b) couvrir des dépenses imprévues; et c) faire face, s'il était décidé de réduire les activités de l'Office, aux dépenses exceptionnelles de liquidation.

37. Le fonds de roulement comprend un montant de 22 970 000 dollars correspondant à des contributions à recouvrer.

38. Pour rationaliser sa trésorerie, l'Office a centralisé la gestion de tous les fonds qu'il reçoit, qu'ils soient destinés au budget ordinaire ou au financement des dépenses extrabudgétaires. L'état financier 3 illustre l'évolution de la situation de trésorerie de l'Office et indique que l'excédent global de trésorerie se chiffrait à 212 050 000 dollars à la date de clôture de l'exercice biennal.

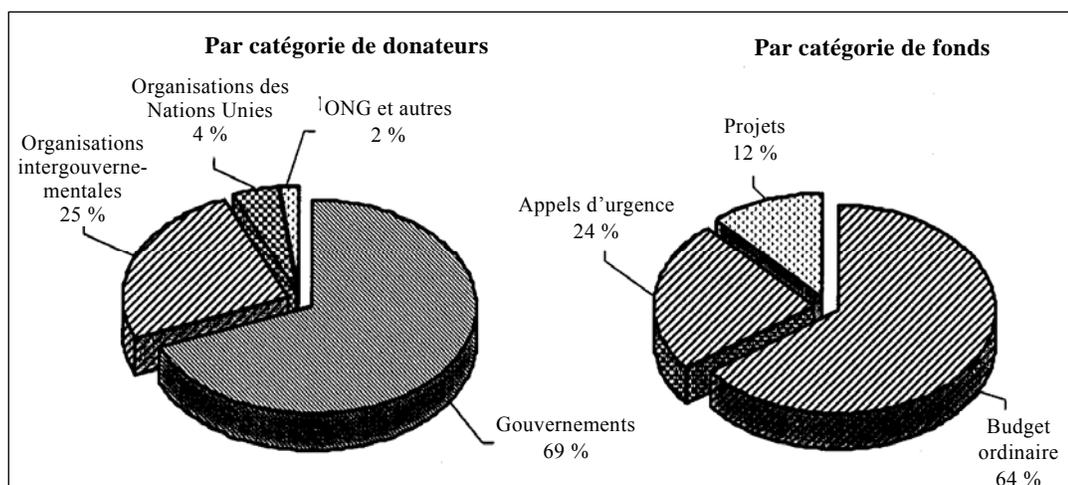
39. L'état financier 4 rapproche les dépenses effectives des dépenses qui avaient été prévues pour l'exercice biennal. Alors que les prévisions de dépenses se chiffraient à 1 819 600 000 dollars, l'Office a dépensé, pour l'ensemble de ses activités, 1 308 200 000 dollars. Les dépenses imputées sur le seul budget ordinaire de l'Office se sont chiffrées à 829,2 millions de dollars, alors que les dépenses prévues représentaient un montant de 994 millions de dollars. Il était prévu d'imputer des dépenses d'un montant de 815,2 millions de dollars sur les fonds extrabudgétaires, mais ces dépenses ont été en fait de 470,2 millions de dollars.

40. Les figures ci-après permettent de comparer les dépenses effectives avec les dépenses qui étaient prévues au budget ordinaire de l'Office.



Sources de financement

41. L'Office ne perçoit pas de contributions statutaires, le financement de son budget reposant presque exclusivement sur les contributions volontaires, en espèces et en nature, qu'il reçoit de gouvernements, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales. La figure ci-après indique la répartition des sources de financement par catégorie de donateurs et par catégorie de fonds.



H. Structure comptable à l'échelle de l'Office

42. L'Office utilise un système de comptabilité par fonds : il tient des comptes distincts pour le budget ordinaire et pour les fonds extrabudgétaires. Le système de comptabilité par fonds appliqué par l'Office permet de classer toutes les recettes et les dépenses par projet et d'isoler complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les contributions et les affectations y afférentes (y compris pour le budget ordinaire) reçoivent un code correspondant à un projet, chaque projet étant une entité financière et comptable distincte.

43. La structure des états financiers de l'Office est dictée par le caractère récurrent ou non des activités prévues et leur mode de financement. Les états montrent également comment l'Office a utilisé les fonds provenant des différentes sources de financement. Les états financiers comprennent deux grandes parties :

a) Le budget ordinaire, où sont inscrites les dépenses récurrentes de personnel et les autres dépenses récurrentes, qui est subdivisé en un budget en espèces et un budget en nature. Les dépenses en espèces sont financées par les contributions versées au Fonds général. Les dépenses inscrites au budget en nature sont financées par la contre-valeur des dons en nature que l'Office compte recevoir, dont la valeur estimative est calculée sur la base des accords conclus avec les donateurs ou de données d'expérience (dans le cas, par exemple, de l'aide alimentaire);

b) Le budget des projets comprend essentiellement les dépenses non renouvelables prévues pour les projets financés par des contributions spéciales. Les activités relevant des projets ne sont entreprises que si leur financement par les donateurs est assuré. Pour la plupart, les dépenses d'équipement de l'Office figurent dans cette partie du budget car les contributions au Fonds général ne sont pas suffisantes pour couvrir la totalité des dépenses qui devraient normalement être financées par le Fonds.

44. Le budget ordinaire et le budget des projets comprennent la totalité des dépenses prévues pour l'exercice budgétaire. Le descriptif ci-après distingue les

activités programmées qui seront financées par le Fonds général de celles qui relèvent du budget des projets.

I. Activités de l'Office

45. L'Office offre des services d'éducation et de santé, des secours et des services sociaux à quelque 4,3 millions de réfugiés palestiniens qui vivent en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Les bureaux du siège de l'Office se trouvent à Gaza et à Amman. Depuis 56 ans qu'il offre des services en matière d'aide humanitaire et de développement humain dans la région relevant de son mandat, l'Office a montré qu'il savait s'adapter et renforcer ses programmes en fonction des exigences de la situation dans la région; il continuera de le faire pour remplir sa mission conformément aux directives de l'Assemblée générale.

46. Les troubles qui ont éclaté en septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé ont placé l'Office face à un certain nombre de graves difficultés. La persistance de ces troubles a entraîné une grave détérioration de la situation économique des réfugiés et, du fait des restrictions imposées à la circulation des biens, aux déplacements de la main-d'œuvre et à la prestation des services, l'Office a dû renforcer considérablement ses opérations humanitaires dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

J. Programme d'éducation

47. Le programme d'éducation a pour but d'offrir aux enfants et aux jeunes réfugiés de Palestine la possibilité d'acquérir des connaissances, des compétences pratiques et de l'expérience et de leur inculquer certaines valeurs, en partenariat avec les autorités hôtes, les collectivités locales et d'autres organismes des Nations Unies, compte tenu du caractère multiculturel de la société et en accordant une attention particulière au respect de l'égalité des sexes et des droits de l'homme, à la tolérance, au règlement des conflits et à la Convention relative aux droits de l'enfant. Les objectifs du programme d'éducation sont les suivants :

a) Offrir aux enfants et aux jeunes la possibilité de s'instruire et de suivre un enseignement de qualité, conforme à celui que dispensent les autorités hôtes, au niveau du primaire et, au Liban, du secondaire;

b) Dispenser un enseignement professionnel et technique aux jeunes réfugiés afin d'accroître leurs chances de trouver un emploi et de devenir financièrement autonomes, optimiser cet enseignement et en améliorer la qualité;

c) Dispenser un enseignement pédagogique pour accroître le nombre d'enseignants qualifiés susceptibles d'être recrutés par l'Office, optimiser cet enseignement et en améliorer la qualité;

d) Renforcer les capacités du personnel technique et administratif, à tous les niveaux, dans la ligne du projet intitulé « L'école en tant qu'agent du développement », compte tenu des principes établis en matière de gestion du programme et de contrôle de la qualité;

e) Assurer aux enfants qui ont besoin d'un enseignement spécial un traitement équitable et des chances égales du point de vue de l'accès à un enseignement de qualité;

f) Accomplir, auprès des enseignants et des élèves et étudiants, un travail d'information et de sensibilisation en ce qui concerne les droits de l'homme, le règlement des conflits et la tolérance;

g) Contribuer à la mise en place, dans le cadre de stratégies adoptées à l'échelle du système, de programmes relatifs à la prise en compte systématique du souci de la parité des sexes, aux enfants handicapés, à la santé psychosociale et à l'intégration de compétences pratiques dans les programmes d'enseignement.

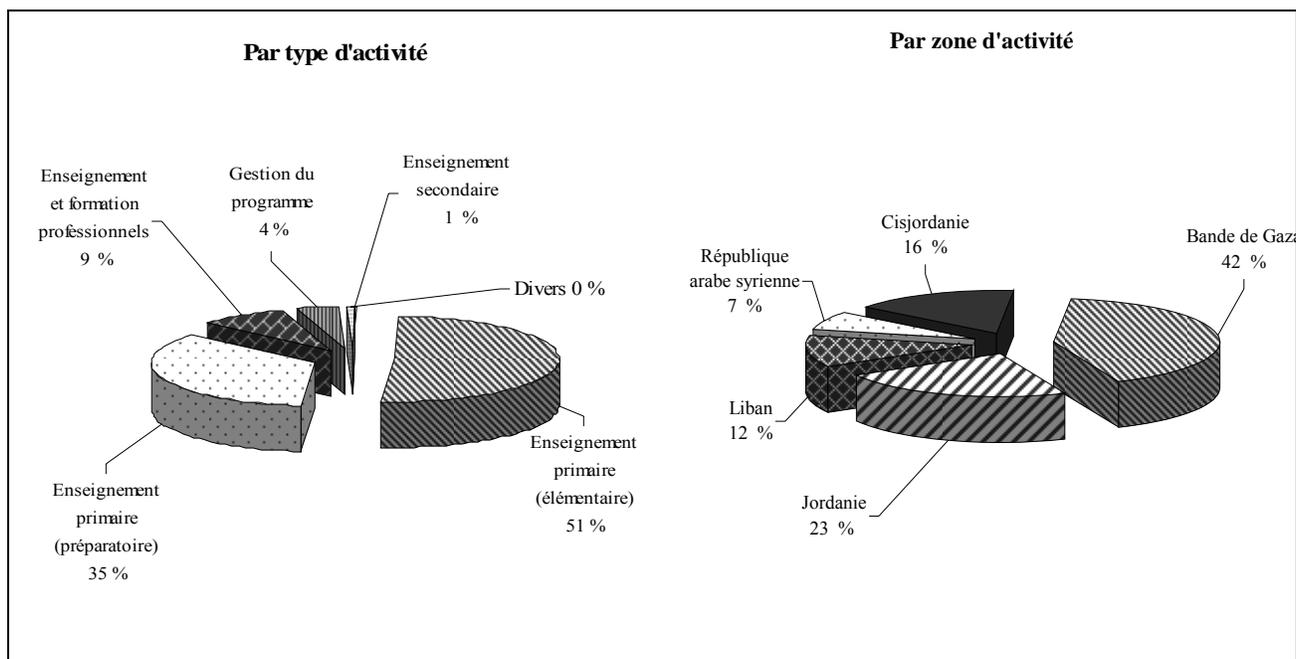
K. Résultats du programme d'éducation

48. Durant l'exercice biennal, le nombre des élèves inscrits dans les 663 écoles primaires, préparatoires et (au Liban seulement) secondaires de l'Office, qui comptaient 16 161 enseignants, était de 485 471 pour l'année scolaire 2005/06. En outre, 299 973 enfants de réfugiés ont fréquenté des établissements d'enseignement primaire, préparatoire et secondaire, publics ou privés, sans aide financière de l'Office. Le nombre total des élèves et étudiants inscrits dans les huit centres de formation professionnelle, technique et pédagogique de l'Office et dans ses trois instituts des sciences de l'éducation était de 6 631 pour l'année 2005/06.

49. Ces centres de formation ont employé environ 581 enseignants durant l'année. Le nombre des enseignants qui ont suivi les stages de perfectionnement pédagogique organisés par l'Institut pédagogique rattaché au siège de l'Office, à Amman, dans les cinq centres de perfectionnement de la zone d'activité de l'Office, a été de 995 pour l'année scolaire 2005/06. Dans le cadre de son programme de bourses, entièrement financé par les contributions spécialement versées à cette fin par les donateurs, l'Office a accordé 322 bourses d'études supérieures pour l'année universitaire 2004/05.

50. Pendant l'exercice biennal 2006-2007, l'Office a consacré au total 499,4 millions de dollars à ce programme, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé des dépenses d'un montant total de 548,7 millions de dollars. Les dépenses au titre de ce programme ont représenté 60,2 % du total des dépenses imputées au budget ordinaire de l'Office.

51. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par zone d'activité, des dépenses consacrées aux services d'éducation :



L. Programme de santé

52. Le programme de santé de l'Office vise à protéger, préserver et promouvoir la santé des réfugiés de Palestine immatriculés, dans les cinq zones d'intervention de l'Office, et à répondre à leurs besoins fondamentaux en la matière, dans les limites des moyens disponibles et conformément à la politique humanitaire de l'ONU et aux principes, règles et approches stratégiques de l'Organisation mondiale de la Santé. Les objectifs du programme de santé sont les suivants :

a) Préserver durablement ce qui a été acquis grâce aux investissements consacrés à la santé des femmes et des enfants et faire de nouveaux progrès dans l'éradication de la mortalité maternelle, infantile et postinfantile au moyen d'une approche intégrée des soins de santé primaires qui soit conforme aux objectifs du Millénaire pour le développement et aux normes fixées dans la Convention relative aux droits de l'enfant;

b) Faire face aux lourdes incidences de l'épidémie naissante de maladies non transmissibles, en particulier le diabète sucré et les maladies cardiovasculaires, causes de nombreux décès et incapacités, tout en luttant contre les grandes infections qui se sont maintenues au-delà du XX^e siècle, comme la tuberculose;

c) Améliorer l'accès aux soins de santé des réfugiés désavantagés et mal desservis et, à cette fin, remettre en état, moderniser et développer les installations et services de soins de santé primaires, après avoir procédé à un inventaire des services fournis par d'autres sources;

d) Faire face à l'aggravation des problèmes psychologiques et mentaux parmi la population réfugiée et à leurs incidences en mettant au point des

programmes communautaires multidisciplinaires axés sur la prévention et visant plus particulièrement les groupes à risque;

e) Rendre les soins hospitaliers de base plus accessibles à la population réfugiée en faisant en sorte que l'hospitalisation soit abordable et équitable, en rééquilibrant la répartition des moyens financiers entre les différents secteurs et en rationalisant le système d'aiguillage médical en vue de mieux rentabiliser les services;

f) Améliorer la salubrité des camps de réfugiés en entreprenant des travaux d'amélioration des infrastructures de distribution de l'eau, d'évacuation des eaux de ruissellement et des eaux usées et de gestion des déchets solides et en intégrant ces infrastructures aux réseaux municipaux et régionaux des autorités hôtes;

g) Doter le système de soins de santé de moyens accrus en matière de planification et d'évaluation en améliorant les méthodes de collecte et d'analyse des données et en formant le personnel de santé à l'exploitation des données factuelles, en particulier en développant l'outil informatique, afin d'assurer une meilleure gestion et de mieux répondre aux besoins;

h) Contribuer à la mise en place de programmes à l'échelle du système dans les domaines suivants : prise en compte systématique du souci de la parité des sexes, enfants handicapés, santé psychosociale et intégration de compétences pratiques dans les programmes d'enseignement;

i) Éviter que les situations de crise n'entraînent l'interruption des services ou n'en compromettent la qualité et, pour ce faire, rechercher des solutions aux nouveaux problèmes de santé tout en veillant à la fiabilité des stratégies d'intervention à long terme.

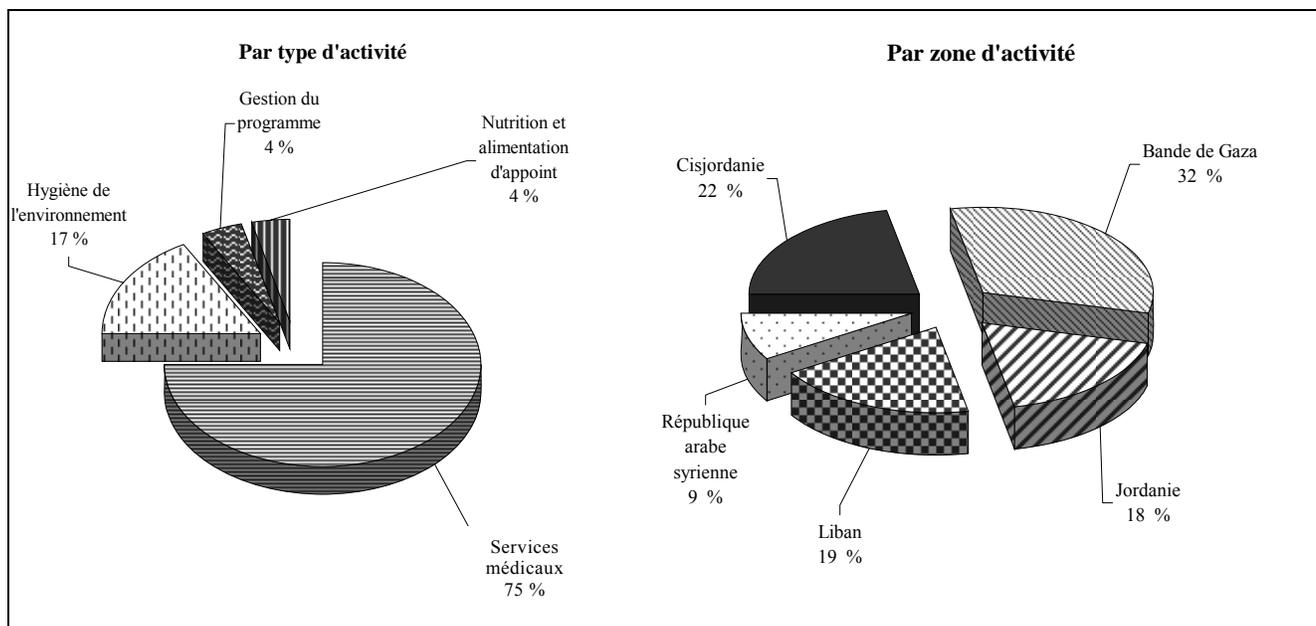
M. Résultats du programme de santé

53. L'Office offre aux réfugiés de Palestine, dans ses cinq zones d'activité, des services complets de soins de santé primaires comprenant des services de prévention des maladies et de lutte contre la morbidité et des services de santé maternelle et infantile, y compris des services de planification familiale. Ces services sont offerts dans 128 centres de soins primaires. Durant 2007, ces centres ont enregistré au total 9 491 622 visites pour des consultations médicales et 737 601 visites pour des consultations dentaires et d'autres prestations telles qu'injections et pansements.

54. En cas d'hospitalisation, les services sont dispensés par des établissements conventionnés, où les patients bénéficient d'un remboursement partiel. L'Office gère en outre un petit hôpital à Qalqiliya, en Cisjordanie. En 2007, le nombre de journées d'hospitalisation de réfugiés à l'hôpital et dans les hôpitaux conventionnés s'est élevé à 74 081. Les services d'hygiène de l'environnement font aussi partie du programme de santé, de même que le programme d'alimentation d'appoint, qui s'adresse aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.

55. Pour l'exercice 2006-2007, l'Office a consacré 155,1 millions de dollars au programme de santé, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé un crédit d'un montant total de 186,6 millions de dollars. Les dépenses au titre de ce programme représentaient environ 18,6 % des sommes imputées au budget ordinaire de l'Office.

56. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par zone d'activité, des dépenses consacrées aux services de santé :



N. Programme de secours et de services sociaux

57. Le programme de secours et de services sociaux a pour but d'apporter une aide humanitaire aux réfugiés de Palestine les plus défavorisés et d'œuvrer pour que les plus vulnérables d'entre eux, les femmes, les personnes âgées, les enfants, les jeunes et les personnes handicapées, en particulier, deviennent plus autonomes. Les objectifs du programme sont les suivants :

a) Réduire la pauvreté parmi les réfugiés de Palestine les plus vulnérables en articulant aide à court terme et besoins de développement à long terme, au moyen d'une approche qui permette de répondre aux besoins effectifs tout en mettant l'accent sur l'égalité des chances et le droit de jouir des éléments fondamentaux du développement humain;

b) Atténuer les difficultés immédiates des familles de réfugiés particulièrement démunies en accordant une aide à celles qui remplissent les conditions requises et combler progressivement le fossé entre l'aide sociale dispensée par les autorités hôtes et celle offerte par l'Office;

c) Promouvoir et faciliter l'action communautaire par le biais d'organisations communautaires afin d'ouvrir des possibilités dans les domaines social, culturel et économique et dans le domaine de l'enseignement et de dispenser des services à l'intention des femmes, des personnes âgées, des enfants, des jeunes et des personnes handicapées ainsi que de leur famille;

d) Aider les organisations communautaires, au moyen de services de formation et d'une assistance technique, à se doter des structures voulues afin que

les réfugiés soient mieux à même de participer à la mise en place et à la gestion de services sociaux à l'intention des plus vulnérables d'entre eux;

e) Améliorer l'efficacité et l'efficience des services destinés aux familles bénéficiant d'une aide aux personnes en détresse par les moyens suivants : réduction du nombre de dossiers traités par chaque travailleur social, formation en cours d'emploi systématique et amélioration générale des conditions de travail;

f) Améliorer la qualité du programme d'aide aux organismes communautaires de microfinancement et favoriser les chances d'intégration économique grâce à des services de formation et à des facilités d'accès à un choix plus diversifié d'instruments de prêt;

g) Reloger les familles qui ont perdu leur logement ou qui sont particulièrement mal logées du fait d'une pauvreté chronique, sur la base d'une évaluation effectuée par chaque bureau;

h) Apporter une aide financière, en fonction de leurs besoins effectifs, aux familles qui traversent une période de difficultés, d'ordre pécuniaire ou humanitaire, afin de répondre à leurs besoins les plus pressants;

i) Informatiser les dossiers de 4,8 millions de réfugiés immatriculés, au moyen de nouvelles bases de données accessibles par l'Internet, et créer des dossiers intégrés rassemblant des données de tous les programmes de l'Office.

O. Résultats du programme de secours et de services sociaux

58. À la fin de décembre 2007, 65 895 familles, soit 255 907 réfugiés (les familles se composant en moyenne de 3,8 personnes) ont bénéficié du programme spécial d'aide aux personnes en détresse, ce qui représente environ 5,7 % du total des réfugiés immatriculés pendant l'exercice biennal. Le sous-programme d'aide alimentaire, qui offre aux familles en détresse une allocation en espèces et une allocation de vivres tous les trimestres, a été financé grâce à des dons en espèces et en nature émanant de divers donateurs, et les prestations ont été octroyées selon des critères et des procédures précis. En 2007, l'Office a continué de verser à certaines familles, qui connaissaient une détresse extrême des secours en espèces, un montant total de 341 573 dollars ayant été distribué à 1 642 familles, bénéficiant ou non du programme spécial, toutes zones d'activité confondues. Sept cent quatre-vingt-seize personnes issues de familles en détresse ont suivi des cours dans les centres de formation professionnelle et les instituts des sciences de l'éducation administrés par le Département de l'éducation de l'Office, dans le but d'acquérir des compétences pratiques et de permettre à leur famille d'échapper à la pauvreté.

59. Pendant la période à l'examen, la remise en état d'abris a été entièrement financée par des fonds extrabudgétaires. De la sorte, 1 163 abris ont pu être rénovés grâce au concours d'entrepreneurs ou d'une main-d'œuvre bénévole, ce qui représente 13 % des besoins estimatifs (9 000 abris) tels qu'ils avaient été déterminés par les différents bureaux.

60. Au total, 279 travailleurs sociaux ont conseillé et soutenu les familles pour les aider à surmonter les difficultés liées à leur situation socioéconomique. Afin de permettre aux travailleurs sociaux d'offrir efficacement des services de qualité, il a été décidé à la fin de l'année 2005 de réduire le nombre des dossiers qui leur sont

confiés, pour le ramener de 250 à 200 familles en détresse. En conséquence, des travailleurs sociaux supplémentaires ont été recrutés au Liban, en Cisjordanie et dans une partie de la bande de Gaza en 2006; depuis lors, les efforts sont axés sur le recrutement de travailleurs sociaux supplémentaires tant en Jordanie qu'en République arabe syrienne, afin d'assurer la pleine application des normes à l'échelle de l'Office tout entier. Un programme éducatif agréé de caractère novateur, d'une durée de deux ans, a été mis au point pendant l'année 2004 en collaboration avec l'école du service social de l'Université de l'Illinois du Sud à Carbondale (États-Unis d'Amérique), dans le but de renforcer les capacités techniques du personnel chargé des secours et des services sociaux et de promouvoir une conception généraliste des pratiques en matière d'aide sociale, comportant des stratégies et systèmes fondés sur des interventions multiples. Durant l'hiver 2006/07, 188 travailleurs sociaux et leurs supérieurs hiérarchiques immédiats ont suivi avec succès quatre cours relevant du Programme éducatif agréé en Jordanie, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans une partie du Liban. Les groupes restants à Gaza et au Liban achèveront leur formation lorsque la situation en matière de sécurité le permettra.

61. Dans le cadre de l'élaboration d'une approche fondée sur les besoins et de son application au programme d'aide alimentaire pour les personnes en détresse (au lieu de l'approche fondée sur les avis du conseiller principal pour les questions de pauvreté), une enquête socioéconomique approfondie a été réalisée dans toutes les zones et on a rédigé un rapport qui contenait les conclusions d'une analyse socioéconomique pertinente des familles se trouvant dans des situations particulièrement difficiles dans les cinq zones d'opération de l'Office. Les résultats ont été analysés et les seuils de pauvreté (pauvreté absolue et extrême misère) ont été examinés et actualisés dans toutes les zones; on a révisé en conséquence les seuils de revenu et les critères donnant droit à une aide aux familles se trouvant dans des situations particulièrement difficiles et de nouveaux dispositifs de paiement ont été proposés à l'issue d'un examen des ressources financières reposant sur une nouvelle formule de vérification indicative des ressources. Un projet pilote a été finalisé en 2007 en Jordanie, l'objet étant de mieux cibler les familles les plus pauvres parmi celles qui se trouvent dans des situations particulièrement difficiles.

62. Les fonctionnaires de l'Office chargés des immatriculations ont continué de mettre à jour mensuellement la base de données sur les immatriculations, qui contient des informations sur 4,5 millions de réfugiés, et ont aussi tenu à jour la base de données du système de suivi des cas sociaux, qui contient des données sur la situation socioéconomique des familles en difficulté. La numérisation de documents se rapportant aux familles et des dossiers d'immatriculation a commencé dans les cinq zones (Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Cisjordanie et Gaza) et environ 7 353 865 documents ont été numérisés et sauvegardés pendant la période à l'examen dans tous les bureaux locaux. L'évaluation des appels d'offres pour l'élaboration d'un logiciel dans le cadre du système de formation sur l'immatriculation des réfugiés et la mise en application du système de gestion des documents visant à préserver les quelque 16 millions de documents numérisés a été achevée; et un contrat en vue de l'élaboration d'un système automatisé d'information sur l'immatriculation des réfugiés, qui remplacera le système actuel, a été octroyé à Estarta, une société jordanienne de développement de logiciels aux niveaux local et international. Ce contrat a été signé en avril 2006. Grâce au concours prêté par l'équipe de l'Office, plusieurs objectifs fondamentaux ont été

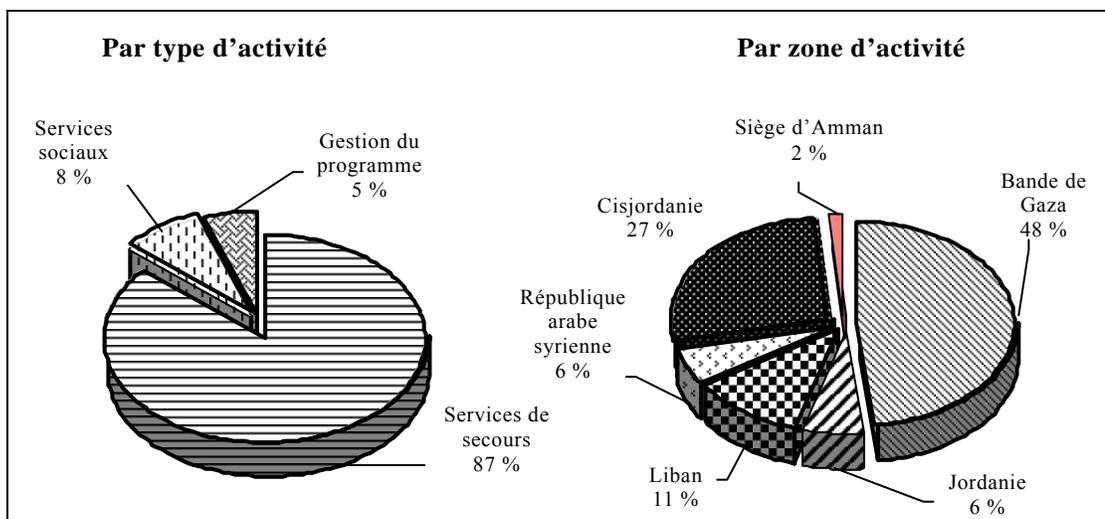
réalisés en ce qui concerne l'élaboration de nouveaux logiciels, en particulier le prototype qui a été signé en décembre 2006 et qui s'appliquera à l'immatriculation des réfugiés ainsi qu'à la situation des personnes en détresse. Les prochaines étapes consisteront à acquérir du matériel, à mettre en place l'infrastructure et à élaborer des sous-systèmes pilotes.

63. Par l'intermédiaire d'un réseau composé de 105 organisations locales affiliées à l'Office, le programme de services sociaux a continué d'offrir aux réfugiés de Palestine la possibilité de satisfaire leurs besoins socioéconomiques prioritaires grâce à diverses activités, notamment la sensibilisation, la formation axée sur les compétences et l'octroi de crédits. Pendant la période à l'examen, 62 952 femmes, personnes handicapées, enfants et jeunes ont bénéficié de ces activités. De plus, ces organisations locales, qui sont administrées bénévolement par des réfugiés, ont géré avec succès 125 projets générateurs de revenus, qui ont permis de créer 377 emplois et d'améliorer la visibilité financière des centres.

64. Le programme d'aide aux organismes de microcrédit a fait fond sur les programmes de secours et de services sociaux existants, en ciblant les femmes et les membres des familles en détresse, ainsi qu'en renforçant les moyens dont disposent les organisations communautaires pour offrir des possibilités de crédit. Pendant la période à l'examen, le programme a créé 924 emplois grâce à diverses formules de crédit, ce qui a permis d'améliorer les conditions d'existence des réfugiés et de leur famille. Au total, 3 256 femmes et leur famille ont bénéficié de programmes de prêts indirects, administrés par des organisations communautaires.

65. Durant l'exercice clos le 31 décembre 2007, l'Office a consacré 74,4 millions de dollars au programme de secours et de services sociaux, pour lequel l'Assemblée générale avait approuvé l'inscription au budget de dépenses d'un montant total de 85,9 millions de dollars. Les dépenses au titre de ce programme ont représenté 9 % du total des dépenses imputées au budget ordinaire de l'Office.

66. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par zone d'activité, des dépenses consacrées au programme de secours et d'assistance sociale.



P. Département de l'appui administratif

67. Le Département de l'appui administratif a pour mission d'appuyer les principaux programmes de l'Office en fournissant, dans le cadre de la politique et de la stratégie générales de l'action humanitaire de l'Office en faveur des réfugiés de Palestine, des services opérationnels et techniques intégrés dans les domaines suivants : achats et logistique, sécurité et services administratifs généraux.

68. À la date de la clôture de l'exercice biennal, les résultats obtenus par le Département de l'appui administratif étaient les suivants :

Division des achats et de la logistique

69. Dans la Division :

a) Une révision des articles inscrits dans le catalogue a été menée et l'inventaire des articles a été réduit;

b) Des cours de formation professionnelle ont été dispensés conformément au plan de formation. En ce qui concerne le perfectionnement du personnel et dans le souci de fournir des services d'achat qui soient professionnels et efficaces, 26 membres de la Division des achats et de la logistique poursuivent actuellement des études au Chartered Institute of Purchasing and Supply;

c) La mise en application du nouveau système de gestion des achats et des stocks est dans sa phase finale; par ailleurs, le programme de formation à l'intention des usagers à l'échelle de l'Office tout entier est en cours et on prévoit que sa mise en application débutera en juin 2008;

d) Des mesures concernant le code de déontologie à l'intention des acheteurs sont en cours d'application, ce qui permettra d'améliorer le contrôle et de mieux assurer la transparence.

Division des systèmes informatiques

70. Des initiatives de réforme des technologies de l'information et de la communication ont été lancées durant l'exercice biennal afin de renforcer les capacités informatiques conformément au plan de développement institutionnel. Initialement, un examen des technologies de l'information et de la communication a été réalisé au début de 2007 et a abouti à un certain nombre de recommandations visant à améliorer la gestion de ces technologies ainsi que les fonctions techniques. Certaines de ces recommandations ont déjà été mises en application; d'autres sont en voie d'application, et les recommandations restantes devront être examinées lors du prochain exercice biennal. En conséquence, la Division des systèmes informatiques a été en mesure d'améliorer la prestation de ses services, notamment dans les domaines suivants :

a) Déploiement de nouveaux systèmes de gestion de l'information utilisant les technologies du Web et de l'Internet dans les domaines de la gestion du recrutement et de la gestion des voyages;

b) Élaboration de nouveaux systèmes de gestion de l'information dont on prévoit qu'ils seront déployés au début de 2008 dans les domaines de la gestion des registres d'immatriculation des réfugiés et de la gestion des achats et des stocks, et mise en place d'un système intranet;

c) Lancement et gestion d'une analyse des lacunes permettant d'évaluer les besoins de l'Office en ce qui concerne l'élaboration d'un nouveau système de progiciel de gestion intégré, dont la mise en place doit être achevée en février 2008;

d) Élaboration de plans stratégiques et tactiques de direction technologique en vue d'améliorer la gestion des raccordements au réseau informatique étendu de l'Office et de mettre en place des systèmes d'externalisation de l'information, dont le déploiement est prévu pour le début de 2008;

e) Extension de l'appui fourni par les technologies de l'information et de la communication de manière à englober toutes les écoles de l'Office;

f) Amélioration d'un certain nombre d'éléments (matériel et logiciels) des systèmes d'infrastructure, ce qui devra permettre de maximiser la fiabilité et la disponibilité des services fournis par les technologies de l'information et de la communication.

Actualisation des plans antisinistre dont il est fait état dans le rapport financier publié en août 2007

71. Les plans antisinistre de restauration des données de secours du centre de données informatiques du Bureau du Caire ont été suspendus à l'issue de l'examen des technologies de l'information et de la communication effectué en 2007 et de l'élaboration ultérieure d'une direction stratégique concernant les plans visant à externaliser les services d'accueil des services d'information dans d'autres emplacements. L'élaboration du plan antisinistre doit se poursuivre en 2008.

Services généraux

72. La Section des services généraux fait partie du Département des systèmes informatiques depuis janvier 2007 à la suite du déplacement de ses activités de Gaza à Amman. Durant la période à l'examen, on a privilégié l'élaboration et la mise en application d'un système de gestion des voyages dans tous les sièges et bureaux locaux.

Sécurité

73. De même, la Section de la sécurité fait partie de la Division des services informatiques depuis septembre 2007. Les principales activités de la Section à ce jour ont consisté à entamer l'élaboration et la rédaction d'une proposition de cadre politique en matière de sécurité; on prévoit que des évaluations ultérieures de la sécurité suivront au début de 2008.

74. Le montant total des dépenses consacrées au programme des services opérationnels et techniques durant la période 2006-2007 s'est élevé à 42,1 millions de dollars, contre le budget approuvé par l'Assemblée générale de 54,8 millions de dollars. Les dépenses des services opérationnels et techniques ont représenté 5,1 % des dépenses imputées au budget ordinaire de l'Office.

Q. Services communs

75. Les services communs ont pour but de garantir le bon fonctionnement de l'Office grâce aux activités suivantes : fourniture d'avis juridiques judicieux, gestion rentable et efficace, analyse des politiques, collecte de fonds efficace et

concertation avec les acteurs extérieurs. Les objectifs des services communs sont les suivants :

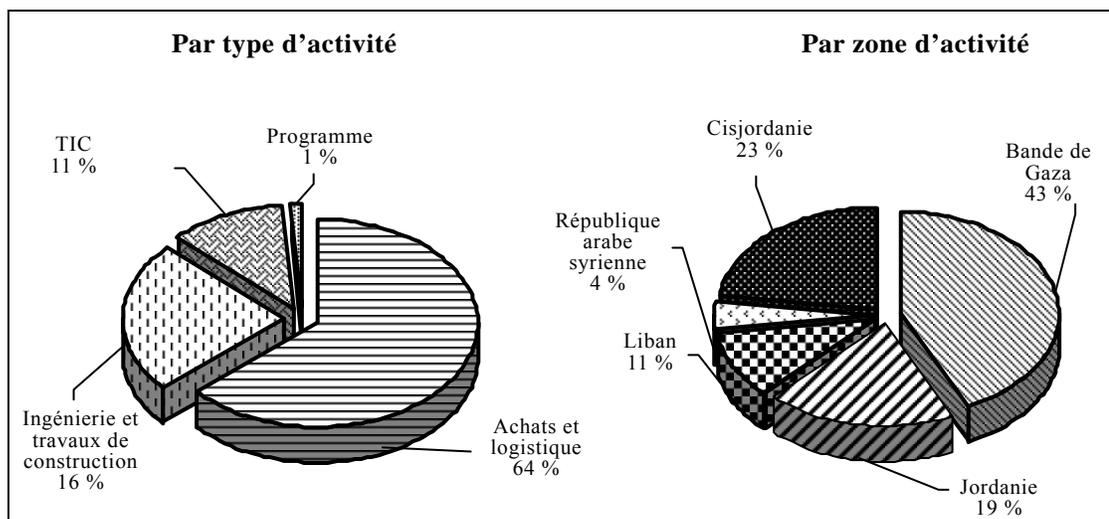
- a) Fournir des services consultatifs au Commissaire général et assurer la bonne application des décisions relatives aux orientations et la cohésion d'ensemble des opérations de l'Office;
- b) Fournir des avis et un appui juridiques sur des questions de droit international, en particulier celles qui ont trait aux privilèges et immunités de l'Office et de son personnel;
- c) Garantir le respect des principes de responsabilité et de transparence dans l'ensemble de l'Office;
- d) Entretenir des rapports constructifs et fructueux avec les donateurs et renforcer la gestion des projets jusqu'à leur achèvement;
- e) Accroître l'appui aux activités de l'Office en les faisant mieux connaître auprès du grand public, des gouvernements, des organisations non gouvernementales de pays donateurs et de pays hôtes, ainsi que des réfugiés et du personnel de l'Office;
- f) Procéder à l'analyse des programmes et des orientations pour permettre à l'Office de faire face à l'évolution de la situation opérationnelle, politique et sociale;
- g) Assurer la liaison et renforcer la coopération avec les autres organismes des Nations Unies et participer à des réunions internationales;
- h) Gérer et renforcer les services de gestion des ressources humaines destinés au personnel recruté sur les plans international et régional;
- i) Gérer efficacement les ressources financières de l'Office.

R. Résultats obtenus

76. Dans le cadre d'une réforme de la gestion visant à améliorer globalement l'efficacité de l'Office, les systèmes de paie et de gestion financière mis en service récemment ont été améliorés de manière à répondre aux besoins opérationnels de l'Office.

77. Durant l'exercice biennal, l'Office a consacré 58,2 millions de dollars aux services communs, pour lesquels l'Assemblée générale avait approuvé une enveloppe budgétaire de 118,2 millions de dollars, ce qui représentait 7 % du total des dépenses imputées au budget ordinaire de l'Office.

78. Les graphiques ci-après indiquent la répartition, par type et par zone d'activité, des dépenses consacrées aux services opérationnels et techniques et aux services communs.



79. Outre les activités courantes relevant des programmes et services décrits plus haut, l'Office, en vue d'améliorer les conditions d'existence des réfugiés de Palestine, a réalisé pendant l'exercice 2004-2005 les programmes spéciaux décrits ci-après, financés par des contributions affectées à cette fin par les donateurs.

S. Appels d'urgence

80. Lorsque les troubles ont éclaté en septembre 2000 dans le territoire palestinien occupé, l'Office a lancé une série d'appels d'urgence afin d'obtenir l'appui des donateurs et d'offrir une aide d'urgence à plus de 1,3 million de réfugiés touchés. Ces appels d'urgence visaient à atténuer la gravité de la crise humanitaire engendrée par la situation dans la bande de Gaza et en Cisjordanie. Les appels d'urgence lancés successivement ont pour but d'offrir des possibilités d'emploi ainsi qu'une aide en espèces et en nature aux familles réfugiées les plus démunies, et de reconstruire ou réparer les infrastructures et les abris endommagés par les opérations militaires. Pendant l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007, l'Office a poursuivi son programme d'aide d'urgence, en privilégiant l'aide alimentaire, la création d'emplois d'urgence, la remise en état et la reconstruction d'abris, l'assistance financière, la santé et l'éducation.

81. Les appels lancés pendant l'exercice biennal 2006-2007 ont permis de réunir au total 293,1 millions de dollars des États-Unis (173,1 millions de dollars pour 2006 et 120 millions de dollars pour 2007). Depuis que le premier appel d'urgence a été lancé en 2000, 1 391 100 000 dollars ont été collectés.

T. Projets postérieurs à 1999

82. Le budget pour ces projets comprend essentiellement des dépenses d'infrastructure non récurrentes devant être financées par des contributions qui ne sont pas inscrites au budget de base, notamment des travaux d'agrandissement, de restauration et d'entretien des locaux de l'Office rendus indispensables en raison de la demande croissante de services à fournir par l'Office (en particulier dans le

domaine de l'éducation) et de la nécessité d'améliorer les conditions de logement et l'hygiène du milieu dans les camps de réfugiés. Parce qu'il estime que les projets font partie intégrante du budget biennal, l'Office établit des prévisions de dépenses détaillées concernant les ressources requises pour accomplir son mandat au cours de l'exercice biennal et rattache directement les activités financées par les projets à celles des programmes financés par le budget ordinaire. Pendant l'exercice 2006-2007, des annonces de contribution ont été faites pour ces projets à hauteur de 145,9 millions de dollars, dont 111,4 millions de dollars ont été reçus. En outre, 10,4 millions de dollars ont été reçus pendant l'année au titre d'annonces de contributions antérieures. Pour l'exercice 2006-2007, les dépenses pour cette catégorie se sont élevées à 118,7 millions de dollars.

U. Autres projets

83. Pendant l'exercice biennal 2006-2007, on a continué de supprimer progressivement les projets relevant du programme de mise en œuvre de la paix et de l'appel en faveur des réfugiés vivant au Liban, ainsi que des projets spéciaux. Les activités pour cette catégorie ont donc été minimales.

V. Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises

84. Le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises a pour but de promouvoir le développement économique et de réduire la pauvreté. À cet effet, il accorde des prêts aux entreprises et aux ménages (prêts à la consommation et au logement) afin d'améliorer la qualité de vie des ménages et des propriétaires de petites entreprises et de microentreprises, de soutenir l'emploi, de réduire le chômage, de lutter contre la pauvreté, de permettre aux femmes d'accéder à une plus grande autonomie et d'offrir aux réfugiés de Palestine et à d'autres groupes pauvres ou marginaux vivant à proximité la possibilité de gagner leur vie. Les objectifs du Département sont les suivants :

a) Accorder des prêts aux entreprises et aux ménages (prêts à la consommation et au logement) à une échelle suffisante pour qu'ils aient un impact notable et mesurable sur la vie des plus pauvres;

b) Offrir des services de crédit viables et s'autofinçant, au moindre coût, en ciblant les zones urbaines les plus pauvres, à forte concentration d'entreprises commerciales, d'entreprises de services et de petites industries. Le principal critère de choix de ces zones sera la présence d'une forte densité de réfugiés de Palestine;

c) Développer et étendre les programmes de crédit, en appliquant les normes internationales en vigueur pour ce qui est de l'efficacité et du nombre des bénéficiaires, de sorte qu'ils puissent être comparés aux programmes financés par d'autres institutions. Il s'agit d'appliquer les pratiques optimales en vigueur dans le secteur du microfinancement, en participant aux réseaux locaux et régionaux de microfinancement et en adoptant les normes et pratiques établies pour ce secteur par des organismes tels que le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres, l'Agency for International Development des États-Unis, le Microfinance Network, Sanabel, la Fondation Calmeadow and Acción Internacional;

d) Respecter les normes nouvellement définies en matière de services de formation à la gestion et de services de promotion des entreprises, les coûts directs de la formation étant couverts par les droits acquittés par les participants et les contributions des donateurs servant uniquement à financer les frais généraux et les dépenses d'administration.

W. Résultats du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises

85. Pendant l'exercice biennal 2006-2007, grâce à son réseau de 15 bureaux locaux, le Département a géré un portefeuille de 12 668 prêts en cours, le solde impayé s'élevant à 10 560 000 dollars. Durant cette période, le Département a élargi la couverture de son réseau de bureaux locaux et a ouvert trois bureaux supplémentaires à Bethléem, Damas et Amman.

86. Au cours de l'exercice biennal, le Département a financé 32 358 prêts d'un montant de 35 630 000 dollars. Quelque 34 % de ces prêts ont été financés en Cisjordanie, 26 % à Gaza, 22 % en République arabe syrienne et 18 % en Jordanie. Sur le plan financier, 14 150 000 dollars ont été investis en Cisjordanie, 9 580 000 dollars à Gaza, 7 170 000 dollars en Jordanie et 4 720 000 dollars en République arabe syrienne.

87. Au total, 25 588 prêts aux microentreprises d'un montant de 28 340 000 dollars ont été financés par les crédits aux microentreprises; quelque 3 419 prêts aux femmes entrepreneurs, d'un montant de 1 830 000 dollars, ont été financés par l'intermédiaire du Groupe de garantie mutuelle; et 2 858 crédits à la consommation, d'un montant de 2 390 000 dollars, ont été consentis aux personnes à faible revenu et aux familles ouvrières par l'intermédiaire du système de prêts à la consommation. En outre, 450 prêts au logement, d'un montant de 2 690 000 dollars, ont été financés à Gaza par l'intermédiaire du système de prêts au logement et 43 prêts, d'un montant de 374 600 dollars, octroyés à des petites entreprises et à des microentreprises, ont été financés par l'intermédiaire du réseau des petites entreprises.

88. Le programme du Département de la formation à la gestion des petites entreprises et des microentreprises a permis de réaliser 115 stages sur les entreprises et le monde des affaires à l'intention de près de 2 500 participants.

X. Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional

89. Les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional indiquent qu'en 2006, la valeur des placements de la Caisse a été portée de 1 077 320 000 dollars à 1 011 970 000 dollars.

90. La valeur des placements de la Caisse a augmenté de 83 680 000 dollars, contre 95 850 000 dollars l'année précédente.

91. Au 31 décembre 2007, les revenus inscrits au crédit des participants à la Caisse se chiffraient à 81 090 000 dollars, contre 94,1 millions de dollars l'année précédente.

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2007. Pour effectuer son audit, il s'est rendu en Cisjordanie et dans la bande de Gaza et a examiné les transactions et les opérations financières de l'Office à son siège d'Amman. Il a par ailleurs examiné les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Le rapport sur cet examen a été présenté séparément au Commissaire général de l'Office.

Le Comité a émis une opinion sans réserve sur les états financiers de l'Office pour l'exercice considéré (voir chap. III).

Coordination des travaux avec les auditeurs internes

Le Comité a planifié son audit en coordination avec le Département des services de contrôle interne, afin d'éviter les chevauchements d'activité. Il a aussi vérifié l'étendue de l'audit interne des activités de l'Office afin de déterminer dans quelle mesure il pouvait accorder sa confiance aux travaux du Département.

Suite donnée aux recommandations antérieures

Comme l'avait demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et conformément au paragraphe 7 de la résolution 59/264 A de l'Assemblée générale, le Comité a vérifié de quand dataient celles de ses recommandations qui n'avaient pas encore été mises en œuvre et indiqué au cours de quel exercice elles avaient été faites pour la première fois.

La moitié environ des recommandations du Comité avaient été exécutées et 41 % étaient en cours d'exécution. Deux n'avaient pas été mises en application et une était devenue caduque. Les recommandations en cours d'application étaient pour l'essentiel des recommandations visant le long terme, qui mettraient du temps avant d'être entièrement exécutées. Au cours de l'exercice 2006-2007, l'Office a mis en route un processus de développement institutionnel qui comportait un ensemble de réformes dans certains des secteurs visés par les recommandations du Comité. L'objectif de l'Office était, via ce processus, de donner suite aux recommandations du Comité dans le cadre d'une réforme générale.

Aperçu général de la situation financière

Les recettes totales de l'exercice s'établissaient à 1 milliard 28 millions de dollars, contre 1 milliard 20 millions de dollars pour l'exercice antérieur, soit une progression de 24 %. Les dépenses s'élevaient au total à 1 milliard 31 millions de dollars, contre 990 millions de dollars pour l'exercice antérieur, soit une augmentation de 32 %. Il en résultait un déficit net de 52,4 millions de dollars pour l'exercice biennal (après ajustement d'un montant de 21,2 millions de dollars), alors que l'exercice antérieur s'était soldé par un excédent de 57,2 millions de dollars (après ajustement d'un montant de 19,9 millions de dollars).

État des recettes et des dépenses

Recettes

Les contributions en provenance de l'ensemble des sources (gouvernements, organismes intergouvernementaux, organismes des Nations Unies et organisations non gouvernementales) ont augmenté au cours de l'exercice, et l'Office a par ailleurs enregistré des gains de change d'un montant de 11,9 millions de dollars (calculés sur la base des taux de changes opérationnels de l'ONU), ce qui représentait un progrès considérable par rapport aux pertes de change de 18,6 millions de dollars enregistrées à l'issue de l'exercice antérieur.

État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds

Comptes débiteurs

Le solde des comptes débiteurs, qui se montait à 44 millions de dollars, comprenait un montant de 500 000 dollars dû à l'Office par l'Autorité nationale palestinienne. Cette créance remontait une période allant de 1990 à 1994 et, vu son ancienneté, il était peu probable qu'elle soit recouvrée, mais il n'avait pas pour autant été constitué de provision pour créance douteuse.

Terrains et bâtiments

L'Office a changé sa méthode de comptabilisation des dépenses encourues lors de l'achat de terrains ou de bâtiments. Auparavant, les terrains et les bâtiments étaient passés en charges, c'est-à-dire qu'ils n'apparaissaient pas au bilan. Suite au changement de méthode comptable, les terrains et bâtiments ont été inscrits au bilan et ils figurent donc sur l'état de l'actif et du passif. Comme indiqué dans les états financiers, le changement de méthode n'a été appliqué qu'aux terrains et bâtiments achetés après 2002.

Réserves et soldes des fonds

Pour l'exercice considéré, le fonds de roulement s'établissait à 40 millions de dollars (contre 38 millions de dollars en 2005) et le solde des fonds à 74 millions de dollars (129 millions de dollars en 2005). Au cours du même exercice, l'Office ayant changé sa méthode comptable et inscrit ses terrains et bâtiments à l'actif du bilan, il a créé une réserve pour écart de réévaluation, qui se montait à 60 millions de dollars (le montant équivalent pour l'exercice précédent, ajusté rétroactivement sur la base de la nouvelle méthode, est de 45 millions de dollars). La réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets était de 26 millions de dollars (22 millions de dollars en 2005).

En ce qui concerne le programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises, les états financiers font aussi apparaître des pertes cumulées d'un montant de 2,5 millions de dollars (3,6 millions de dollars en 2005) et une réserve de 21,3 millions de dollars (19 millions de dollars en 2005).

Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises

Le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises gère au sein de l'Office un petit programme qui a pour objet de faire des prêts aux microentrepreneurs. Les résultats des activités du programme ont été inscrits dans les états financiers de l'Office, mais le Département établit ses propres états financiers

annuels. Le Comité a vérifié séparément les états financiers du Département pour 2006 et a émis à leur sujet une opinion sans réserve. Le Comité n'a pas encore vérifié les états financiers du Département pour 2007.

En ce qui concerne la vérification des comptes de 2006 du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises, le Comité a fait les constatations suivantes :

a) La méthode de passation par profits et pertes appliquée par le Département n'était pas compatible avec le niveau de risque lié aux crédits;

b) Le manuel des opérations financières du Département avait besoin d'être révisé afin d'être mis en conformité avec les normes internationales d'information financière;

c) Le Département n'avait pas effectué d'analyse de ses pertes d'exploitation ni établi de prévisions à leur sujet.

Prestations dues à la cessation de service, y compris l'assurance après la cessation de service

L'Office ne rend pas compte des montants à prévoir au titre de l'assurance après la cessation de service, et ne constitue pas de provision à ce titre. D'après l'Office et l'ONU, cette dette est supportée par l'ONU et apparaît dans les états financiers de l'Organisation [A/63/5 (Vol. I)]. Or, cela n'a pas été indiqué. L'Office a signalé que le montant cumulé de ses engagements en ce qui concerne les autres prestations dues à la cessation de service, au titre des congés annuels non pris (convertis en numéraires), pour le personnel recruté au niveau régional, était de 22,8 millions de dollars. Il a en outre signalé dans les notes afférentes aux états financiers un engagement de 1,8 million de dollars au titre de la prime de rapatriement et de 1,4 million de dollars au titre des congés annuels non pris (convertis en numéraires), pour le personnel recruté sur le plan international. Dans les notes, l'Office indique que le montant total de l'engagement au titre des prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan régional s'établit à 206,3 millions de dollars (168 070 000 dollars au 31 décembre 2005).

Préparation à la mise en œuvre des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)

Le plan de mise en œuvre des normes IPSAS à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient n'avait pas encore été approuvé. En outre le plan n'indiquait pas les étapes successives de la mise en œuvre, ne désignait pas tous les intervenants dans le processus et ne prévoyait pas de mécanisme formel d'information des parties prenantes. Le Comité juge préoccupante la lenteur des progrès, compte tenu du fait que les normes IPSAS devront être en place dès 2010.

Gestion des achats et des marchés

Le Comité a constaté qu'il s'écoulait trop de temps entre le moment où les demandes d'achat sont présentées et celui où les bons de commandes sont établis; que les règles d'agrément des fournisseurs potentiels comportaient des lacunes; que les dossiers d'évaluation des fournisseurs potentiels n'étaient pas toujours complets;

que les listes de fournisseurs potentiels agréés n'étaient pas à jour; et que le bureau de Cisjordanie n'effectuait pas de rapprochements entre le grand livre (Kardex) et le système de tenue des stocks (Reality).

Gestion des biens durables

L'Office ne disposait pas d'un registre consolidé des biens durables permettant d'enregistrer les mouvements et de connaître l'existence des biens et leur état. Chaque bureau local tenait des registres séparés.

Biens non durables

L'Office gérait des quantités non négligeables de biens non durables. Or la valeur de ces biens n'était pas indiquée dans les états financiers. Des mesures étaient cependant prises pour remédier à cette situation.

Gestion des ressources humaines

Le Comité a déjà fait plusieurs recommandations dans ses précédents rapports au sujet de la gestion des ressources humaines. L'Office continuait de s'efforcer de les mettre en œuvre, dans le cadre du processus de développement institutionnel. Lors de son examen, le Comité a relevé ce qui suit :

- a) Les bureaux de Gaza et de Cisjordanie n'avaient pas de plan de gestion des ressources humaines;
- b) Comme déjà signalé par le passé, l'Office n'avait pas mis en place de dispositif de planification de la relève;
- c) Les avis donnés par les superviseurs à l'occasion de l'évaluation de leurs subordonnés n'étaient pas étayés, et les besoins en matière de formation n'étaient pas évalués dans le cadre du suivi du comportement professionnel;
- d) En dépit de la recommandation déjà faite à ce sujet, l'Office n'établissait pas de plans de progression individuels pour tous les membres du personnel dans le cadre du suivi du comportement professionnel;
- e) Dans le bureau de Cisjordanie, le pourcentage de postes vacants était de 8,5 % et certains postes étaient vacants depuis plus de six mois.

Technologies de l'information et des communications

Dans ses rapports précédents, le Comité avait mis en évidence des points sur lesquels des progrès devaient être faits. Au cours de la présente vérification, il a relevé un certain nombre de problèmes, dont certains avaient déjà été réglés (notamment la création d'un comité de gestion de l'information) :

- a) L'Office ne disposait pas d'un plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations;
- b) Le système de sauvegardes était insuffisant;
- c) Les directives destinées à assurer la sécurité des systèmes informatiques étaient encore à l'état de projet et n'étaient donc encore ni approuvées ni appliquées;
- d) L'Office n'avait pas de procédure officielle de contrôle des modifications apportées lors d'interventions d'urgence.

Audit interne

Au cours de l'exercice biennal 2006-2007, le Département des services de contrôle interne a mené à bien 27 des 50 audits prévus. Cinq autres audits (10 %) étaient en phase d'établissement du rapport, 2 (4 %) étaient en cours de réalisation et 16 (32 %) n'avaient pas débuté. Il fallait que le Département assure une meilleure couverture des activités de l'Office.

Au cours de l'exercice considéré, le Département n'a réalisé aucun audit de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Office recruté sur le plan régional.

En septembre 2007, l'Institut des auditeurs internes a effectué un examen collégial du Département, conformément à ses propres normes et aux pratiques du secteur, aux fins de l'assurance qualité. Il est ressorti de l'examen que les activités du Département étaient partiellement conformes aux normes de l'Institut et un certain nombre de points ont été portés à l'attention des responsables du Département.

Constatations des auditeurs internes

Ayant examiné les rapports des auditeurs internes, le Comité a relevé plusieurs points importants qui sont abordés dans les sections correspondantes du présent rapport.

Gestion des programmes et des projets

Le Comité a relevé les lacunes suivantes en ce qui concerne la gestion des programmes et des projets :

a) Tous les projets de l'Office ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une procédure formalisée et ne faisaient pas l'objet de règles, directives ou politiques d'exécution et de gestion;

b) L'Office n'établissait de plan d'exécution, de rapport intérimaire et de rapport final que pour les projets financés par des donateurs. Il n'était pas prévu de formation pour la gestion des projets;

c) La dernière mise à jour du manuel des procédures remontait à 2003. Il convenait de le mettre à jour afin de le mettre en conformité avec les normes internationales et les meilleurs pratiques, et y intégrer les procédures des bureaux locaux;

d) Les sièges de l'Office n'apportaient que peu de soutien aux bureaux locaux dans la gestion des projets. Par exemple, il n'y avait pas de stratégie de gestion de projets à l'échelle de l'Office définissant l'aide que les sièges sont censés apporter aux bureaux locaux.

Passation par profits et pertes et cessions

L'Office a fait état des sorties de bilan suivantes :

a) 5,8 millions de dollars de contributions annoncées et non versées (déduits du fonds de roulement);

b) 250 000 dollars de créances non acquittés.

Versements à titre gracieux

L'Office a fait état d'un versement de 2 628 dollars effectué à titre gracieux suite à un accident entre l'un de ses autocars et un véhicule de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

Cas de fraude ou de présomption de fraude

L'Office a signalé au Comité deux cas de fraude ou de présomption de fraude en ce qui concerne l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007.

Recommandations

Les vérifications effectuées par le Comité l'ont amené à faire plusieurs recommandations. Les principales observations et recommandations du Comité figurent dans le corps du présent rapport.

A. Introduction

1. Mandat, étendue des vérifications et méthode

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les états financiers et contrôlé la gestion de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale en date du 7 décembre 1946. Il a conduit son contrôle conformément à l'article VII et à l'annexe du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies ainsi qu'aux normes internationales d'audit. Celles-ci exigent que les contrôles effectués par le Comité soient organisés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude importante.

2. Le contrôle avait principalement pour objet de permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les états financiers reflétaient fidèlement la situation financière de l'Office au 31 décembre 2007 et les résultats des activités de l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du système des Nations Unies. Il s'agissait notamment de savoir si les dépenses figurant dans les états financiers avaient été engagées aux fins approuvées par les organes directeurs et si les recettes et les dépenses avaient été convenablement classées et comptabilisées, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'Office. Il a été procédé à un examen général des systèmes financiers et des mécanismes de contrôle interne, ainsi qu'à des vérifications par sondage des documents comptables et autres pièces justificatives, dans la mesure que le Comité a jugé nécessaire pour former une opinion sur les états financiers.

3. Le Comité a par ailleurs émis une opinion distincte, sans réserve, sur les états financiers de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, lesquels ont été établis selon les normes internationales d'information financière.

4. Le Comité a aussi effectué un audit annuel du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises et a émis une opinion sans réserve sur les comptes du Département pour 2006. La vérification des comptes de 2007 est en cours et donnera lieu à un rapport distinct. L'audit de 2006 a été réalisé en collaboration avec le Département des services de contrôle interne de l'Office. À l'issue de son audit, le Département des services de contrôle interne a noté ce qui suit :

a) Le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises appliquait une politique de passation par profits et pertes qui était la même pour les bureaux locaux de Gaza, de Cisjordanie, de Syrie et de Jordanie. Or les conditions économiques, sociales et politiques dans lesquelles opéraient ces bureaux n'étaient pas les mêmes et n'entraînaient pas le même degré de risque de défaillance en ce qui concernait les crédits. Le Département n'avait pas effectué d'étude pour déterminer quelles hypothèses de risque devaient être appliquées aux prêts dans chaque bureau local;

b) Le Département inscrivait en recettes les sommes recouvrées sur des montants qui avaient été passés en profits et pertes, une pratique qui n'était pas conforme aux normes internationales d'information financière. Ces normes

voulaient que les sommes recouvrées apparaissent dans des comptes subsidiaires, après les recettes d'exploitation et avant les dépenses;

c) Le Département avait enregistré des pertes de 1,9 million de dollars pour 2006 et, à cette date, comptabilisait des pertes cumulées d'un montant de 6,6 millions de dollars. Malgré le montant de ces pertes, il n'avait pas effectué de prévisions ni de comparaison avec d'autres organismes de microfinancement opérant dans des conditions analogues aux siennes, pour évaluer sa viabilité. Pour 2007, le Département a continué d'enregistrer des pertes, d'un montant de 2,5 millions de dollars.

5. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a procédé à différents examens de la gestion en application de l'article 7.5 du Règlement financier, selon lequel le Comité doit formuler des observations sur l'efficacité des procédures financières, le système comptable et les contrôles financiers internes et, d'une manière générale, sur l'administration et la gestion des activités. L'Assemblée générale avait aussi demandé au Comité d'examiner la suite donnée à ses recommandations antérieures et de lui en rendre compte. Ces questions sont traitées aux paragraphes 12 à 18.

6. Comme par le passé, le Comité a présenté les résultats de ses contrôles à l'Administration, dans des lettres d'observations détaillant ses conclusions et recommandations, ce qui a donné lieu à des échanges suivis. Pour la période considérée, il y a eu deux lettres d'observations.

7. Dans le présent rapport, lorsqu'une observation se réfère à un lieu particulier, elle ne porte que sur ce lieu, et il ne faut en déduire ni qu'elle s'applique à d'autres lieux, ni qu'elle ne s'y applique pas.

8. Le présent rapport porte sur des questions que le Comité estime devoir porter à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations et conclusions y formulées ont fait l'objet d'une discussion avec l'Administration, aux vues de laquelle il est fait la place qu'il convient.

2. Coordination avec les services d'audit interne

9. Le Comité a continué d'organiser ses vérifications en coordination avec le Département des services de contrôle interne afin d'éviter les chevauchements d'activité et de déterminer dans quelle mesure il peut utiliser les travaux des auditeurs internes. L'audit séparé du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises, dont les conclusions sont indiquées ci-dessus, a été effectué par un cabinet d'audit extérieur, sous la supervision du Département des services de contrôle interne. Le Comité est satisfait des rapports d'audit de celui-ci, mais il a noté que ses plans d'audit n'étaient pas exécutés dans leur totalité.

3. Principales recommandations

10. Le Comité recommande principalement que l'Office :

a) **Consulte les donateurs en vue de reprogrammer les ressources qui apparaissent dans les soldes des engagements non réglés (par. 27);**

b) **Rende compte de la valeur de tous ses terrains et bâtiments dans ses états financiers (par. 37);**

c) Veille, en coordination avec l'ONU, à ce que le montant des prestations dues au titre de l'assurance maladie après la cessation de service soit déterminé et comptabilisé avec exactitude (par. 46);

d) Révise son plan de mise en œuvre des normes IPSAS et le fasse approuver, et indique dans son plan les responsabilités de tous les intervenants et y inclue un mécanisme permettant de les informer (par. 51);

e) Suive les directives concernant les délais à respecter aux différents stades du processus d'achat (par. 70);

f) Tienne un fichier dans lequel seront enregistrés tous les biens durables, y compris les terrains et les bâtiments, ainsi que, pour chaque bien, son coût, son numéro, une description et la date d'achat, afin que ces biens puissent être convenablement comptabilisés (par. 74);

g) Envisage d'indiquer dans ses états financiers la valeur des biens non durables qui lui restent en fin d'exercice, afin de progresser sur les plans de la transparence et de la responsabilité et d'améliorer l'information financière, et en prévision de l'application des normes comptables internationales du secteur public (par. 80);

h) Élabore des plans de gestion des ressources humaines pour ses bureaux locaux (par. 85);

i) Mette au point un plan exhaustif de reprise après sinistre et de continuité des opérations et le communique à l'ensemble de son personnel (par. 107);

j) Inclue dans son programme d'audit la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, en collaboration avec le Département des services de contrôle interne (par. 137).

11. Les autres recommandations du Comité sont présentées aux paragraphes 32, 55, 59, 63, 67, 88, 92, 93, 98, 101, 112, 116, 121, 125, 128, 131, 137 a), 143, 158, 162, 165 et 169. Elles n'abordent pas la question des sanctions ou mesures disciplinaires que l'Administration pourrait vouloir imposer à des fonctionnaires ayant régulièrement failli à l'obligation de veiller au respect du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Office et de l'ONU, des instructions administratives et des directives connexes.

B. Constatations et recommandations détaillées

1. Suite donnée aux recommandations antérieures

12. Conformément au paragraphe 7 de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale, en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les mesures prises par l'UNRWA pour donner suite aux recommandations formulées dans son rapport sur l'exercice biennal clos le 31 décembre 2005. Dans son rapport (A/62/355) sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes concernant l'application des recommandations du Comité, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a encouragé l'Office à poursuivre ses efforts en vue d'accélérer l'application des recommandations du Comité des commissaires aux

comptes. Le Comité consultatif a en effet constaté que l'Office tardait à mettre en application celles que lui-même avait relevées dans son rapport (A/62/120).

13. L'Office a mis au point un processus de développement institutionnel intitulé « Pour servir plus efficacement les réfugiés de Palestine : renforcement de la capacité de gestion de l'Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient », qui a été approuvé en septembre 2006 et lancé le 1^{er} janvier 2007. Ce plan comporte des initiatives stratégiques et interdépendantes organisées selon quatre volets : gestion du programme, gestion des ressources humaines, gestion des processus et des systèmes organisationnels, et encadrement.

14. Le processus de développement institutionnel constitue pour l'Office un outil grâce auquel il devrait pouvoir mettre en application les recommandations formulées par les commissaires aux comptes concernant l'exercice 2004-2005 et l'exercice considéré.

15. Sur un total de 34 recommandations, 17 (50 %) avaient été appliquées intégralement et 14 (41 %) partiellement, 2 (6 %) n'avaient pas du tout été mises en œuvre, et 1 (3 %) était devenue caduque. On trouvera le détail de ces recommandations en annexe.

Recommandations partiellement mises en œuvre

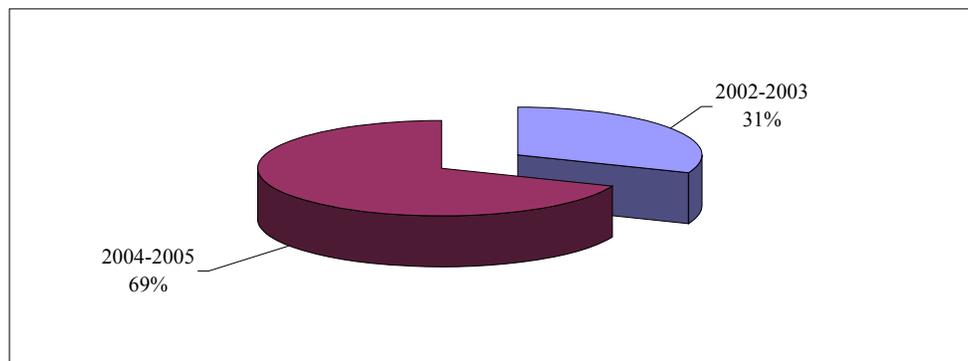
16. D'après les renseignements donnés par l'Office, la plupart des recommandations qui ont été partiellement appliquées devaient être mises en œuvre dans le cadre du plan de développement institutionnel, qui était en cours d'application et devait être achevé en 2008. C'était le cas notamment des recommandations relatives à la gestion axée sur les résultats et aux ressources humaines; les observations relatives à l'informatique, en revanche, devaient être mises en œuvre dans le cadre de la version la plus récente du progiciel de gestion intégré, qui était en cours d'élaboration. Le Comité juge préoccupant le pourcentage élevé de recommandations non encore complètement mises en œuvre.

Répartition chronologique des recommandations antérieures

17. Comme l'avait demandé le Comité consultatif (A/59/736, par. 8), les commissaires aux comptes ont aussi analysé l'ancienneté des recommandations qui n'avaient été mises en œuvre que partiellement ou qui ne l'avaient pas été du tout. On trouvera en annexe, en regard de chaque recommandation, l'exercice au sujet duquel elle a été formulée la première fois.

18. Sur les 16 recommandations qui n'avaient pas été complètement appliquées, 11 (69 %) avaient trait à l'exercice 2004-2005 et 5 (31 %) avaient été formulées la première fois pour l'exercice 2002-2003, comme indiqué à la figure 1 ci-dessous.

Figure 1
Répartition chronologique des recommandations des exercices antérieurs n'ayant été mises en œuvre que partiellement ou pas du tout



2. Aperçu général de la situation financière

Principaux ratios financiers

Tableau 1

Principaux ratios financiers

Ratio	Exercice biennal clos le 30 décembre			Dividende et diviseur du ratio de 2007 ^a
	2003	2005	2007	
Contributions statutaires non acquittées/total de l'actif ^b	0,23	0,23	0,20	87/447
Disponibilités/total de l'actif ^c	0,64	0,63	0,47	212/447
Actif à court terme/passif à court terme (ratio de liquidité) ^d	2,48	2,88	1,57	355/225
Disponibilités/passif ^e	1,58	1,82	0,94	212/225
Actif/passif ^f	2,48	2,88	1,99	447/225
Engagements non réglés/total du passif ^g	0,66	0,54	0,58	130/225

^a En millions de dollars des États-Unis.

^b Un ratio faible est signe de bonne santé financière.

^c Un ratio élevé est signe de bonne santé financière.

^d Le ratio est favorable s'il est supérieur à 1.

^e Un ratio faible est signe que les disponibilités sont insuffisantes pour régler les dettes.

^f Un ratio élevé indique que les actifs sont d'un montant suffisant pour couvrir tous les engagements.

^g Un ratio faible est signe que l'entité règle ses engagements.

19. Le tableau qui précède contient une série de ratios, établis à partir des états financiers. Le rapport des contributions mises en recouvrement et non acquittées au total de l'actif s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, ce qui indique que la stratégie de collecte des contributions a été améliorée. Le rapport des disponibilités au total de l'actif s'est dégradé par rapport à l'année précédente. Seulement 47 % du total de l'actif est disponible sous forme suffisamment liquide pour pouvoir être mobilisé pour régler les dettes immédiates de l'Office. Le ratio disponibilités/passif s'est lui aussi dégradé par rapport à l'exercice antérieur, à

savoir que pour chaque dollar de dette, l'Office ne dispose d'actifs liquides qu'à hauteur de 94 cents. Toutefois, d'après le ratio de liquidité (actif/passif), l'Office connaît une situation financière saine, même si ce ratio a diminué par rapport à l'exercice biennal antérieur. Le ratio des engagements non réglés s'est dégradé par rapport à l'exercice antérieur.

20. D'après le ratio de liquidité, l'Office dispose de 1,57 dollars (2,88 dollars en 2004-2005) de ressources à court terme pour chaque dollar de dette à court terme. La norme acceptable est de 1 dollar d'actif à court terme pour 1 dollar de dette à court terme. La position de l'Office s'est dégradée par rapport à l'exercice antérieur, mais ceci est dû à une hausse importante des engagements non réglés suite au bouclage de la bande de Gaza.

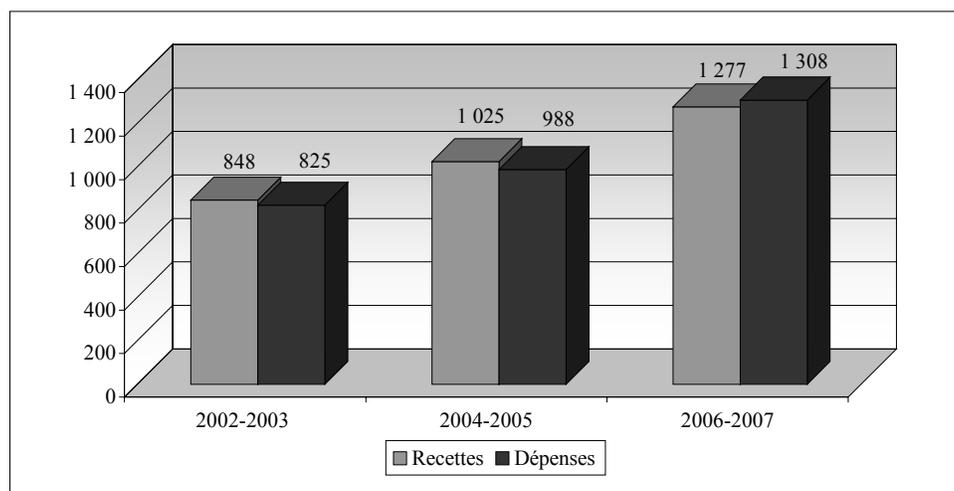
21. D'après le ratio de solvabilité, l'Office dispose de 1,99 dollars (3,56 dollars en 2004-2005) pour chaque dollar de dette à long terme. La norme acceptable est de 2 dollars pour chaque dollar de dette. Là aussi, la position de l'Office s'est dégradée, et pour la même raison que celle indiquée au paragraphe précédent.

3. État des recettes et des dépenses

22. Le montant total des recettes de l'exercice considéré s'est élevé à 1 milliard 277 millions de dollars (1 milliard 25 millions de dollars en 2004-2005) et celui des dépenses à 1 milliard 308 millions (987 millions en 2004-2005), d'où un déficit de 31 millions de dollars. À la figure 2, les recettes sont comparées aux dépenses pour les exercices 2006-2007, 2004-2005 et 2002-2003.

Figure 2
Évolution comparée des recettes et des dépenses

(En milliards de dollars des États-Unis)



23. L'Office accuse un déficit de 31 millions de dollars pour l'exercice considéré (contre un excédent de 37 millions en 2004-2005). Le Comité a toutefois noté que les dépenses d'administration ne représentaient que 4 % des dépenses totales et que la plupart des dépenses étaient consacrées à des activités liées au programme. Il a aussi noté que les dépenses afférentes aux projets avaient augmenté de 125 % et que

les dépenses au titre des appels d'urgence s'étaient accrues de 60 % en raison des besoins.

24. L'augmentation des dépenses (320 millions de dollars environ de plus en 2006-2007 qu'en 2004-2005, soit une progression de 32 %) était due essentiellement au fait que les contributions des donateurs ayant augmenté de 20 %, l'Office a été en mesure de dépenser plus.

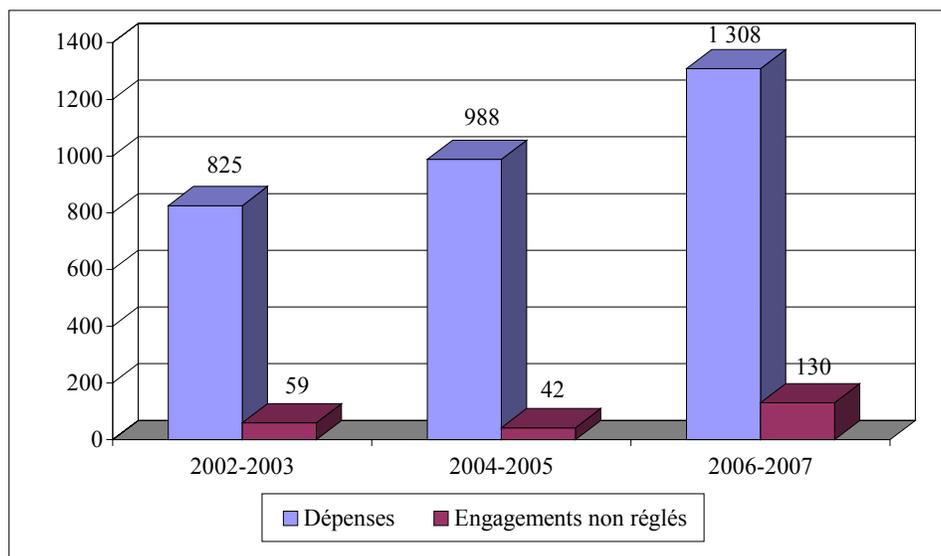
Engagements non réglés

25. Au 31 décembre 2007, les engagements non réglés (réserve pour engagements non réglés) se montaient à 130 millions de dollars, soit 10 % du total des dépenses de l'exercice biennal. Ils avaient augmenté de 78 millions de dollars par rapport à 2004-2005, soit une progression de 148 %. Cette augmentation était due au bouclage prolongé de la bande de Gaza, qui a retardé l'exécution et l'achèvement de certains contrats et empêché de régler des engagements qui auraient dû être liquidés en 2007. Dans la figure 3, les engagements non réglés sont comparés au total des dépenses pour les exercices biennaux 2002-2003, 2004-2005 et 2006-2007.

Figure 3

Évolution comparée des engagements non réglés et des dépenses

(En millions de dollars des États-Unis)



26. Des ressources ont été engagées sur des projets dont l'exécution a été retardée ou n'a pu commencer à cause de circonstances extérieures. De ce fait, une partie des ressources de l'Office, dont le montant est déjà très limité, est engagée dans des projets dont l'exécution est retardée, alors qu'elles pourraient être employées, avec le consentement des donateurs, au financement de programmes et de projets dans d'autres domaines, ou de projets qui ne sont pas touchés par le bouclage de la bande de Gaza.

27. Le Comité recommande que l'Office consulte les donateurs en vue de reprogrammer les ressources qui apparaissent dans les soldes des engagements non réglés.

28. L'Office a expliqué au Comité que sa recommandation ne pourrait peut-être pas être appliquée car les engagements non réglés proviennent d'arrangements financiers qui concernent des fonds strictement destinés à certains projets. Il se propose néanmoins d'examiner avec les donateurs la question des engagements non réglés qui sont en suspens depuis une date ancienne, afin de trouver avec eux une solution qui conviendrait à tous.

4. État de l'actif, du passif, des réserves et du solde des fonds

Contributions à recevoir

29. Le montant des contributions mises en recouvrement et encore à recevoir était de 87 millions de dollars au 31 décembre 2007. Sur ce montant, 66 millions de dollars correspondaient à l'exercice antérieur, soit 21 millions de dollars, ou 32 %, de plus que précédemment.

30. Bien qu'il soit indiqué au paragraphe 33 des Normes comptables du système des Nations Unies que « des provisions pourront être constituées en cas de retard dans [le] recouvrement [des contributions] », l'Organisation des Nations Unies, conformément aux décisions de l'Assemblée générale sur la question, a pour politique de ne pas constituer de provision en cas de retard dans le recouvrement des sommes mises en recouvrement. Toutefois, l'Office passe par profits et pertes toutes les annonces de contribution auxquelles il n'a pas été donné suite au bout de deux ans. Pour l'exercice considéré, le montant correspondant était de 5,8 millions de dollars.

Comptes débiteurs

31. Le solde des comptes créditeurs, qui se monte à 44 millions de dollars, comprend un montant de 544 074 dollars correspondant à des sommes à recevoir de l'Autorité nationale palestinienne. Ce montant avait trait à des frais de transport acquittés par l'Office au cours d'une période allant de 1990 à 1994 et qui devaient être remboursés par l'Autorité. En ce qui concerne l'exercice considéré, l'Office n'a pas fourni de nouvelles données qui permettraient de penser que la somme est recouvrable.

32. L'Office a accepté, comme le recommandait le Comité, d'examiner si la dette de l'Autorité nationale palestinienne était recouvrable et de constituer le cas échéant une provision pour créance douteuse.

33. L'Office a indiqué au Comité qu'il continuait d'inscrire ce solde dans ses comptes pour pouvoir éventuellement le déduire d'un montant d'environ 370 000 dollars qui était dû à l'Autorité palestinienne. Toutefois, si cette opération n'avait pas lieu au cours de l'exercice suivant, il envisagerait de le passer par profits et pertes.

Terrains et bâtiments

34. L'Office a pour la première fois inscrit les terrains et bâtiments dans les états financiers de l'exercice 2006-2007. Il a inscrit à ce titre un montant de 88,5 millions

de dollars dans l'état de l'actif et du passif. Il a retraité les chiffres correspondants indiqués à des fins de comparaison, soit 62,4 millions de dollars. L'Office a toujours comptabilisé les terrains et bâtiments au coût historique, coût qui était évalué à 340,3 millions de dollars en 2004-2005 et à 302,4 millions de dollars en 2002-2003.

35. Le Comité s'est demandé si le coût historique porté sur l'état de l'actif et du passif de l'exercice considéré n'était pas sous-évalué. L'Office a expliqué que les terrains et bâtiments achetés avant 2002 n'étaient pas compris dans le montant de 88,5 millions de dollars porté dans l'état de l'actif et du passif et dans les notes afférentes aux états financiers. La raison en était que le coût historique des bâtiments achetés et passés en charges avant le 31 décembre 2001 ne pouvait être déterminé avec fiabilité; leur valeur pouvait en effet avoir changé du fait que certains bâtiments avaient pu être endommagés, que des questions devaient être réglées concernant la propriété des terrains et des abris et que les comptes anciens n'étaient pas toujours complets.

36. Le Comité n'a donc pas pu déterminer la valeur totale des terrains et bâtiments de l'Office. Celui-ci avait toutefois entrepris de réévaluer ses actifs en vue de l'introduction des Normes comptables internationales pour le secteur public (normes IPSAS) en 2010.

37. L'Office a accepté, comme le recommandait le Comité, de rendre compte de la valeur de tous ses terrains et bâtiments dans ses états financiers.

38. L'Office a fait savoir au Comité que le nouveau traitement comptable des terrains et des bâtiments dans ses états financiers était conforme aux recommandations de son comité de l'audit et des inspections. Le montant enregistré pour l'exercice antérieur représentait le montant cumulé des dépenses au titre des terrains et des bâtiments passées en charges depuis la création de l'Office. Celui-ci se proposait en outre de faire appel à un cabinet indépendant avant la fin de 2008 pour réévaluer ses terrains et bâtiments, afin de mieux déterminer leur juste valeur en vue de l'adoption des normes IPSAS.

5. Réserves et soldes des fonds

39. Dans ses états financiers pour l'exercice considéré, l'Office mentionne six types de réserves : le fonds de roulement, le solde des fonds, la réserve pour écart de réévaluation, la réserve pour les bâtiments financés dans le cadre de projets, les bénéfices non distribués et la réserve afférente au Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

40. Le fonds de roulement s'établissait à 40 millions de dollars au 31 décembre 2007 (38 millions en 2005) et le solde des fonds à 74 millions de dollars (129 millions en 2005). Au cours de l'exercice considéré, l'Office a de nouveau modifié sa méthode comptable et porté les terrains et bâtiments au bilan, d'où la création d'une réserve pour écart de réévaluation, dont le montant était de 60 millions de dollars (45 millions en 2005). La réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets se montait à 26 millions de dollars (22 millions en 2004-2005) au 31 décembre 2007.

6. Prestations dues à la cessation de service

41. Cette année, conformément aux résolutions 60/255 et 61/264 de l'Assemblée générale, l'Administration a changé le mode de présentation des prestations dues à

la cessation de service. Au lieu de donner l'information dans les notes relatives aux états financiers, elle comptabilise ces charges et les fait figurer dans le corps desdits états.

42. Le montant qui figure dans les états financiers de l'exercice au titre des prestations dues à la cessation de service est égal à 22,1 millions de dollars, soit le solde représentant la conversion en numéraire de la totalité des jours de congé accumulés dus au personnel recruté sur le plan régional. La dette à cet égard est calculée en multipliant le nombre de jours de congé accumulés par chaque personne, à hauteur du nombre maximum de jours de congé autorisés par le règlement du personnel, par le montant du traitement le plus récent tel qu'il apparaît dans les états de paie.

43. Le montant indiqué à ce titre dans les notes afférentes aux états financiers est de 206,3 millions de dollars. On a calculé ce montant estimatif en faisant l'hypothèse d'une liquidation de l'Office. Toutefois, il ne représente pas une dette effective à court terme et il n'y a aucune raison de penser, en l'état actuel des choses, que l'Office cessera ses activités.

44. Il est indiqué dans les notes relatives aux états financiers que le coût des prestations dues à la cessation de service au titre du personnel recruté sur le plan international est à la charge du Secrétariat de l'ONU, et que les états financiers de l'Office ne comportent aucune provision à cet effet. De fait, l'Office n'a pas ouvert de rubrique à cet effet dans ses états financiers, la provision correspondant à l'assurance maladie après la cessation de service, pour le personnel international, devant figurer dans les comptes de l'ONU [publiés sous la cote A/63/5 (Vol. I)]. Toutefois, l'ONU a signalé au Comité qu'elle avait par erreur omis l'Office dans le calcul du montant actuariel de ses engagements au 31 décembre 2007, si bien que la part de l'Office dans la provision au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ne figurait pas dans ses états financiers. L'ONU a indiqué au Comité qu'elle avait effectivement à sa charge les frais d'assurance maladie après la cessation de service en ce qui concerne le personnel de l'Office affecté à des postes financés au moyen du budget ordinaire de l'Organisation; elle estimait le montant de cet engagement à 6,6 millions de dollars au 31 décembre 2007. Le Comité n'a pas validé ce passif.

45. Dans les notes afférentes à ses états financiers, l'Office fait état d'un montant de 3,2 millions de dollars au titre des autres prestations dues à la cessation de service en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international. Des données détaillées figurent dans le tableau 2 ci-dessous.

46. Le Comité recommande que l'Office, en coordination avec l'ONU, veille à ce que le montant des prestations dues au titre de l'assurance maladie après la cessation de service soit déterminé et comptabilisé avec exactitude.

Tableau 2
Montants estimatifs à provisionner au titre des prestations dues à la cessation de service, en ce qui concerne le personnel recruté sur le plan international, au 31 décembre 2007
 (En dollars des États-Unis)

<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
Prime de rapatriement	1 800 000
Jours de congé annuel accumulé	1 400 000
Total	3 200 000

7. Préparation de la mise en œuvre des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS)

47. En application de la résolution 61/233 de l'Assemblée générale et comme suite aux observations formulées par le Comité consultatif dans son rapport A/61/350, le Comité a décidé d'analyser les insuffisances dont souffrent la mise en œuvre des normes IPSAS et celle de progiciels de gestion intégrés nouveaux ou modernisés. Le Comité consultatif avait fait observer qu'il serait souhaitable que ces derniers soient conçus en tenant pleinement compte des exigences des premières.

48. L'Office a indiqué au Comité qu'il continuerait d'utiliser le progiciel de gestion intégré actuel (Système de gestion financière). Ce système permettait en effet de tenir une comptabilité en droits constatés intégrale et comportait des fonctionnalités pour la comptabilité des immobilisations et des stocks. Il ne serait donc pas nécessaire d'acheter un nouveau progiciel de gestion intégré pour assurer l'application des normes IPSAS. Il faudrait néanmoins adapter et modifier ça et là le progiciel, essentiellement pour qu'il puisse permettre d'enregistrer, de traiter et de produire des informations financières et des rapports conformes aux normes IPSAS.

49. Le Comité a examiné le plan de l'Office en ce qui concerne l'adoption des normes IPSAS et noté que rien n'indiquait que ce plan avait été approuvé. En outre, le plan ne distinguait pas des étapes successives de mise en œuvre.

50. Le plan de mise en œuvre des normes IPSAS désignait des intervenants dans le processus mais ne définissait pas le rôle et les responsabilités du personnel des services juridique et informatique, des auditeurs internes, du personnel employé sur les projets, ni du personnel chargé des évaluations, pas plus que des donateurs et des partenaires d'exécution. Il ne prévoyait pas non plus de mécanisme formel d'information des parties prenantes.

51. **L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait :**

a) Réviser son plan de mise en œuvre des normes IPSAS et le faire approuver;

b) Indiquer dans son plan les responsabilités de tous les intervenants et y faire figurer un mécanisme d'information.

52. L'Office a fait savoir au Comité que le Contrôleur avait approuvé son plan de mise en place des normes IPSAS et qu'il le réviserait en tenant compte des recommandations du Comité, avant de le présenter au Commissaire général pour approbation définitive.

8. Gestion des achats et des marchés

Enregistrement des fournisseurs potentiels

53. Le paragraphe 9 B i) de la section 3 du manuel des procédures d'approvisionnement de l'Office stipule que la Division des marchés et de la logistique et les services correspondants dans les bureaux locaux tiennent des registres de fournisseurs préapprouvés. Ceux-ci sont complétés au fur et à mesure que l'on confirme qu'un fournisseur remplit les conditions requises.

54. Le Comité a noté que les procédures et les règles d'achat de l'Office ne comportaient pas d'indication sur les critères qui permettent de déterminer si tel fournisseur pouvait être accepté ou non.

55. L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait revoir les critères d'approbation des fournisseurs potentiels et réfléchir aux critères à faire figurer dans les règles et procédures relatives aux achats.

56. L'Office a indiqué au Comité qu'il donnerait suite à sa recommandation en publiant des instructions claires conformes à la pratique du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies et du Système commun de codification des Nations Unies. Celles-ci seront incluses dans le manuel des achats, qui sera conforme aux directives de l'ONU en la matière. L'Office a en outre indiqué qu'il continuerait de réfléchir aux renseignements à recueillir, en vue d'élargir l'éventail des fournisseurs de pays en développement, et qu'il mettrait son registre en conformité avec le Code de conduite à l'intention des fournisseurs des Nations Unies.

Évaluation des fournisseurs

57. Le Comité a noté que, dans les bureaux de la bande de Gaza et de Cisjordanie, les dossiers ne permettaient pas de savoir si tous les fournisseurs avaient été évalués.

58. L'Office a expliqué, à propos des cas relevés dans le bureau de la bande de Gaza, que la plupart des fournisseurs locaux du bureau étaient des entrepreneurs individuels qui, à la différence des sociétés, n'étaient pas tenus de publier ni de présenter des états financiers vérifiés. Le bureau de Gaza avait toutefois toujours exigé de ces fournisseurs qu'ils remettent un document de la banque confirmant qu'ils détenaient un compte actif et jouissaient d'une bonne réputation.

59. L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait inclure dans ses dossiers toute la documentation voulue, y compris les documents relatifs à l'évaluation des fournisseurs.

60. L'Office a informé le Comité que le personnel des bureaux de la bande de Gaza et de la Cisjordanie se rendait auprès des fournisseurs pour les informer des pratiques concernant le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies et le Système commun de codification des Nations Unies. En outre, tous les bureaux locaux tenaient désormais des fichiers de fournisseurs et la liste des fournisseurs avait été revue; de plus de 8 000 fournisseurs, on était passé à 1 100 environ.

Liste des fournisseurs approuvés

61. Le Comité a noté que la liste des fournisseurs des bureaux de la bande de Gaza et de Cisjordanie n'était pas mise régulièrement à jour et que de ce fait des fournisseurs ne remplissant pas les conditions requises risquaient d'être invités à répondre à un appel d'offre pour un marché de biens ou de services.

62. L'Office a expliqué, s'agissant de l'un des cas cités au bureau de Cisjordanie, que le fournisseur était enregistré dans le système mais n'avait jamais été approuvé car il n'avait pas remis les documents voulus. Le fournisseur en question figurait par erreur sur la liste mais n'avait jamais été invité à répondre à un appel d'offre et aucune adjudication n'avait jamais été faite en sa faveur.

63. L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle les bureaux locaux devaient régulièrement mettre à jour leur registre des fournisseurs approuvés.

64. L'Office a informé le Comité qu'à l'occasion de l'introduction du système de gestion des achats et des stocks, tous les dossiers avaient été mis à jour, dans les bureaux locaux et aux sièges. L'opération était terminée en janvier 2008. En outre, il était désormais précisé dans les procédures d'achat que les données devaient être mises à jour deux fois par an.

Rapprochements entre Kardex et Reality

65. Le Comité s'est rendu dans les entrepôts des bureaux de la bande de Gaza et de Cisjordanie. Les mouvements de stocks étaient enregistrés manuellement dans un système Kardex puis saisis électroniquement dans le système électronique de tenue des stocks (Reality). Le bureau de la bande de Gaza effectuait chaque mois des rapprochements entre les deux systèmes, mais ce n'était pas le cas au bureau de Cisjordanie.

66. Il y avait un risque que les données entrées dans Reality soient incomplètes, incorrectes ou obsolètes et que par conséquent la comptabilité des stocks ne soit pas exacte.

67. L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait revoir le système actuel d'enregistrement manuel des mouvements de stocks.

68. L'Office a indiqué au Comité qu'il avait donné suite à sa recommandation en supprimant peu à peu les systèmes Kardex et Reality pour les remplacer par le système de gestion des achats et des stocks. Le nouveau système était un système intégré qui permettait de saisir les opérations d'inventaire et d'effectuer en temps réel des rapprochements avec les opérations d'achat et de paiement correspondantes. En outre, des rapprochements sont opérés en continu et électroniquement et des inventaires physiques seront effectués régulièrement.

Délais d'achat

69. Dans son rapport sur l'exercice biennal 2004-2005, le Comité a recommandé à l'Office, recommandation que celui-ci a acceptée, d'établir des contrôles ou de les renforcer afin de surveiller les délais d'approvisionnement et de les réduire. Le Comité a noté qu'il s'écoulait un délai trop long entre le moment où les demandes d'achat étaient présentées et celui où les bons de commande étaient établis, puisqu'il fallait compter un battement de 8 à 12 mois.

70. **Le Comité a réitéré la recommandation qu'il avait déjà adressée à l'Office, à savoir que celui-ci devait suivre les directives concernant les délais à respecter aux différents stades du processus d'achat.**

71. L'Office a signalé au Comité que le système de gestion des achats et des stocks comporterait, pour chaque phase du processus d'achat, des indications de délai précises, depuis la date d'approbation de la demande de fourniture jusqu'au paiement de la facture.

9. Gestion des biens durables

72. Les biens durables sont des produits ou du matériel dont la valeur unitaire atteint ou dépasse 1 500 dollars au moment de l'achat et qui ont une durée de vie utile d'au moins cinq ans. Comme il est indiqué dans la note 9, la valeur de ces biens au 31 décembre 2007 s'établissait à 95,3 millions de dollars, en augmentation de 17 % par rapport aux 81,3 millions de l'exercice précédent.

Fichier des biens durables

73. Le Comité a noté que l'Office ne tenait pas de fichier permettant de suivre l'état du stock de biens durables. L'Office lui a remis un tableau Excel qui contenait une liste des biens, mais sur laquelle ne figuraient pas la date d'achat, les références de la facture, une description des articles, leur numéro, leur emplacement, ni les informations concernant leur éventuelle cession (terminée ou en cours). En outre, les terrains et les bâtiments préfabriqués n'étaient pas inclus dans la liste. En l'absence de fichier des biens durables, certains de ces biens risquaient de ne pas être pris en compte à hauteur de leur valeur et des pertes risquaient de ne pas être détectées.

74. **L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait :**

a) **Tenir un fichier dans lequel seraient enregistrés tous les biens durables, y compris les terrains et les bâtiments, ainsi que, pour chaque bien, son coût, son numéro, une description et la date d'achat, afin que ces biens puissent être convenablement comptabilisés;**

b) **Mettre en place des procédures en vue d'effectuer régulièrement un inventaire physique des biens pour vérifier leur existence et leur état, de procéder éventuellement à des enquêtes et d'effectuer les ajustements voulus en cas d'écart.**

75. L'Office a indiqué au Comité que des fichiers étaient tenus au niveau des bureaux locaux et que la vérification physique des biens faisait partie des procédures en place. En outre, le module « actifs » du système de gestion financière, qui serait mis en place au cours du deuxième semestre de 2008, comporterait un registre consolidé qui centraliserait toutes les informations relatives aux biens durables de l'ensemble de l'Office.

10. Biens non durables

76. Les biens non durables sont les produits et le matériel dont la valeur unitaire n'atteint pas 1 500 dollars au moment de l'achat et dont la durée de vie utile est inférieure à cinq ans. Il y a cependant plusieurs exceptions.

77. Dans le choix et l'application des méthodes comptables, le paragraphe 5 des Normes comptables du système des Nations Unies impose le respect des principes de prudence, de la primauté de la substance sur la forme et du caractère significatif de l'information. En outre, le paragraphe 49 établit que la valeur des stocks (hors biens durables, mobilier et véhicules à moteur) doit être déclarée en fin d'exercice à l'actif des états financiers.

78. Le Comité a noté que la valeur des biens non durables, sauf en ce qui concerne le matériel de broderie et de menuiserie, n'était pas indiquée dans les états financiers, alors même qu'il en existait un stock d'une valeur considérable dans les pharmacies, les entrepôts et les centres de distribution alimentaire.

79. L'Office a indiqué au Comité qu'il n'avait pas eu pour règle de publier la valeur de ses biens non durables, car cela entraînerait à la fin de l'exercice une réduction des dépenses dont le montant devrait être porté au crédit des États Membres, ce qui serait impossible, l'argent ayant déjà été dépensé.

80. L'Office a accepté la recommandation du Comité selon laquelle il devait envisager d'indiquer dans ses états financiers la valeur des biens non durables qui lui restent en fin d'exercice, afin de progresser sur les plans de la transparence et de la responsabilité et d'améliorer l'information financière, et en prévision de l'application des Normes comptables internationales du secteur public.

81. L'Office a informé le Comité que lorsqu'il aurait introduit le système de gestion des achats et des stocks, il pourrait adopter un nouveau logiciel qui lui permettrait de rendre compte de la valeur des biens non durables qui n'auront pas été utilisés.

11. Gestion des ressources humaines

Planification des ressources humaines

82. Lorsqu'il a audité la gestion des ressources humaines dans les bureaux locaux de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, le Comité a noté que ces deux bureaux ne s'étaient pas encore dotés d'un plan de gestion des ressources humaines.

83. Bien que les bureaux locaux ne soient pas tenus d'élaborer leur propre plan de gestion des ressources humaines, le Comité estime qu'il serait de bonne règle qu'ils mettent au point et fassent approuver de tels plans, dans la mesure où ils recrutent eux-mêmes leur personnel. En l'absence d'un tel plan, il n'est pas possible de planifier, d'évaluer, de contrôler et d'améliorer comme il convient l'efficacité de la gestion des ressources humaines, qui comprend la planification et la prévision des recrutements, la sélection et l'affectation du personnel, le suivi du comportement professionnel et le renforcement des compétences et des connaissances.

84. L'Office a indiqué que, suite à la recommandation formulée à cet effet dans le précédent rapport du Comité, il s'était attaché à achever son plan de gestion des ressources humaines d'ici à 2009, et à faire régulièrement le point des progrès accomplis vers la réalisation de cet objectif. L'Office a ajouté qu'il appliquait une approche systématique de la planification des ressources humaines, dont il estimait qu'elle faisait partie intégrante des mesures à prendre dans le cadre de la composante ressources humaines du processus de développement institutionnel.

85. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, d'élaborer des plans de gestion des ressources humaines pour ses bureaux locaux.

86. L'Office a informé le Comité qu'il était en train de mettre en place une stratégie globale dans le domaine des ressources humaines, qui avait fait l'objet d'un examen détaillé lors d'une réunion récente du Comité de gestion. L'un des éléments de cette stratégie était la planification des effectifs au siège et sur le terrain, en liaison avec le cycle de gestion des programmes et le cycle budgétaire. L'Office mettait au point des outils, dont la planification des effectifs, aux fins de la gestion du programme.

Planification de la relève

87. Comme il l'avait fait savoir précédemment au Comité, l'Office n'avait pas de dispositif de planification de la relève en place.

88. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, de mettre en place un dispositif formel de planification de la relève.

89. L'Office a indiqué au Comité que la planification de la relève était un des éléments de la planification générale des effectifs qui serait entreprise en 2008. En outre, l'Office organisait régulièrement des entretiens avec les membres du personnel recrutés sur le plan international lorsqu'ils cessaient leurs fonctions. Pour être en mesure de sélectionner des cadres supérieurs qualifiés pour remplacer les dirigeants qui partent à la retraite, l'Office a lancé un vaste programme de formation et de perfectionnement des cadres homologué par des institutions extérieures. Ce programme a démarré en 2007.

Système d'évaluation et de notation du personnel

90. Le Comité a noté que l'Office procédait chaque année à une évaluation des résultats de son personnel, dans le cadre de laquelle le travail de chaque agent était examiné et faisait l'objet d'un entretien au cours duquel étaient recensés les points faibles et les points forts de l'intéressé ainsi que les possibilités d'amélioration et de formation. Le Comité a noté que les avis formulés par les responsables hiérarchiques n'étaient pas étayés et que les besoins de formation n'étaient pas définis dans le cadre de ces évaluations.

91. Le Comité avait déjà recommandé que l'Office établisse des plans de progression individuels pour l'ensemble de son personnel dans le contexte du système d'évaluation et de notation. Au moment de l'audit, de tels plans n'avaient pas été mis en place pour tous les membres du personnel.

92. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, d'établir des plans de progression individuels dans le contexte du système d'évaluation et de notation du personnel.

93. L'Office a accepté que, comme le Comité le recommandait, les supérieurs hiérarchiques formulent des avis étayés dans le cadre de la procédure d'évaluation et de notation des membres du personnel.

94. L'Office a informé le Comité qu'un système électronique amélioré d'évaluation et de notation du personnel, fondé sur les compétences, avait été élaboré et était mis en service pour le personnel recruté sur le plan international et le

personnel d'encadrement recruté sur le plan local. Ce système comprend une évaluation des besoins de formation et de perfectionnement et une évaluation au milieu et à la fin de la période contractuelle d'un an considérée. À plus long terme, l'Office prévoit de relier l'évaluation des résultats aux nouvelles dispositions concernant la gestion du programme, le système de classement des emplois et le régime de rémunération, qui font actuellement l'objet d'une refonte.

Représentation des hommes et des femmes

95. Lors de l'audit intermédiaire, le ratio hommes-femmes dans les bureaux locaux de la bande de Gaza et de la Cisjordanie n'atteignait pas l'objectif de parité fixé par le Secrétaire général. En ce qui concerne le personnel local, le ratio hommes-femmes était de 55/45 (sur un total de 9 490 agents, 4 235 (45 %) étaient des femmes, 5 255 (55 %) des hommes). Au niveau des administrateurs recrutés sur le plan local, sur un total de 547 personnes, 82 (15 %) étaient des femmes, 465 (85 %) des hommes.

96. En Cisjordanie, le ratio hommes-femmes était de 51/49 (sur un total de 4 329 agents, 2 102 (49 %) étaient des femmes, 2 227 (51 %) des hommes). Au niveau des administrateurs recrutés sur le plan local, sur un total de 439 personnes, 70 (16 %) étaient des femmes, 369 (84 %) des hommes.

97. L'Office a indiqué au Comité qu'il s'était efforcé d'assurer la diversité du personnel sélectionné. Toutefois, il n'avait jamais fixé de calendrier ni pris de mesures de responsabilisation pour réaliser l'objectif de parité. L'Office estimait qu'il était difficile de fixer un calendrier car il y avait peu de candidates à un grand nombre de postes vacants (comme ceux d'auxiliaire ou de garde), en raison des traditions locales ou des aptitudes physiques requises pour ces emplois.

98. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de fixer des objectifs d'étape en vue d'atteindre la parité hommes-femmes et de suivre toutes les nouvelles nominations en ayant ces objectifs à l'esprit.

99. L'Office a informé le Comité qu'en avril 2008, il avait adopté une stratégie globale de prise en compte des questions de parité pour 2008-2009, qui visait à intégrer le principe de l'égalité des sexes dans les politiques de gestion des ressources humaines, en fixant les objectifs à atteindre et les jalons intermédiaires. Les documents directifs concernant les questions d'égalité des sexes pouvaient être consultés par tous les membres du personnel sur ses sites intranet. En outre, un administrateur auxiliaire, qui serait spécialement chargé d'aider à mettre en œuvre l'intégration du principe de l'égalité des sexes, serait affecté en 2008 au Département des ressources humaines.

Taux de vacance de postes

100. L'Office a indiqué qu'il estimait qu'un taux de vacance de postes de 5 % était un objectif raisonnable et qu'il s'efforçait de pourvoir les postes vacants dans un délai de trois mois. Lorsqu'ils ont examiné l'état des vacances de postes, les auditeurs ont noté que le taux de vacance au bureau local de Gaza, qui était de 3,5 %, se situait dans la norme. En revanche, à 8,5 %, le taux de vacance au bureau local de la Cisjordanie était supérieur à la norme. De surcroît, certains postes étaient vacants depuis plus de 6 mois. Des vacances de postes d'une durée excessive pourraient avoir une incidence négative sur les services fournis par l'Office.

101. **L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, d'incorporer dans son plan de gestion des ressources humaines une stratégie visant à pourvoir les postes qui restent vacants pendant de longues périodes.**

102. L'Office a informé le Comité que la gestion des postes vacants avait été examinée lors des analyses des processus effectuées récemment, ainsi que par le Comité de gestion en décembre 2007. Un ensemble de stratégies sera mis en œuvre en 2008 pour remédier à ce problème.

103. L'Office a indiqué au Comité qu'il acceptait toutes les recommandations relatives aux ressources humaines et qu'il entendait y donner suite grâce à une refonte complète de la gestion des ressources humaines. Les réformes dans ce domaine faisaient partie intégrante du processus de développement institutionnel que l'Office avait engagé en 2005.

12. Technologies de l'information et des communications

104. Un examen de haut niveau des dispositifs de contrôle existants en ce qui concerne les systèmes informatiques a été réalisé au siège d'Amman et dans les bureaux locaux de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, en vue d'évaluer le niveau de protection des systèmes financiers qu'offrent ces dispositifs de contrôle.

105. Les résultats de cet examen montrent que, bien que certains dispositifs soient en place, il existe d'importantes défaillances dans le système général de contrôle.

Plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations

106. Le Comité avait déjà signalé que l'Office n'avait pas mis au point, publié ni communiqué de plan de reprise après sinistre et de continuité des opérations.

107. **L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau :**

a) De mettre au point un plan exhaustif de reprise après sinistre et de continuité des opérations et de le communiquer à l'ensemble de son personnel; et

b) De tester, d'évaluer et d'actualiser à intervalles réguliers son plan de reprise après sinistre.

108. L'Office a indiqué que, dans le souci d'accélérer la mise en œuvre de toutes les recommandations du Comité liées aux systèmes informatiques, il s'était assuré le concours d'un consultant pour l'aider à élaborer un projet de plan de reprise après sinistre, qui serait soumis à l'examen et à l'approbation du Comité de gestion de l'information récemment créé.

109. L'Office a par ailleurs informé le Comité qu'il avait conclu un mémorandum d'accord avec le Département de l'appui aux missions, aux termes duquel toutes les nouvelles applications centrales seraient transférées au centre de données de Brindisi (Italie), qui fournirait les services de reprise après sinistre. En outre, un deuxième réseau international étendu, qui assurera la connectabilité des systèmes, est actuellement mis en place.

Gestion des sauvegardes

110. Le Comité a relevé certaines défaillances concernant la gestion des sauvegardes. Il a notamment constaté qu'elles n'étaient pas stockées dans des sites

extérieurs, qu'elles n'étaient pas répertoriées et que rien n'indiquait qu'elles soient régulièrement vérifiées.

111. Sans un dispositif efficace de gestion des sauvegardes, l'Office n'a aucun moyen de s'assurer qu'il est en mesure de restaurer les données ou d'accéder aux sauvegardes.

112. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de remédier aux défaillances constatées au niveau des procédures de sauvegarde des données informatiques dans l'ensemble de ses services.

113. L'Office a informé le Comité qu'un programme bien établi de sauvegardes quotidiennes et mensuelles existait au siège d'Amman. Les sauvegardes mensuelles étaient conservées indéfiniment dans des coffres sûrs. À la fin de chaque opération de sauvegarde, les données étaient vérifiées. Pour les services du siège d'Amman, les bandes magnétiques étaient stockées dans des locaux extérieurs. Toutefois, pour les autres bureaux, les sauvegardes n'étaient pas conservées dans d'autres sites. L'Office avait commencé de mettre en place une telle procédure de stockage dans tous les bureaux.

114. L'Office a par ailleurs indiqué qu'il était en train de procéder à un examen des mécanismes de sauvegarde existants dans tous ses bureaux, dont les résultats seraient pris en compte dans un manuel d'opérations révisé destiné à l'ensemble de ses services. Ce manuel devait être publié d'ici à la fin du mois d'août 2008.

Stratégie et plan directeur concernant les services informatiques de l'Office

115. Le Comité a noté que la stratégie et le plan directeur concernant les services informatiques de l'Office n'avaient pas été mis à jour récemment, la dernière révision datant d'octobre 2004.

116. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de revoir et de mettre à jour son plan stratégique concernant les services informatiques, en tenant compte des pratiques de référence et des normes internationales en la matière.

117. L'Office a informé le Comité que son Comité de gestion de l'information, qui venait d'être créé, jouerait un rôle central dans la mise en œuvre et l'actualisation du plan stratégique concernant les services informatiques, comme le prévoyait son mandat.

Sécurité des systèmes informatiques

118. Au moment de l'audit, les directives destinées à assurer la sécurité des systèmes informatiques étaient encore à l'état de projet et n'avaient donc été ni approuvées ni mises en œuvre.

119. En vertu d'une note sur la sécurité de l'information publiée et approuvée le 24 juillet 2005, un groupe de travail sur la sécurité de l'information avait été créé. Les auditeurs ont également noté que le plan stratégique concernant les services informatiques prévoyait, aux paragraphes 3.3 et 4.1.1, l'établissement d'un plan de sécurité des systèmes informatiques, pour lequel des ressources avaient été inscrites au budget.

120. Faute d'adopter des mesures appropriées concernant la gestion et la sécurité des systèmes informatiques, la direction de l'Office pourrait ne pas être en mesure de protéger ses systèmes informatiques, ni de déceler et de signaler les atteintes à la sécurité qui risquent de compromettre l'intégrité et la confidentialité des données conservées par l'Office.

121. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, de mettre au point des directives concernant la sécurité des systèmes informatiques afin de réglementer l'accès à l'information et aux données sensibles et confidentielles.

122. L'Office a informé le Comité qu'un projet de directives concernant la sécurité des systèmes informatiques avait été élaboré. Ce projet doit être soumis au Comité de gestion de l'information, qui contrôlera régulièrement son application une fois qu'il aura été approuvé.

Contrôle des modifications en cas d'intervention d'urgence

123. Le Comité a noté qu'aucune procédure officielle de contrôle des modifications en cas d'intervention d'urgence n'était en place à l'Office.

124. En l'absence de procédures de contrôle appropriées, l'Office court le risque de ne pas pouvoir veiller à ce que les modifications soient autorisées, justifiées, testées et bien conçues avant d'être mises en œuvre.

125. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau :

a) D'élaborer des procédures de contrôle des modifications en cas d'intervention d'urgence; et

b) D'appliquer des procédures normalisées pour les demandes de modification des applications.

126. En ce qui concerne les procédures normalisées applicables aux demandes de modifications, l'Office a indiqué que sa Division des services informatiques avait publié les instructions pertinentes dans la Directive technique n° 1, intitulée « Procédures de gestion concernant la configuration et le développement des systèmes ». Cette directive sera modifiée pour inclure les demandes de modifications en cas d'intervention d'urgence. Tous ces éléments doivent être regroupés dans le plan informatique, avec l'ensemble des politiques et procédures relatives aux services de dépannage.

Services de dépannage

127. L'Office a indiqué au Comité qu'il avait procédé à une évaluation des ressources allouées aux services de dépannage en 2004. Des ressources supplémentaires avaient été demandées au titre d'une proposition de restructuration inscrite dans la stratégie et le plan directeur concernant les technologies de l'information et des communications. Une évaluation analogue a également été réalisée par le Secrétariat de l'ONU au cours du premier trimestre de 2007. Les résultats de ces deux évaluations confirment que les services de dépannage manquent de personnel qualifié.

128. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, d'allouer des ressources suffisantes aux services de dépannage.

129. L'Office a informé le Comité que la création, dans le courant du troisième trimestre de 2007, de certains des postes proposés dans le cadre de la restructuration avait été approuvée, et que la procédure de recrutement pour pourvoir ces postes était en cours. Comme on l'a indiqué plus haut, cette activité relèvera des politiques et procédures relatives aux services de dépannage. Par ailleurs, l'Office évalue régulièrement le degré de satisfaction des utilisateurs et recense les demandes adressées aux services de dépannage.

130. Tous les bureaux de l'Office disposent de structures et de procédures établies pour régler les problèmes et répondre aux demandes concernant les systèmes informatiques. Toutefois, les systèmes utilisés ne sont pas les mêmes dans tous les bureaux de l'Office. Ainsi, à la différence des autres bureaux locaux, le bureau local de Gaza est équipé d'un système informatique performant, avec courrier électronique, intranet, télécopie et téléphone, qui a été mis au point sur place par un des programmeurs. Le bureau local de la Cisjordanie est doté d'un système de courrier électronique et de téléphone. Il n'existe donc pas de méthode standard pour enregistrer les problèmes soumis aux services de dépannage et les solutions apportées par ceux-ci, et la qualité des services fournis par ces services varie bien évidemment d'un bureau à l'autre.

131. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de normaliser la structure des services de dépannage ainsi que les politiques et procédures qu'ils appliquent, et de faire en sorte que la qualité des services fournis soit homogène.

132. L'Office a informé le Comité que, compte tenu des difficultés financières auxquelles il devait faire face, il appliquerait les recommandations susmentionnées dans la limite des ressources disponibles et en fonction de ses priorités. En raison du déficit de financement, 50 % des postes supplémentaires demandés dans la proposition de restructuration soumise en 2005 ont été approuvés en juin 2007, les postes restants ne pouvant faire l'objet de recrutements qu'à compter de 2008. L'Office a par ailleurs précisé qu'il était en train d'évaluer plusieurs logiciels de service de dépannage en vue d'adopter une solution normalisée à l'échelle de l'Office d'ici à la fin de 2008.

13. Fonction d'audit interne

Étendue de l'audit interne

133. Le Comité a examiné le plan de travail du Département des services de contrôle interne pour l'exercice biennal 2006-2007 concernant les activités de l'Office et noté que ce plan reposait sur une évaluation des risques. En 2007, le Département avait mené à bien 27 (54 %) des 50 audits prévus, tandis que 5 audits (10 %) étaient en phase d'établissement du rapport, 2 (4 %) étaient en cours de réalisation et 16 (32 %) n'avaient pas débuté. Le Département a fait remarquer que son plan de travail était établi de telle sorte qu'y figurent plus d'audits qu'il ne pouvait en réaliser.

134. Le Département des services de contrôle interne n'ayant pas exécuté la totalité de son programme d'audit, les commissaires aux comptes n'ont pas pu s'appuyer sur ses conclusions autant qu'ils l'auraient souhaité. Aussi le Comité s'inquiète-t-il de la place des activités d'audit interne dans le dispositif général de contrôle de l'Office.

135. Pendant l'exercice biennal considéré, le Département des services de contrôle interne n'avait procédé à aucun audit des activités et des comptes de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional. En revanche, il examinait régulièrement la validité des décisions de gestion, pour donner suite aux recommandations du Comité. Le Comité a trouvé qu'il s'agissait là d'un mécanisme de contrôle utile.

136. L'Office a informé le Comité que le plan de travail du Département des services de contrôle interne était fonction des besoins opérationnels et qu'en dépit de moyens limités, le Département avait fait un travail considérable pendant l'exercice biennal en menant à bien plusieurs missions spéciales et autres projets, notamment en procédant avec le Comité à une concertation collégiale sur l'audit des états financiers annuels du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

137. Le Comité recommande que l'Office, en concertation avec le Département des services de contrôle interne :

a) Envisage des études documentaires ou d'autres procédures pour les missions ne se prêtant pas à un déplacement sur le terrain en raison des conditions de sécurité qui y règnent;

b) Inclut la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional dans son programme d'audit.

138. Le Département des services de contrôle interne a fait savoir au Comité qu'il insérait dans son plan de travail, sur la base d'une évaluation des risques, plus de tâches qu'il ne pouvait en réaliser, afin d'avoir une marge de manœuvre au cas où la dégradation des conditions de sécurité entraînerait des bouclages dans la bande de Gaza, en Cisjordanie ou au Liban, et que le Comité d'audit vérifiait ce plan chaque année afin que celui-ci tienne bien compte des priorités de l'Office en matière de contrôle. Le Département a par ailleurs indiqué qu'il employait une partie de son temps à évaluer en interne la qualité de son propre travail, après quoi il se soumettait à une évaluation qualitative externe. Il a expliqué qu'il était capable, malgré les contraintes auxquelles il était soumis, d'élargir ses activités d'audit à certains domaines intéressant les différents services de l'Office, et aussi de mener des travaux d'enquête.

Examen collégial au titre de l'assurance qualité

139. En septembre 2007, conformément aux pratiques du secteur et à ses propres normes, l'Institut des auditeurs internes a procédé à un examen collégial du Département des services de contrôle interne, aux fins de l'assurance qualité.

140. Cet examen a permis de constater que le Département respectait partiellement les normes de l'Institut. Le Département s'efforçait sincèrement de se conformer aux exigences associées à chaque norme et aux différents éléments du code de déontologie, mais il n'avait pas réussi à atteindre certains des objectifs. Il respectait partiellement les normes de qualification et totalement les normes de fonctionnement ainsi que le code de déontologie.

141. Dans son rapport, l'Institut des auditeurs internes a énuméré quatre points sur lesquels la direction de l'Office était invitée à réfléchir, à savoir qu'elle devrait :

a) Assurer l'indépendance des activités d'audit interne en mettant au point un schéma de remontée de l'information qui ne passe pas par les cadres de l'Office;

b) Renforcer le partenariat entre la direction de l'Office et le Département des services de contrôle interne, ce qui demandera soutien et encouragements aux différents niveaux de responsabilité;

c) Modifier le texte de la charte du Comité consultatif sur le contrôle interne pour qu'il y soit fait référence aux avis à donner au Commissaire général pour la nomination ou la révocation du responsable de l'audit interne;

d) Instaurer un mécanisme officiel de gestion globale des risques pour s'assurer que les principaux risques qui pèsent sur l'Office sont connus et maîtrisés et que le Département des services de contrôle interne axe son programme d'audit sur ces risques.

142. L'Institut a également énuméré neuf points sur lesquels le Département des services de contrôle interne devait se pencher, en l'occurrence :

a) Élargir le processus de planification annuelle des activités d'audit pour élaborer un système global de gestion des risques qui embrasse tous les secteurs sujets à audit;

b) Créer un modèle cohérent pour l'établissement des rapports de sorte que ceux-ci soient de qualité égale, et mettre en place un mécanisme d'évaluation de la qualité;

c) Accroître la place de l'informatique en renforçant les compétences dans ce domaine;

d) Mieux analyser les causes profondes des problèmes, à partir des constatations d'audit, de sorte que l'on s'y attaque dans toute la mesure possible;

e) Développer les indicateurs pour améliorer la gestion des ressources et veiller ainsi à ce que les limitations dont elles font l'objet soient mieux prises en compte, mesurées et évaluées;

f) Pour chacun des travaux d'audit, serrer au plus près l'objectif du Département qui est d'aider l'Organisation à atteindre ses objectifs;

g) Développer la formation professionnelle continue des auditeurs pour préserver la qualité, les compétences et le professionnalisme de ces derniers;

h) Ajouter l'efficacité aux objectifs d'audit, le cas échéant, en envisageant d'évaluer l'efficacité et l'efficience des méthodes et procédures lors des audits;

i) Renforcer le partenariat entre le Département des services de contrôle interne et la direction de l'Office en adoptant une démarche davantage fondée sur la consultation et la collaboration.

143. Le Comité recommande que l'Office applique, en concertation avec le Département des services de contrôle interne, les recommandations issues de l'examen collégial.

14. Constatations des auditeurs internes

144. On trouvera ci-après un récapitulatif des principales constatations issues des audits réalisés par le Département des services de contrôle interne.

Nomination de membres de la famille

145. Le Département des services de contrôle interne a constaté que certains postes avaient été attribués à des membres de la famille des employés de l'Office, en violation des règles. La direction de l'Office a expliqué qu'elle appliquait les instructions mais qu'elle n'avait parfois d'autre choix que de faire appel à ces personnes lorsqu'aucun candidat n'était en mesure d'assurer les fonctions requises. Dans certains cas, des membres de la famille de fonctionnaires de l'Office avaient été recrutés sans autorisation préalable par simple négligence.

Distribution de liquidités aux réfugiés

146. Le Département des services de contrôle interne a constaté que les réfugiés devaient donner une signature pour confirmer que des liquidités leur avaient été distribuées, mais pas pour confirmer que des marchandises leur avaient été fournies dans les centres de distribution.

147. Il a aussi noté qu'aucun réfugié ne répondant pas aux conditions requises n'avait bénéficié d'une opération de distribution, mais que certains dossiers d'affaires classées avaient été détruits au bout de moins de trois ans, en contravention des dispositions des manuels du Département des secours qui stipulent que ces dossiers doivent être conservés pendant au moins trois ans.

Inspection des biens à la livraison

148. Le Département des services de contrôle interne a noté que les bureaux locaux de l'Office ne procédaient pas à des inspections quantitatives et qualitatives des marchandises au port de livraison. Les chargements étaient acheminés vers l'entrepôt principal, où ils étaient alors inspectés. D'après le manuel des procédures d'approvisionnement de l'Office, une inspection des marchandises doit être effectuée au port de livraison pour préserver les droits dont l'Office peut se prévaloir en cas de dommages.

Rapprochement des rapports financiers

149. Le Département des services de contrôle interne a relevé que les responsables des bureaux locaux ne parvenaient pas à rapprocher leurs documents comptables des résultats qui figuraient dans les rapports financiers établis par le siège de Gaza. La logique en matière de règles et procédures de contrôle interne veut que le siège communique son rapport financier à chaque bureau avant d'en publier la version finale, de manière à garantir l'exactitude des chiffres.

Pièces de marché

150. Le Département des services de contrôle interne a constaté que les pièces de marché soumises par les fournisseurs comportaient très souvent des erreurs arithmétiques (erreurs de multiplication, d'addition, etc.), et que celles-ci étaient corrigées par des personnes qui ne s'identifiaient pas. Ces personnes n'indiquaient pas la date à laquelle elles avaient porté leurs corrections et n'apposaient pas leurs initiales en regard des corrections.

Directives techniques de la Division des systèmes informatiques

151. Le Département des services de contrôle interne a noté que le chef de la Division des systèmes informatiques, située au siège d'Amman, n'avait pas révisé et mis à jour les directives techniques de la Division, en particulier la directive n° 3, pour s'assurer de leur compatibilité avec les directives générales de la Division des systèmes informatiques.

Inventaire du stock des pharmacies centrales

152. Le Département des services de contrôle interne a relevé que des modifications non autorisées avaient été apportées à la pharmacie centrale du bureau local du Liban au sujet des quantités fournies.

153. Le Comité estime que les constatations du Département des services de contrôle interne reprises ci-dessus font ressortir des lacunes qui doivent être comblées.

15. Gestion des programmes et des projets

Politique de gestion des projets

154. Lorsque nous avons procédé à notre audit intermédiaire, tous les projets de l'Office ne s'inscrivaient pas dans le cadre d'une procédure formalisée, régie par un certain nombre de règles et de directives, visant à assurer une gestion durable des projets et des programmes.

155. Seuls les projets financés par des donateurs faisaient l'objet d'un plan d'exécution, d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final. Il n'existait aucune initiative de formation permettant d'acquérir les compétences propres à la gestion de projets. Or, celles-ci permettraient d'uniformiser la gestion des projets dans les bureaux locaux et aux sièges.

156. L'Office a informé le Comité qu'un manuel pratique en cours d'élaboration devait combler certaines des lacunes de sa politique en matière de projets. Ce sont les bureaux locaux chargés d'exécuter les projets qui assumaient la plupart des responsabilités. En dehors du manuel de procédure, la formation n'était pas toujours adaptée. On parlait en effet du principe que le personnel recruté au titre des projets possédait déjà les compétences voulues.

157. Le bureau local de Cisjordanie a reconnu les lacunes relevées par le Comité : absence d'une politique et d'une stratégie à l'échelle de l'Office pour la gestion des projets, définition insuffisante du rôle des principales parties prenantes aux niveaux local et central, absence de mécanismes d'exploitation des enseignements tirés de l'expérience, et obsolescence du manuel de procédure, qui ne tient pas compte des nouvelles méthodes de gestion de projets.

158. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, d'adopter une politique générale de gestion des projets, qui définirait notamment les responsabilités des différents acteurs, ainsi que les compétences et la formation requises.

159. L'Office a fait savoir au Comité qu'il avait constitué depuis un groupe chargé de la coordination et de la promotion des programmes, dont les fonctions consistent notamment à rationaliser la gestion des projets et des programmes, et que son

Comité de gestion avait adopté en décembre 2007 une stratégie à moyen terme dans laquelle étaient énoncés les rôles et responsabilités des divers services de l'Office en matière de gestion des projets et des programmes. En outre, un plan de formation du personnel des sièges et des bureaux locaux à la gestion du cycle des programmes et projets a été élaboré, et est en cours de mise en œuvre.

160. L'Office a par ailleurs informé le Comité que, depuis l'audit, il avait adopté une nouvelle politique de suivi et d'évaluation.

Enseignements tirés de l'expérience

161. Il n'existait aucun système permettant de rassembler les enseignements tirés de l'exécution des projets, y compris au niveau local. Dans le cas des projets financés par des sources autres que les donateurs, seules les informations dont disposaient les administrateurs de projet ont permis de retenir quelques enseignements.

162. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de mettre en place un système permettant de rassembler et de mettre en application les enseignements à tirer de l'exécution des projets.

163. L'Office a fait savoir au Comité qu'il avait, depuis, parachevé et adopté une politique de suivi et d'évaluation sur laquelle il s'appuierait pour donner suite à ses recommandations concernant la gestion des projets. Cette politique confiait au Groupe chargé de la coordination et de la promotion des programmes, aux directeurs de programme et aux bureaux locaux le soin de tirer des enseignements des activités menées dans l'ensemble des secteurs.

Manuel de procédure (projets)

164. Le manuel de procédure (projets) décrit les grandes étapes de l'élaboration et de la gestion d'un projet à l'Office, de sorte que les nouveaux membres du personnel puissent rapidement cerner les procédures, et notamment le rôle et les responsabilités des départements et des bureaux participant à l'exécution des projets. Le manuel, dont la dernière mise à jour remontait à 2003, avait besoin d'être actualisé pour tenir compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur.

165. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait à nouveau, de mettre à jour le manuel de procédure (projets), avec le concours des bureaux locaux, en tenant compte des normes internationales et des meilleures pratiques en vigueur.

166. L'Office a informé le Comité que le manuel de gestion du cycle des programmes, auquel le Groupe chargé de la coordination et de la promotion des programmes était en train de travailler, apporterait une réponse à certaines questions intéressant les projets, les programmes et les interventions d'urgence, dans un cadre plus vaste. Il a été décidé d'attendre que le manuel de gestion du cycle des programmes soit prêt pour mettre à jour le manuel de procédure (projets).

Appui fourni par les sièges

167. Les échanges que le Comité a eus avec des membres du personnel opérationnel et du personnel des bureaux locaux ont montré que les sièges fournissaient à ces bureaux un appui limité en matière de gestion de projets. Cette constatation était

aggravée par l'absence de toute stratégie de gestion de projets, officiellement approuvée et appliquée à l'échelle de l'Office, qui préciserait comment les sièges sont tenus d'épauler les bureaux locaux.

168. Une des principales contributions des sièges était de réviser les rapports intéressant les projets pour s'assurer que les bureaux locaux respectaient les accords passés avec les donateurs, et pour les informer de la signature de ces accords et leur en envoyer des copies.

169. L'Office a accepté, comme le Comité le recommandait, de se mettre en rapport avec les bureaux locaux afin de leur fournir l'appui nécessaire en matière de gestion de projets.

170. L'Office a fait savoir au Comité que les bureaux locaux étaient désormais épaulés par le Groupe chargé de la coordination et de la promotion des programmes, qui les encadrait et les aidait dans les domaines de la programmation, du suivi et de l'évaluation. Les administrateurs de projet ainsi que les spécialistes de l'appui aux programmes récemment nommés apportaient un appui supplémentaire. L'Office a indiqué que l'ensemble de ces éléments formait un réseau d'information dans lequel ses bureaux locaux trouvaient un soutien stratégique systématique.

171. L'Office a aussi indiqué qu'il acceptait sans réserve toutes les recommandations portant sur la gestion de projets et que celles-ci étaient en cours d'application dans le cadre du renforcement de la gestion du cycle des programmes et du développement institutionnel à l'œuvre à l'échelle de l'Office.

16. Passation par profits et pertes et cessions

172. L'Administration a informé le Comité que, conformément à la règle de gestion financière 106.8, des créances avaient été passées par profits et pertes pour un montant de 6 millions de dollars pendant l'exercice 2006-2007. Il s'agissait notamment de contributions annoncées et non versées (5,8 millions de dollars) et de créances non acquittées (253 656 dollars).

17. Versements à titre gracieux

173. Comme le veut la règle de gestion financière 5.11, l'Administration a rendu compte des versements effectués à titre gracieux au cours de l'exercice, dont le montant de 2 628 dollars s'explique par l'accident survenu entre un autocar de l'Office et un véhicule de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL).

18. Cas de fraude ou de présomption de fraude

174. L'Administration a signalé au Comité les cas ci-après.

Département des secours et des services sociaux

175. Le 20 août 2006, une enquête a été ouverte sur des actes de falsification commis dans le cadre du programme de distribution de sommes en espèces. C'était la deuxième fois que la commission d'enquête se réunissait à ce sujet. En l'occurrence, on a découvert que des personnes avaient détourné une partie des liquidités destinées à des familles dans le besoin, virées par l'Office à la Banque de Palestine. Avec la complicité de certains fonctionnaires, ces personnes se sont servi de documents et de tampons appartenant à l'Office.

176. Les travaux de la Commission d'enquête ont commencé le 20 août et se sont achevés en novembre 2006, lorsque celle-ci a présenté son rapport définitif. La Commission s'est entretenue avec un grand nombre de fonctionnaires du Département des secours et des services sociaux, qui avaient pris part à la fraude ou qui avaient eu connaissance de ces actes, commis en violation du Règlement et des règles de l'Office. Sur la base d'un rapport interne de la Commission, daté du 13 avril 2007, la direction de l'Office a entrepris de revoir entièrement le programme de distribution de sommes en espèces dans le bureau de la bande de Gaza et d'introduire les réformes de gestion qui s'imposent.

Département du génie et du bâtiment

177. À la mi-juillet 2007, le responsable de l'entretien des infrastructures à Nuseirat s'est adressé à la Division du génie et du bâtiment de Gaza afin de savoir pourquoi elle ne lui avait pas envoyé les montants correspondant aux factures d'avril 2007. Le fonctionnaire interrogé a reconnu avoir retardé le règlement de ces factures, qui portaient sur des services d'entretien, et s'être approprié les espèces qui lui avaient été confiées. Le montant, d'environ 980 dollars, correspondait à des versements qui devaient être effectués en avril, mai et juin 2007.

178. L'Office a envoyé une lettre au fonctionnaire le 14 août 2007, en lui offrant la possibilité de réfuter l'accusation portée à son encontre. Sa défense n'étant pas convaincante, le fonctionnaire a reçu un blâme écrit et a été mis à pied sans traitement pendant deux semaines, du 17 au 30 septembre 2007.

C. Remerciements

179. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Commissaire général et le Contrôleur et les membres de leur personnel, ainsi que le personnel affecté au siège d'Amman, à Gaza, en Cisjordanie et au bureau local d'Amman, de l'aide qu'ils ont apportée à ses équipes et de l'esprit de coopération dont ils ont fait preuve.

(Signé) Philippe **Séguin**

Premier Président de la Cour des comptes de la France
(Président du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU)

(Signé) Terence **Nombembe**

Vérificateur général des comptes de la République sud-africaine
(Vérificateur principal)

(Signé) Reynaldo A. **Villar**

Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines

30 juin 2008

Annexe

**État d'avancement de l'application des recommandations
formulées par le Comité pour l'exercice biennal
clos le 31 décembre 2005**

<i>Condensé de la recommandation</i>	<i>Paragraphe de référence^a</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>
1. Teneur des états financiers	21	2002-2003	X			
2. Tenue d'une liste des acquisitions et cessions de bâtiments	32	2002-2003	X			
3. Mécanisme de provisionnement au titre des prestations dues à la cessation de service	34	2004-2005	X			
4. Règles déontologiques régissant les achats	39	2004-2005	X			
5. Compétences du personnel chargé des achats	46	2002-2003	X			
6. Imposition d'un code de conduite	48	2004-2005			X	
7. Durée des opérations d'achat	53	2002-2003			X	
8. Mise en œuvre d'un plan de gestion des ressources humaines	57	2004-2005			X	
9. Élaboration d'un plan de formation	62	2004-2005			X	
10. Approbation préalable des heures supplémentaires	64	2004-2005	X			
11. Heures supplémentaires : paiement et délégation de pouvoir	70	2004-2005	X			
12. Taux de vacance de postes	74	2004-2005			X	
13. Planification des successions	77	2002-2003				X
14. Plans de progression individuels	80	2002-2003			X	
15. Politiques relatives à la gestion axée sur les résultats	84	2004-2005			X	
16. Collecte et exploitation des données	86	2004-2005	X			
17. Mise à jour des données du système de gestion financière	88	2004-2005	X			
18. Évaluation des résultats	93	2004-2005			X	
19. Directives pour l'application du principe de la gestion axée sur les résultats	99	2004-2005			X	
20. Politique de gestion des projets	104	2004-2005			X	

<i>Condensé de la recommandation</i>	<i>Paragraphe de référence^a</i>	<i>Exercice biennal au cours duquel le problème a été signalé pour la première fois</i>	<i>Recommandation intégralement appliquée</i>	<i>Recommandation partiellement appliquée</i>	<i>Recommandation non appliquée</i>	<i>Recommandation devenue caduque</i>	
21. Consignation de tous les enseignements tirés de l'expérience	107	2004-2005		X			
22. Instructions techniques de gestion de la trésorerie	110	2004-2005	X				
23. Méthode comptable du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises relative aux provisions pour créances douteuses	120	2004-2005	X				
24. Comptabilisation du revenu des placements selon les principes de la comptabilité d'exercice	126	2004-2005	X				
25. Comptabilisation des prêts humanitaires	135	2004-2005				X	
26. Procédures de contrôle des modifications	146	2004-2005		X			
27. Comité de contrôle des modifications	147	2004-2005	X				
28. Procédures antisinistre	153	2002-2003			X		
29. Règles de sécurité informatique et télématique	157	2002-2003		X			
30. Règles de sécurité informatique	162	2002-2003		X			
31. Enregistrement des modifications système	165	2004-2005	X				
32. Contrôles de l'accès à distance	169	2004-2005	X				
33. Droits des usagers	172	2004-2005	X				
34. Contrôles d'accès aux systèmes d'applications	176	2004-2005	X				
Total			34	17	14	2	1
Pourcentage				50	41	6	3

^a Voir A/61/5/Add.3.

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007, numérotés de 1 à 7, ainsi que les notes et les annexes y relatives, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers ont été établis sous la responsabilité du Commissaire général de l'Office. Il nous appartient d'exprimer, sur la base de notre vérification, une opinion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes internationales d'audit, lesquelles requièrent que nos travaux soient organisés et exécutés de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'inexactitude significative. Une vérification consiste notamment à examiner, par sondage, les justificatifs des montants et autres données figurant dans les états financiers. Elle consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Commissaire général, et à évaluer la présentation générale des états financiers. Nous estimons que la vérification que nous avons effectuée constitue une base raisonnable sur laquelle fonder la présente opinion.

Notre opinion est que les états financiers donnent pour tous les éléments de caractère significatif une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2007 ainsi que du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, et qu'ils ont été établis conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies.

En outre, nous estimons que les opérations de l'Office qui ont retenu notre attention ou que nous avons examinées par sondage dans le cadre de notre vérification ont été, pour tous les aspects significatifs, conformes au Règlement financier de l'Office et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article VII du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'ONU, nous avons également établi un rapport détaillé sur notre audit de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.

Premier Président de la Cour des comptes de la France,
Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'ONU
(*Signé*) Philippe **Séguin**

Vérificateur général des comptes
de la République sud-africaine,
Vérificateur principal
(*Signé*) Terence **Nombembe**

Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Reynaldo A. **Villar**

Le 30 juin 2008

Chapitre IV

Certification des états financiers

Conformément aux articles 11.4 et 12.1 du Règlement financier de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, j'ai l'honneur de vous soumettre les états financiers de l'Office (y compris le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007.

Je certifie que toutes les opérations ont été dûment inscrites dans les registres comptables et indiquées dans les états financiers ci-joints, que ceux-ci sont corrects et qu'ils donnent une image fidèle des opérations et de la situation financière de l'Office au 31 décembre 2007.

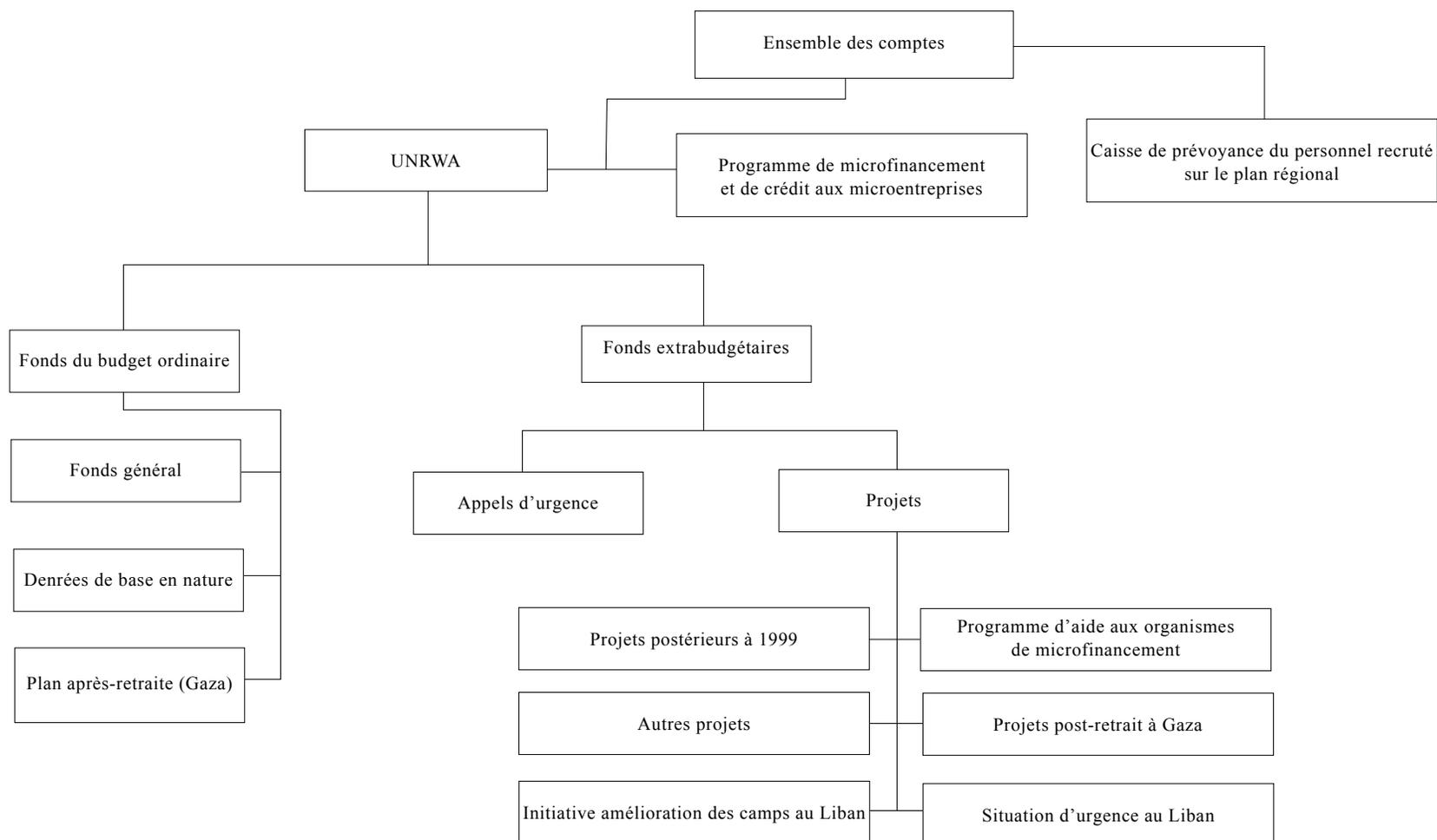
Le Contrôleur
(*Signé*) Ramadan **Al-Omari**

Le 27 mars 2008

Chapitre V
États financiers de l'exercice biennal
clos le 31 décembre 2007

- A. États financiers de l'Office de secours**
et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés
de Palestine dans le Proche-Orient :
exercice biennal clos le 31 décembre 2007

Comptes de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) : exercice biennal 2006-2007



État 1

Recettes, dépenses et variation du fonds de roulement et des soldes des fonds (exercice 2006-2007)

(En dollars des États-Unis)

Exercice 2004-2005 : ensemble des fonds ^a	Note	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de micro- financement et de crédit aux micro- entreprises ^f	Ensemble des fonds	Total général
		Contributions en espèces	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets ^b	Total			
Recettes	1 g)									
<i>Contributions</i>										
729 778 758 Gouvernements		531 104 890	5 323 866	536 428 757	225 854 402	89 363 853	315 218 255	851 647 012	–	851 647 012
244 881 597 Organismes intergouvernementaux		218 814 008	1 166 944	219 980 952	52 771 262	39 002 901	91 774 163	311 755 115	–	311 755 115
37 644 788 Organismes des Nations Unies		39 918 594	1 777 254	41 695 848	4 650 981	6 117 514	10 768 496	52 464 343	–	52 464 343
17 414 587 Organisations non gouvernementales		421 380	2 297 458	2 718 838	9 385 068	11 247 049	20 632 118	23 350 955	–	23 350 955
3 257 594 Autres sources	5	410 499	1 092 180	1 502 679	391 336	176 404	567 741	2 070 420	–	2 070 420
Total des contributions^c		790 669 372	11 657 702	802 327 074	293 053 050	145 907 722	438 960 772	1 241 287 846	–	1 241 287 846
<i>Autres recettes</i>										
10 341 262 Recettes accessoires	6	15 893 192	–	15 893 192	–	479 004	479 004	16 372 195	7 486 460	23 858 655
(18 573 201) Gains/(pertes) de change	7	11 891 667	–	11 891 667	(0)	0	(0)	11 891 667	48 226	11 939 893
Total des autres recettes		27 784 859	–	27 784 859	(0)	479 004	479 004	28 263 863	7 534 686	35 798 549
1 024 745 385 Total des recettes		818 454 231	11 657 702	830 111 933	293 053 049	146 386 726	439 439 775	1 269 551 708	7 534 686	1 277 086 394
(987 495 326) Dépenses ^d	1 h)	(816 085 695)	(13 070 135)	(829 155 830)	(351 487 653)	(118 720 705)	(470 208 359)	(1 299 364 189)	(8 894 010)	(1 308 258 199)
37 250 059 Excédent (déficit)		2 368 536	(1 412 433)	956 103	(58 434 604)	27 666 020	(30 768 584)	(29 812 480)	(1 359 324)	(31 171 804)
19 936 439 Ajustements ^e	16	(18 238 496)	2 080 867	(16 157 629)	(6 237 972)	2 382 293	(3 855 679)	(20 013 307)	(1 163 520)	(21 176 827)
Excédent (déficit) net	1.10	(15 869 959)	668 434	(15 201 526)	(64 672 576)	30 048 314	(34 624 262)	(49 825 788)	(2 522 844)	(52 348 632)

Exercice 2004-2005 : ensemble des fonds ^a	Note	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de micro- financement et de crédit aux micro- entreprises ^f	Ensemble des fonds	Total général
		Contributions en espèces	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets ^b	Total			
Fonds de roulement au 32 253 893 1 ^{er} janvier 2006		38 654 463	–	38 654 463	–	–	–	38 654 463	–	38 654 463
Solde des fonds au 77 343 359 1 ^{er} janvier 2006		19 910 890	498 967	20 409 857	71 100 194	37 821 190	108 921 384	129 331 241	–	129 331 241
Augmentation/ (diminution) des bénéfices non distribués – DMCM* et (2 409 864) PAOM**		–	–	–	–	510 784	510 784	510 784 (4 122 602)		(3 611 818)
Fonds de roulement au 38 654 463 31 décembre 2007		40 270 045	–	40 270 045	–	–	–	40 270 045	–	40 270 045
Solde des fonds au 129 331 241 31 décembre 2007		2 425 349	1 167 401	3 592 749	6 427 618	68 155 337	74 582 955	78 175 704 (4 122 602)		74 053 102
Bénéfices non distribués (DMCM* et PAOM**) – exercice (3 611 818) 2006-2007		–	–	–	–	224 951	224 951	224 951 (2 522 844)		(2 297 893)
Fonds de roulement et solde des fonds au 164 373 886 31 décembre 2007		42 695 394	1 167 401	43 862 795	6 427 618	68 380 287	74 807 905	118 670 700 (6 645 446)		112 025 254

* DMCM = Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

** PAOM = Programme d'aide aux organismes de microfinancement.

^a Voir note 18.

^b Voir état 6.

^c Voir appendice 4.

^d Voir appendices 1, 2 et 3.

^e Voir état 5 et note 16.

^f Voir note 18 et états financiers du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises (partie III).

État 2

Actif et passif au 31 décembre 2007

(En dollars des États-Unis)

Au 31 décembre 2005 (ensemble des fonds) ^a	Note	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Ensemble des fonds	Programme de micro- financement et de crédit aux micro- entreprises ^c	Total général	
		Contributions en espèces	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets ^b	Total				
Actif											
Actif à court terme											
177 541 057	Encaisse et comptes à vue	10	80 337 540	187 222	80 524 762	36 729 401	87 406 793	124 136 193	204 660 955	7 385 191	212 046 146
65 638 359	Contributions à recevoir	11 et 16	22 051 734	914 473	22 966 207	29 076 156	34 453 693	63 529 849	86 496 056	473 841	86 969 897
32 499 581	Comptes débiteurs	12.1	22 021 074	975	22 022 049	7 540 511	4 549 607	12 090 118	34 112 167	10 051 358	44 163 525
4 592 189	Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs		7 976 147	64 731	8 040 878	3 506 565	27 743	3 534 309	11 575 187	72 912	11 648 099
628 887	Stocks	13	127 953	–	127 953	–	–	–	127 953	–	127 953
–	– Compte opérationnel – DMCM*	12.2	815 016	–	815 016	–	(0)	(0)	815 016	(815 016)	–
Immobilisations^d											
3 816 122	Travaux de constructions en cours	8	2 822 141	–	2 822 141	–	–	–	2 822 141	–	2 822 141
62 433 510	Terrains et bâtiments	8.1/2	88 547 577	–	88 547 577	–	–	–	88 547 577	–	88 547 577
772 091	Immobilisations du DMCM*		–	–	–	–	–	–	–	802 088	802 088
347 921 796	Total de l'actif		224 699 182	1 167 401	225 866 583	76 852 633	126 437 836	203 290 469	429 157 052	17 970 374	447 127 426
Passif											
26 822 786	Comptes créditeurs	14	25 072 802	–	25 072 802	1 830 717	2 384 731	4 215 448	29 288 250	2 616 812	31 905 062
–	Congés annuels cumulés du personnel engagé sur le plan régional (convertis en numéraire)	2	22 061 616	–	22 061 616	–	–	–	22 061 616	700 285	22 761 901
52 444 368	Réserve pour engagements non liquidés	15	29 936 356	–	29 936 356	62 590 281	37 508 472	100 098 753	130 035 109	–	130 035 109
(1 132 139)	Sommes dues à/(par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	4	3 463 340	–	3 463 340	–	–	–	3 463 340	–	3 463 340
19 481 902	Contributions comptabilisées d'avance		14 790 459	–	14 790 459	6 004 017	15 830 735	21 834 752	36 625 211	–	36 625 211
97 616 916	Total du passif		95 324 572	–	95 324 572	70 425 015	55 723 938	126 148 953	221 473 525	3 317 097	224 790 622

Au 31 décembre 2005 (ensemble des fonds) ^d	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de micro- financement et de crédit aux micro- entreprises ^c		Total général	
	Note	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total	Appels d'urgence	Projets ^b	Total	Ensemble des fonds		
Réserves^e										
38 654 463 Fonds de roulement		40 270 045	–	40 270 045	–	–	–	40 270 045	–	40 270 045
129 331 241 Solde des fonds		2 425 349	1 167 401	3 592 749	6 427 618	68 155 337	74 582 955	78 175 704	(4 122 602)	74 053 102
45 068 815 Réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)		60 593 850	–	60 593 850	–	–	–	60 593 850	–	60 593 850
21 952 909 Réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets		26 085 367	–	26 085 367	–	–	–	26 085 367	–	26 085 367
(3 611 818) Bénéfices non distribués – PAOM** et DMCM*		–	–	–	–	224 951	224 951	224 951	(2 522 844)	(2 297 893)
18 909 270 Réserve – PAOM** et DMCM*		–	–	–	–	2 333 611	2 333 611	2 333 611	21 298 723	23 632 334
347 921 796 Total du passif et des réserves		224 699 182	1 167 401	225 866 583	76 852 633	126 437 836	203 290 469	429 157 052	17 970 374	447 127 426

* DMCM = Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

** PAOM = Programme d'aide aux organismes de microfinancement.

^a Voir note 19.

^b Voir état 7.

^c Voir états financiers du Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises (part. III).

^d Les chiffres indiqués pour l'exercice 2004-2005 ont été retraités suite à un changement dans les méthodes comptables.

^e Les chiffres indiqués pour l'exercice 2004-2005 aux rubriques Réserve pour écart de réévaluation et Réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets ont été retraités suite à un changement dans les méthodes comptables.

État 3

Flux de trésorerie (exercice biennal 2006-2007)

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Exercice biennal 2006-2007</i>
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement	
37 250 059 Excédent (déficit) des recettes par rapport aux dépenses	(31 171 804)
(14 346 625) (À déduire) : augmentation des contributions à recevoir	(21 331 538)
(10 502 696) (À déduire) : augmentation des comptes débiteurs	(11 663 944)
1 815 078 (À déduire) : augmentation des charges payées d'avance et des avances aux fournisseurs	(7 055 910)
249 486 À ajouter : diminution des stocks	500 934
2 970 628 À ajouter : augmentation des comptes créditeurs	5 082 276
(6 667 505) À ajouter : augmentation de la réserve pour engagements non réglés	77 590 741
(228 321) (À déduire) : intérêts créditeurs	(11 187 304)
297 119 À ajouter : intérêts virés aux projets	2 725 237
18 573 201 (À déduire) : gains/(pertes) de change	(11 939 893)
29 410 425 Encaisse nette provenant du fonctionnement	(8 451 204)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement	
(3 816 122) À ajouter : diminution au titre des travaux de construction en cours	993 981
(62 433 510) (À déduire) : augmentation au titre des terrains et bâtiments	(26 114 067)
(772 091) (À déduire) : augmentation des immobilisations du DMCM*	(29 997)
45 068 815 À ajouter : augmentation de la réserve pour bâtiments financés dans le cadre de projets	4 132 458
21 952 909 À ajouter : augmentation de la réserve pour écart de réévaluation (2002-2005)	15 525 035
– Encaisse nette provenant des activités de placement	(5 492 590)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
4 180 818 À ajouter : augmentation de la réserve (DMCM* et PAOM**)	4 723 064
(4 282 208) À ajouter : augmentation des sommes dues à/(par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional	4 595 479
16 377 524 À ajouter : augmentation des contributions comptabilisées d'avance	17 143 309
– (À déduire) : augmentation du compte opérationnel – DMCM*	–
– À ajouter : augmentation des engagements au titre des congés annuels cumulés du personnel engagé sur le plan régional (convertis en numéraire)	22 761 901
(10 000 000) (À déduire) : diminution de la réserve pour fluctuation des taux de change	–
228 321 À ajouter : intérêts créditeurs	11 187 304
(297 119) (À déduire) : intérêts virés aux projets	(2 725 237)
(531 630) À ajouter : gains/(pertes) de change réalisé(e)s	4 379 737
5 675 706 Encaisse nette provenant des activités de financement	62 065 555

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Exercice biennal 2006-2007</i>
Effets des variations sur le montant de l'encaisse	
19 936 439 Ajustements	(21 176 827)
(18 041 572) Gains/(pertes) de change non réalisé(e)s	7 560 156
– Reclassement des soldes des fonds	–
1 894 867 Encaisse nette provenant d'autres sources	(13 616 671)
36 980 997 Augmentation nette de l'encaisse	34 505 089
140 560 060 Solde de trésorerie au 1 ^{er} janvier 2006	177 541 057
177 541 057 Solde de trésorerie au 31 décembre 2007	212 046 146
36 980 997 Augmentation nette du solde de trésorerie	34 505 089

* DMCM = Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

** PAOM = Programme d'aide aux organismes de microfinancement.

État 4

Budget et dépenses de l'exercice 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

	<i>Budget</i>			<i>Dépenses</i>		
	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total
Fonds inscrits au budget ordinaire						
<i>Programme d'éducation</i>						
Planification et gestion de l'enseignement	20 293 000	960 000	21 253 000	14 983 358	638 854	15 622 212
Enseignement primaire	255 040 000	24 000	255 064 000	252 654 325	2 343 118	254 997 443
Enseignement primaire supérieur	203 945 000	14 000	203 959 000	177 962 598	887 024	178 849 621
Enseignement secondaire	6 949 000	–	6 949 000	5 985 839	54	5 985 893
Enseignement professionnel et technique	58 161 000	6 000	58 167 000	41 106 572	33 827	41 140 400
Autres activités	3 289 000	–	3 289 000	2 750 603	17 972	2 768 575
Total, programme d'éducation	547 677 000	1 004 000	548 681 000	495 443 295	3 920 848	499 364 143
<i>Programmes de santé</i>						
Gestion du programme	7 304 000	960 000	8 264 000	6 269 754	611 747	6 881 502
Services médicaux			140 818 000		3 290 612	116 031 107
Hygiène du milieu	(3 816 122)		28 123 000	993 981	512	25 813 294
Nutrition et compléments alimentaires	(62 433 510)		8 013 000	(26 114 067)	2 611 315	5 460 567
Programme spécial d'hygiène du milieu, à Gaza	(772 091)		1 345 000	(29 997)	–	915 149
	45 068 815			4 132 458		
Total, programme de santé	21 952 909		186 565 000	15 525 035	6 514 186	155 101 618
				(5 492 590)		
<i>Programme de secours et d'assistance sociale</i>						
Gestion du programme	4 809 000	–	4 809 000	5 367 717	8 469	5 376 186
Secours	48 937 000	23 055 000	71 992 000	54 938 211	8 024 558	62 962 770
Services d'assistance sociale	9 117 000	8 000	9 125 000	5 936 208	124 121	6 060 328
Total, programme de secours et d'assistance sociale	62 863 000	23 063 000	85 926 000	66 242 136	8 157 147	74 399 284
<i>Services opérationnels et techniques</i>						
Achats et logistique	32 874 000	54 000	32 928 000	31 517 433	(5 550 648)	25 966 785
Services de génie civil et de construction	9 683 000	–	9 683 000	8 183 553	4 266	8 187 820
Systèmes d'informatique et de télématique	9 353 000	–	9 353 000	5 618 610	22 235	5 640 845
Développement des camps	1 977 000	–	1 977 000	684 954	–	684 954
Gestion	871 000	–	871 000	1 629 918	–	1 629 918
Total, services opérationnels et techniques	54 758 000	54 000	54 812 000	47 634 469	(5 524 147)	42 110 322

	Budget			Dépenses		
	En espèces	En nature	Total	En espèces	En nature	Total
<i>Services communs</i>						
Direction générale	57 459 000	–	57 459 000	50 803 221	1 669	50 804 890
Administration	60 798 000	–	60 798 000	33 179 086	432	33 179 517
Autres services				(25 803 944)	–	(25 803 944)
Total, services communs	118 257 000	–	118 257 000	58 178 362	2 101	58 180 463
Total, fonds inscrits au budget ordinaire	958 115 000	36 124 000	994 239 000	816 085 695	13 070 135	829 155 830
Fonds extrabudgétaires						
<i>Appels d'urgence</i>	392 656 000	3 381 000	396 037 000	348 107 044	3 380 610	351 487 653
<i>Projets</i>						
Projets postérieurs à 1999	95 609 000	1 006 187	96 615 187	68 169 700	1 006 187	69 175 887
Autres projets	144 000	–	144 000	724 058	–	724 058
Programme d'aide aux organismes de microfinancement	373 000	–	373 000	254 053	–	254 053
Projets post-retrait (Gaza)	29 376 000	–	29 376 000	22 646 697	–	22 646 697
Situation d'urgence au Liban	41 444 000	977 404	42 421 404	22 773 474	977 404	23 750 878
Initiative Amélioration des camps au Liban	10 162 000	–	10 162 000	2 169 132	–	2 169 132
Total, projets	177 108 000	1 983 591	179 091 591	116 737 114	1 983 591	118 720 705
Projets non financés	240 157 000	–	240 157 000	–	–	–
Total, fonds extrabudgétaires	809 921 000	5 364 591	815 285 591	464 844 158	5 364 201	470 208 359
Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	10 096 000	–	10 096 000	8 894 010	–	8 894 010
Total général	1 778 132 000	41 488 591	1 819 620 591	1 289 823 862	18 434 336	1 308 258 199

État 5

Fonds de roulement, soldes des fonds et réserves (exercice 2006-2007)

(En dollars des États-Unis)

Exercice biennal 2004-2005 : ensemble des fonds	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	Total, ensemble des fonds
	En espèces	En nature	Total	Appels d'urgence	Projets	Total		
32 253 893Fonds de roulement au 1 ^{er} janvier 2006	38 654 463	–	38 654 463	–	–	–	–	38 654 463
77 343 359Solde des fonds au 1 ^{er} janvier 2006	19 910 890	498 967	20 409 857	71 100 194	37 821 190	108 921 384	–	129 331 241
10 000 000Réserve pour fluctuation des taux de change	–	–	–	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des bénéfices non (2 409 864)distribués (DMCM et PAOM) au 1 ^{er} janvier 2006	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfices non distribués (DMCM et PAOM) – pour l'exercice 2006-2007	–	–	–	–	510 784	510 784	(4 122 602)	(3 611 818)
Fonds de roulement, solde des fonds et réserves 117 187 388au 1^{er} janvier 2006^a	58 565 353	498 967	59 064 320	71 100 194	38 331 974	109 432 168	(4 122 602)	164 373 886
Ajustements								
Ajustements sur exercices antérieurs ^b								
Changements dans la méthode comptable/ajustements aux prestations dues – à la cessation de service ^c	(21 672 252)	–	(21 672 252)	–	–	–	–	(21 672 252)
16 514 650Changements des estimations comptables	9 140 094	1 656 427	10 796 521	9 770 895	4 969 231	14 740 126	(1 163 520)	24 373 127
– Correction d'erreurs fondamentales	–	–	–	–	–	–	–	–
Changement des estimations comptables – (contributions)	(5 420 874)	–	(5 420 874)	(16 025 223)	(2 431 605)	(18 456 828)	–	(23 877 702)
16 514 650Total des ajustements sur exercices antérieurs	(17 953 032)	1 656 427	(16 296 605)	(6 254 328)	2 537 626	(3 716 702)	(1 163 520)	(21 176 827)
3 421 789Reclassements entre fonds	(285 463)	424 440	138 977	16 356	(155 333)	(138 977)	–	–
19 936 439Total des ajustements	(18 238 495)	2 080 867	(16 157 628)	(6 237 972)	2 382 293	(3 855 679)	(1 163 520)	(21 176 827)
Excédent (déficit) des recettes par rapport aux 37 250 059dépenses	2 368 536	(1 412 433)	956 103	(58 434 604)	27 666 020	(30 768 584)	(1 359 324)	(31 171 804)
(10 000 000)Montant viré de la réserve pour pertes de change	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds de roulement, solde des fonds et réserves 164 373 886au 31 décembre 2007	42 695 394	1 167 401	43 862 795	6 427 618	68 380 287	74 807 905	(6 645 446)	112 025 254

^a Voir note 16.^b Voir note 16.^c Voir note 2.

État 6

Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : recettes, dépenses et variation du solde des fonds (exercice 2006-2007)

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Note</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Autres projets</i>	<i>Programme d'aide aux organismes de microfinancement</i>	<i>Projets post-retrait Gaza</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Initiative amélioration des camps au Liban</i>	Total général
Recettes								
<i>Contributions</i>								
51 445 491		27 399 984	–	–	9 929 226	41 872 246	10 162 397	89 363 853
15 788 395		28 443 357	4 630 934	–	–	3 933 405	1 995 205	39 002 901
208 402		891 285	–	–	–	5 226 229	–	6 117 514
368 346		7 396 593	–	–	–	3 850 456	–	11 247 049
45 851	5	152 550	–	–	–	23 854	–	176 404
67 856 485		64 283 769	4 630 934	–	9 929 226	54 906 190	12 157 603	145 907 722
<i>Autres recettes</i>								
292 671	6	–	–	479 004	–	–	–	479 004
292 671		–	–	479 004	–	–	–	479 004
68 149 156		64 283 769	4 630 934	479 004	9 929 226	54 906 190	12 157 603	146 386 726
(52 566 677)		(69 175 887)	(724 058)	(254 053)	(22 646 697)	(23 750 878)	(2 169 132)	(118 720 705)
15 582 479		(4 892 118)	3 906 876	224 951	(12 717 471)	31 155 313	9 988 471	27 666 020
7 233 274	16	3 446 597	781 173	–	(1 740 317)	(105 159)	–	2 382 293
22 815 753		(1 445 522)	4 688 048	224 951	(14 457 788)	31 050 154	9 988 471	30 048 314
15 516 221		27 908 984	(4 472 233)	–	14 384 439	–	–	37 821 190

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>		<i>Note</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Autres projets</i>	<i>Programme d'aide aux organismes de microfinancement</i>	<i>Projets post-retrait Gaza</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Initiative amélioration des camps au Liban</i>	Total général
37 821 190	Solde des fonds au 31 décembre 2007		26 463 462	215 815	510 784	(73 349)	31 050 154	9 988 471	68 155 337
510 784	Bénéfices non distribués				224 951				224 951
38 331 974	Solde des fonds : total au 31 décembre 2007		26 463 462	215 815	735 734	(73 349)	31 050 154	9 988 471	68 380 287

^a Voir note 18.

^b Voir appendices 1, 2 et 3.

^c Voir état 2 et note 16.

État 7

Projets financés au moyen de fonds extrabudgétaires : actif et passif au 31 décembre 2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Au 31 décembre 2005</i>		<i>Note</i>	<i>Projets postérieurs à 1999</i>	<i>Autres projets</i>	<i>Programme d'aide aux organismes de microfinancement</i>	<i>Projets post-retrait Gaza</i>	<i>Situation d'urgence au Liban</i>	<i>Initiative amélioration des camps au Liban</i>	Total général
Actif									
34 189 923	Encaisse et comptes à vue	10	35 183 571	272 307	1 138 781	11 114 293	30 146 471	9 551 370	87 406 793
15 221 293	Contributions à recevoir	11 et 16	22 353 785	–	–	–	6 974 544	5 125 364	34 453 693
2 852 375	Comptes débiteurs	12	1 481 596	55 333	2 155 048	569 613	233 518	54 498	4 549 607
1 589	Charges payées d'avance et avances aux fournisseurs		10 752	–	–	16 991	–	–	27 743
52 265 180	Total de l'actif		59 029 705	327 640	3 293 829	11 700 897	37 354 533	14 731 232	126 437 836
Passif									
6 495 593	Comptes créditeurs	14	1 280 426	(3 489)	216 971	66 817	698 070	125 936	2 384 731
5 246 057	Réserve pour engagements non réglés	15	20 756 830	115 314	7 513	11 707 429	4 148 583	772 803	37 508 472
–	Contributions comptabilisées d'avance		10 528 986	–	–	–	1 457 726	3 844 023	15 830 735
11 741 650	Comptes créditeurs et charges à payer		32 566 242	111 825	224 484	11 774 246	6 304 379	4 742 762	55 723 938
Réserves									
37 821 190	Solde des fonds		26 463 462	215 815	510 784	(73 349)	31 050 154	9 988 471	68 155 337
510 784	Bénéfices non distribués		–	–	224 951	–	–	–	224 951
2 191 557	Réserve – PAOM		–	–	2 333 611	–	–	–	2 333 611
52 265 180	Total du passif et des réserves		59 029 705	327 640	3 293 829	11 700 897	37 354 533	14 731 232	126 437 836

B. Appendices et annexes aux états financiers de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Appendice 1

Dépenses imputées au budget ordinaire de l'exercice biennal 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal</i> 2004-2005		<i>Programme</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total
Services d'éducation					
15 053 818	Gestion du programme d'enseignement		19 136 172	638 854	19 775 026
–	Dotation aux amortissements – Éducation		3 589 984	–	3 589 984
–	Crédits de dépenses liés à l'inscription des bâtiments à l'actif		(9 455 343)	–	(9 455 343)
100 056	Dépenses d'appui au programme		1 712 545	–	1 712 545
Enseignement général					
217 095 220	Enseignement élémentaire		252 654 325	2 343 118	254 997 443
147 749 861	Enseignement présecondaire		177 962 598	887 024	178 849 621
3 821 867	Enseignement secondaire		5 985 839	54	5 985 893
Formation technique et professionnelle					
4 747 575	Centre de formation professionnelle de Gaza		14 080 808	5 626	14 086 434
4 849 193	Centre de formation de Sibliin		4 875 588	268	4 875 856
3 377 710	Centre de formation professionnelle de Damas		2 510 015	14 868	2 524 884
4 373 555	Centre de formation de Wadi Seir		4 696 776	100	4 696 876
2 768 942	Centre de formation d'Amman		3 003 780	–	3 003 780
3 641 872	Centre de formation professionnelle de Kalandia		4 016 798	5 208	4 022 006
3 283 429	Centre de formation pour hommes de Ramallah		2 978 261	4 745	2 983 006
4 538 383	Centre de formation pour femmes de Ramallah		4 944 545	3 012	4 947 557
2 180 058	Centre de formation de base d'enseignants		2 750 603	17 972	2 768 575
417 581 540	Total partiel, services d'éducation		495 443 295	3 920 848	499 364 143
Services de santé					
6 647 684	Gestion du programme de santé		4 962 078	611 747	5 573 825
–	Dotation aux amortissements – Santé		1 679 795	–	1 679 795
–	Crédits de dépenses liés à l'inscription des bâtiments à l'actif		(429 318)	–	(429 318)
–	Dépenses d'appui au programme		57 200	–	57 200
Services médicaux					
4 386 318	Services d'analyse médicale		5 861 925	4 750	5 866 675
45 922 676	Soins dispensés sans hospitalisation		55 205 473	1 505 940	56 711 412
5 313 599	Santé maternelle et infantile		5 961 317	354 326	6 315 643
9 882 469	Action préventive et lutte contre les maladies		10 479 138	1 398 514	11 877 652

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Programme</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total
1 567 808	Rééducation post-traumatique	1 758 878	–	1 758 878
4 132 002	Soins dentaires	5 685 645	1 341	5 686 985
1 060 967	Services de santé scolaires	1 084 872	–	1 084 872
20 504 989	Hôpitaux polyvalents	23 763 942	–	23 763 942
2 202 881	Hôpital de Qalqiliya	2 939 305	25 742	2 965 047
Assainissement				
225 525	Évacuation des eaux usées et des eaux de pluie	735 021	–	735 021
19 168 460	Gestion des déchets	23 368 680	337	23 369 017
1 516 006	Alimentation en eau	1 709 081	174	1 709 256
5 267 160	Alimentation complémentaire	2 849 252	2 611 315	5 460 567
695 438	Administration de l'hygiène du milieu	915 149	–	915 149
128 493 982	Total partiel, services de santé	148 587 432	6 514 186	155 101 618
Services de secours et d'assistance sociale				
3 459 415	Gestion du programme de secours	3 928 474	8 469	3 936 943
1 332 326	Dépenses d'appui au programme	1 439 243	–	1 439 243
Services de secours				
53 565 748	Aide aux personnes en grande difficulté	49 680 162	7 878 155	57 558 317
2 503 076	Sélection et immatriculation des réfugiés de Palestine	2 752 145	–	2 752 145
11 926	Contrôle de la qualité	25	935	960
2 332 216	Frais de distribution de rations	2 505 880	145 468	2 651 348
Services d'assistance sociale				
1 063 815	Développement communautaire	1 002 682	1 840	1 004 522
188 729	Activités pour les jeunes	193 696	1 467	195 163
1 074 313	Participation des femmes au développement	1 114 514	19 473	1 133 987
1 419 299	Aide aux infirmes	1 577 778	88 454	1 666 231
783 217	Centre de rééducation pour les malvoyants	920 424	12 887	933 311
45 005	Programme d'aide aux programmes de microfinancement	383 034	–	383 034
1 190 832	Atténuation de la pauvreté	744 080	–	744 080
68 969 919	Total partiel, services de secours et d'assistance sociale	66 242 136	8 157 147	74 399 284
Services techniques et d'exécution				
544 256	Gestion des services techniques et d'exécution	525 412	–	525 412
651 084	Dépenses d'appui au programme	1 104 506	–	1 104 506
Achats et logistique				
6 074 207	Administration des achats et de la logistique	7 098 827	28 889	7 127 716
8 284 127	Transport de passagers	10 628 567	3	10 628 570
4 244 252	Transport de marchandises	4 674 860	29 211	4 704 071
7 408 309	Achat de fournitures à stocker	3 627 336	(5 615 918)	(1 988 582)
2 390 762	Entretien des véhicules	2 581 447	–	2 581 447

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>			<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total
	<i>Programme</i>				
2 361 653	Activités portuaires		2 197 202	7 166	2 204 369
41 155	Système de gestion des achats et des stocks		658 350	–	658 350
54 828	Entretien des groupes électrogènes et des pompes		50 844	–	50 844
4 798 968	Services informatiques		5 618 610	22 235	5 640 845
	Génie				
	Gestion de l'infrastructure et du développement des camps	–	336 138	–	336 138
6 868 161	Travaux de génie et de construction		8 130 218	–	8 130 218
252 653	Amélioration des camps		295 195	–	295 195
	– Infrastructure (entreprises)		53 621	–	53 621
(4 199)	Unités de production – Gaza		53 335	4 266	57 602
43 970 215	Total partiel, services techniques et d'exécution		47 634 469	(5 524 147)	42 110 322
	Services communs				
	Direction				
7 403 354	Administration des bureaux locaux		12 407 599	1 300	12 408 899
3 404 122	Administration des secteurs		3 881 855	–	3 881 855
1 794 864	Administration des services assurés dans les camps		1 929 983	–	1 929 983
4 616 749	Services de protection		5 549 307	–	5 549 307
246 998	Groupe des projets		380 163	–	380 163
3 785 080	Administration de l'Office		4 797 144	–	4 797 144
1 987 399	Information		2 297 847	–	2 297 847
2 863 729	Relations extérieures		3 518 061	–	3 518 061
1 143 871	Groupe de l'analyse des politiques		896 604	–	896 604
1 927 931	Services d'audit interne et externe		2 168 832	–	2 168 832
3 378 726	Services juridiques		4 072 043	–	4 072 043
	Fonctionnaires chargés des opérations ou responsables des affaires concernant les réfugiés	487 419	784 823	–	784 823
2 293 859	Programme d'aide psychosociale		4 823 950	369	4 824 320
408 341	Bureau du Directeur de l'appui aux opérations		1 179 390	–	1 179 390
59 632	Bureau du Caire		112 520	–	112 520
	– Bureau du représentant de l'Office – Bruxelles		94 647	–	94 647
680 139	Bureau du représentant de l'Office – Genève		797 635	–	797 635
895 968	Bureau du représentant de l'Office – New York		1 110 817	–	1 110 817
	Administration				
1 105 790	Bureau de l'administration et des ressources humaines		1 200 481	–	1 200 481
11 372 860	Services administratifs		11 743 095	432	11 743 527
	– Secrétariat de la Commission consultative		450 022	–	450 022
826 877	Services de la rémunération et de la gestion		1 235 248	–	1 235 248
977 139	Projets de système financier et administratif		601 121	–	601 121

<i>Exercice biennal</i>				
<i>2004-2005</i>	<i>Programme</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total
9 307 609	Services financiers	9 909 159	–	9 909 159
4 974 058	Services à l'intention du personnel	6 074 915	–	6 074 915
4 673	Secrétariat de la Caisse de prévoyance	0	–	0
600 667	Formation et perfectionnement du personnel	1 965 045	–	1 965 045
–	Dotation aux amortissements – Administration	1 046 602	–	1 046 602
8 148 581	Règlement d'engagements au titre des produits alimentaires	8 738 242	–	8 738 242
–	Crédits de dépenses liés à l'inscription des bâtiments à l'actif	859 525	–	859 525
(24 275 215)	Dépenses d'appui aux programmes	(36 448 313)	–	(36 448 313)
50 421 220	Total partiel, services communs	58 178 362	2 101	58 180 463
709 436 875	Total général	816 085 695	13 070 135	829 155 830

Appendice 2

Ventilation des dépenses de l'exercice biennal 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises</i>	Total général
		<i>Espèces</i>	<i>En nature</i>	Total	<i>Appels d'urgence</i>	<i>Projets</i>	Total		
43 891 825	Personnel international	41 288 885	1 238 106	42 526 991	3 774 595	3 193 652	6 968 247	377 838	49 873 076
561 676 160	Personnel recruté sur le plan régional	618 330 003	–	618 330 003	67 430 670	11 532 427	78 963 097	4 300 733	701 593 833
158 002 719	Achat de fournitures à stocker	83 481 539	11 220 100	94 701 639	102 680 000	10 972 532	113 652 532	328 872	208 683 043
–	Achats d'articles non stockés	1 151 528	–	1 151 528	–	1 031	1 031	39 534	1 192 092
16 369 155	Locaux	16 006 159	201 947	16 208 106	599 968	411 437	1 011 406	634 371	17 853 883
91 782 354	Matériel et travaux de construction	27 866 330	331 959	28 198 289	63 139 309	61 266 268	124 405 577	–	152 603 866
91 862 125	Services	57 376 092	78 023	57 454 115	43 574 752	23 801 170	67 375 922	1 135 138	125 965 175
63 851 027	Subventions	36 403 844	–	36 403 844	70 288 359	7 536 788	77 825 147	–	114 228 991
(31 706 123)	Dépenses d'appui aux programmes et recettes provenant d'autres services	(52 871 337)	–	(52 871 337)	–	–	–	122 975	(52 748 362)
–	Ajustements au titre de l'inscription des bâtiments à l'actif	(4 301 139)	–	(4 301 139)	–	–	–	–	(4 301 139)
(4 121 111)	Recettes imputées aux dépenses	(6 953 121)	–	(6 953 121)	–	–	–	–	(6 953 121)
(4 112 805)	Transfert de dépenses	(1 693 089)	–	(1 693 089)	–	5 401	5 401	1 954 549	266 861
987 495 326	Total des dépenses	816 085 695	13 070 135	829 155 830	351 487 653	118 720 705	470 208 359	8 894 010	1 308 258 199

Appendice 3

Recettes, dépenses et soldes des fonds, par projet, pour l'exercice biennal 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Fonds relevant du budget ordinaire						
Fonds général –contributions en espèces	2 381 774	548 822 321	(573 199 631)	(24 377 309)	(24 055 623)	(46 051 158)
Autres recettes en espèces (appui aux programmes et recettes diverses)	34 305 629	–	28 372 608	28 372 608	(111 551)	62 566 685
Total partiel, fonds général, espèces	36 687 402	548 822 321	(544 827 022)	3 995 299	(24 167 174)	16 515 527
Fonds soumis à restrictions						
Activités financées par l'UNESCO	(52 239)	248 078	(195 839)	52 239	(0)	–
Activités financées par l'OMS	87 197	200 000	(272 889)	(72 889)	–	14 308
Fonctionnaire chargé de la protection (P-4) (Siège – Gaza)	–	–	(300 996)	(300 996)	–	(300 996)
Travaux de construction et d'entretien	–	–	(2 408)	(2 408)	–	(2 408)
Activités au titre d'anciens appels d'urgence	0	–	(4 829 526)	(4 829 526)	–	(4 829 526)
Dépenses supplémentaires afférentes à l'assurance maladie du personnel recruté au niveau régional	(0)	–	(977)	(977)	–	(977)
Plan de secours – Cisjordanie	–	–	(1 074 437)	(1 074 437)	–	(1 074 437)
Activités de développement institutionnel	–	–	(40 123)	(40 123)	–	(40 123)
Contribution en espèces versées par la CEE en lieu et place de vivres	271 319	–	(1)	(1)	(271 318)	–
Activités financées par l'OLP	(274 156)	–	–	–	–	(274 156)
Programmes d'éducation et de santé de l'UNRWA financés par la Communauté européenne	(7 710 599)	167 688 770	(164 311 612)	3 377 158	–	(4 333 441)
Maintien/renforcement des programmes de services de santé en Cisjordanie et à Gaza	–	2 688 172	(2 688 172)	0	(0)	0
Programmes financés par le Fonds général, dont éducation, santé, et secours et services sociaux	–	2 898 551	(2 898 551)	(0)	0	(0)
Programmes financés par le Fonds général au Liban	–	1 297 017	(1 297 017)	(0)	0	0
Programme financé par le Fonds général : École normale de Gaza	–	737 463	–	737 463	–	737 463
Recettes et dépenses budgétisées des écoles de l'UNRWA financées au moyen des contributions volontaires	88 518	384 347	(286 006)	98 341	–	186 859

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Mise en œuvre du programme de sécurité alimentaire à Gaza et en Cisjordanie	–	499 930	(201 023)	298 907	–	298 907
Achat de farine de blé pour la bande de Gaza	–	–	–	–	157 720	157 720
Programme ordinaire de sécurité alimentaire à l'intention des réfugiés les plus pauvres à Gaza	–	249 965	(2 083)	247 882	–	247 882
Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2004 (mise en œuvre effective : 2005)	(818 148)	–	(869 184)	(869 184)	4 321	(1 683 012)
Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2005 (mise en œuvre effective : 2006)	–	15 647 059	(16 315 173)	(668 114)	–	(668 114)
Aide alimentaire de la Communauté européenne pour 2006 (mise en œuvre effective : 2007)	–	18 768 815	(18 058 645)	710 170	–	710 170
Aide alimentaire de la France pour 2005 : programme ordinaire d'aide alimentaire aux réfugiés de Palestine au Liban, en Syrie et en Jordanie – achat de poudre de lait entier	1 201 923	–	(989 723)	(989 723)	–	212 200
Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie : achat de riz (y compris frais de transport, de distribution et autres)	–	1 256 281	(1 240 688)	15 593	–	15 593
Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie et en Cisjordanie : achat de lait entier et d'huile de tournesol (y compris frais de transport, de distribution et autres)	–	1 344 086	(20 641)	1 323 445	–	1 323 445
Aide alimentaire du Japon pour 2006 – achat de farine de blé et/ou de légumineuses	–	4 310 345	(4 068 125)	242 220	–	242 220
Aide alimentaire du Japon pour 2006	–	4 237 290	(2 607 162)	1 630 128	–	1 630 128
Aide alimentaire du Japon pour 2007-2008	–	4 347 825	(193 651)	4 154 174	–	4 154 174
Aide alimentaire de la Belgique pour 2005 : aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie	–	1 275 504	(1 227 086)	48 419	–	48 419
Aide alimentaire de la Belgique pour 2007 : achat de produits alimentaires pour distribution dans la bande de Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie en 2007-2008	–	1 504 782	(1 385 525)	119 257	–	119 257
Aide alimentaire ordinaire aux réfugiés de Palestine à Gaza, au Liban, en Syrie, en Jordanie et en Cisjordanie : achat de lait entier et d'huile de tournesol (y compris frais de transport, de distribution et autres)	–	1 362 398	(30 761)	1 331 637	–	1 331 637

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Programme ordinaire d'aide alimentaire dans les territoires palestiniens occupés	–	437 318	–	437 318	–	437 318
Programme de développement institutionnel de l'UNRWA	–	10 909 703	(2 789 776)	8 119 927	738 357	8 858 284
Unités de production à Gaza	736 037	114	(51 135)	(51 021)	–	685 016
Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza, pour le centre de formation professionnelle et technique (Gaza)	2 533 816	4 700 704	(5 826 803)	(1 126 099)	–	1 407 718
Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza, pour le centre de formation professionnelle et technique (Gaza)	279 990	3 648	(311 095)	(307 447)	–	(27 458)
Contribution spéciale au titre des besoins urgents dans la bande de Gaza, pour les écoles (Gaza)	4 389 078	6 000 088	(8 719 592)	(2 719 504)	–	1 669 574
Contribution spéciale à l'UNRWA : expansion du Programme d'aide psychosociale de l'Office	2 079 205	1 919 828	(4 108 251)	(2 188 423)	–	(109 218)
Création du Centre de formation de Rafah (bande de Gaza)	141 272	–	(72 074)	(72 074)	–	69 198
Activités à Gaza	581 000	–	(577 199)	(577 199)	–	3 801
Projets post-retrait exécutés à Gaza et en Cisjordanie	10 385 757	596 091	(9 248 341)	(8 652 250)	–	1 733 506
Projets post-retrait exécutés à Gaza	4 964 471	–	(4 964 471)	(4 964 471)	0	–
Frais de fonctionnement du programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	–	–	2	2	(2)	(0)
Programme de prêts avec garantie mutuelle/Palestine (Gaza)	–	–	32	32	–	32
Microfinancement et production de revenus : promotion de moyens de subsistance et de revenus durables par le crédit aux microentreprises	–	–	(25 396)	(25 396)	–	(25 396)
Meubles et matériel pour le bureau régional du programme de microfinancement et de prêt aux microentreprises en Jordanie	–	–	33	33	–	33
Introduction de nouveaux types de prêts en Cisjordanie	–	56 941	(56 941)	–	–	–
Formation/renforcement des capacités à Gaza et en Cisjordanie	–	79 241	(79 126)	115	–	115
Étude de marché/conception de produit, produit d'épargne, Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises (Gaza et Cisjordanie)	–	104 617	(103 557)	1 060	–	1 060
Étude sur la portée des transformations, Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises – Gaza et Cisjordanie	–	99 375	(98 315)	1 060	–	1 060

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Formation, petites et microentreprises (Gaza)	–	(0)	19	19	(19)	0
Appui au microfinancement dans le cadre du retrait : aide au relèvement et au redressement économique par la microentreprise et le crédit au logement	–	18 908	(80 423)	(61 515)	–	(61 515)
Projet financé par l'ONU	52	–	–	–	–	52
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	8 630 625	14 350 258	(6 673 198)	7 677 060	(929 262)	15 378 423
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(5 443 698)	(591 716)	(1 839 978)	(2 431 694)	6 035 414	(1 839 978)
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(193 468)	114	(8 890)	(8 776)	193 468	(8 776)
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	–	(216 176)	(216 176)	–	(216 176)
Total partiel, budget ordinaire – fonds soumis à restrictions	21 877 951	269 631 910	(271 258 672)	(1 626 762)	5 928 678	26 179 866
Contributions en nature soumises à restrictions						
Fonds général – contributions en nature	0	9 553 773	(9 553 773)	(1)	1	(0)
Contribution du Japon	3 592 016	22 512	(3 516 362)	(3 493 850)	(98 166)	–
Contribution de la Belgique	47 931	–	–	–	–	47 931
Contribution de la France (farine)	186 153	–	–	–	–	186 153
Contribution du Royaume-Uni (aide alimentaire)	18 843	–	–	–	–	18 843
Contribution de la Communauté européenne	(1 689 550)	1 166 944	–	1 166 944	522 605	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(1 656 427)	914 473	–	914 473	1 656 427	914 473
Total partiel, contributions en nature soumises à restrictions	498 967	11 657 702	(13 070 135)	(1 412 433)	2 080 867	1 167 401
Total, fonds relevant du budget ordinaire	59 064 320	830 111 933	(829 155 830)	956 103	(16 157 629)	43 862 795
Fonds extrabudgétaires						
Appels d'urgence						
Contributions en espèces						
Appel éclair – aide d'urgence à un service de radiographie à Gaza	–	–	(871)	(871)	871	–
Premier appel d'urgence – contributions non affectées	1 808	–	(416)	(416)	(1 391)	0

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence – contributions non affectées (février 2001)	1 753	–	–	–	(657)	1 096
Troisième appel d'urgence – contributions non affectées	4 966	–	–	–	(4 966)	0
Aide alimentaire, services médicaux et services d'éducation, création d'emplois et assistance en espèces	46 291	–	–	–	(46 291)	0
Construction et aménagement de nouvelles salles à l'école primaire de filles de Djénine – deuxième appel d'urgence	3 260	–	–	–	–	3 260
Construction et aménagement de nouvelles installations à l'école de filles d'Arroub – troisième appel	6 062	–	–	–	(6 062)	–
Dépenses relatives à la distribution de 8 030 tonnes de farine à Gaza et en Cisjordanie – troisième appel	133 326	–	–	–	(133 326)	0
Appel d'urgence de 2002 – activités diverses (quatrième appel)	172	–	(65)	(65)	(107)	(0)
Appel d'urgence de 2002 – Canada	5 961	–	(5 962)	(5 962)	1	–
Contributions non affectées – quatrième appel de 2002	50 381	–	(43 575)	(43 575)	(8 332)	(1 526)
Appel d'urgence de 2002 pour Gaza et la Cisjordanie – programme sanitaire d'urgence	43 272	–	(43 268)	(43 268)	(4)	0
Activités diverses à Gaza et en Cisjordanie – appel d'urgence de 2002	135 944	–	–	–	(135 944)	0
Contributions non affectées pour l'appel d'urgence de 2002 – camp de Djénine	77	–	–	–	(77)	0
Appel d'urgence pour cinq des centres médicaux de l'UNRWA en Cisjordanie (camps d'Askar, de Balata, de Dheisheh, de Tulkarem et d'Aïda)	1 492	–	–	–	–	1 492
Appel d'urgence de 2002 – contributions non affectées destinées à financer les coûts supplémentaires relatifs à la décentralisation des opérations au bureau de Cisjordanie et à l'aménagement du bureau de zone et de sous-zone	7 396	–	–	–	(2 836)	4 560
Appel d'urgence de 2002 à Gaza et en Cisjordanie : dons en espèces de membres du personnel jordaniens travaillant sur le terrain	437	–	–	–	(437)	–
Appel d'urgence de 2002 : personnel du PNUD	569	–	–	–	–	569
Appel d'urgence de 2002 pour Gaza et la Cisjordanie	10 399	–	–	–	(10 399)	–
Appel d'urgence de 2002 – aide alimentaire	1 405	–	(1 404)	(1 404)	(1)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2002 – fonds réservés à la remise en état du camp de Djénine (phase I)	867 045	–	(110 061)	(110 061)	(750 968)	6 016
Appel d'urgence de 2002 – fonctionnaire au Département des relations extérieures (siège à Gaza)	19 018	–	–	–	(19 018)	–
Aide financière aux étudiants palestiniens réfugiés (frais d'inscription)	25	–	–	–	(25)	–
Relogement des réfugiés dont les logements ont été détruits à Khan Younis (Gaza) – projet financé au moyen des économies réalisées sur le projet japonais de 1993	2 232	82	(2 314)	(2 232)	(0)	–
Cinquième appel d'urgence – janvier-juin 2003	88 904	–	–	–	(88 904)	0
Cinquième appel d'urgence – Comité populaire de la République arabe syrienne	2 179	–	(1 999)	(1 999)	–	180
Achat de 6 véhicules (Nissan Terranos) financé par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2 268	–	–	–	–	2 268
Amélioration de l'infrastructure sanitaire en Cisjordanie	22 001	–	–	–	(22 001)	–
Programme d'aide psychosociale d'urgence en Cisjordanie – recrutement de 50 conseillers d'orientation	13 596	–	(13 595)	(13 595)	(1)	–
Relogement à Rafah	77 116	–	(77 115)	(77 115)	(1)	–
Aide psychosociale aux enfants réfugiés en Cisjordanie	183 945	–	(109 594)	(109 594)	–	74 351
Cinquième appel d'urgence (janvier-juin 2003)	141 403	–	(141 386)	(141 386)	(17)	0
Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	488 547	(0)	(378 495)	(378 495)	(110 417)	(365)
Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003) – remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée versée à l'Autorité palestinienne au titre de précédents appels d'urgence	10	–	–	–	(10)	–
Appel d'urgence (juillet-décembre)	3 875	–	(120)	(120)	(3 755)	–
Appel d'urgence de 2003 (juillet-décembre 2003)	66 916	–	–	–	(66 916)	–
Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	335 899	–	(289 223)	(289 223)	(56 316)	(9 640)
Sixième appel d'urgence (juillet-décembre 2003)	374	–	–	–	(374)	–
Projet de création d'emplois d'urgence dans les territoires palestiniens occupés de Cisjordanie	(35 845)	–	–	–	–	(35 845)
Système Doppler fœtal portable et appareil portable de mesure de l'hémoglobine pour l'antenne médicale mobile de l'UNRWA opérant dans les enclaves palestiniennes en Cisjordanie	42	–	(3)	(3)	(39)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appui au programme d'aide psychosociale en Palestine	589	56 050	(53 268)	2 782	–	3 371
Relogement à Rafah	1 466	–	–	–	(1 466)	–
Amélioration de l'infrastructure médicale en Cisjordanie	15 711	–	(15 287)	(15 287)	(424)	–
Achat de matériel médical pour les centres de santé de Cisjordanie	1 505	–	(1 443)	(1 443)	(62)	–
Modernisation du laboratoire du centre de santé d'Askar et/ou achat de matériel médical	11 382	–	(5 416)	(5 416)	(5 967)	–
Remise en état de logements pour des personnes en situation particulièrement difficile (bande de Gaza)	2 147	–	(111)	(111)	(2 036)	–
Appel d'urgence de 2004 – activités diverses	215 708	–	(141 096)	(141 096)	(74 611)	–
Appel d'urgence de 2004 – activités diverses	2 079 838	–	(1 729 957)	(1 729 957)	–	349 881
Septième appel d'urgence (janvier-décembre 2004)	5 684	–	(3 012)	(3 012)	–	2 672
Virement du solde des fonds au titre de contributions antérieures (zone de Gaza)	6 267	–	(6 263)	(6 263)	(4)	–
Appel d'urgence de 2004 (Gaza et Cisjordanie)	161 519	–	(127 250)	(127 250)	–	34 269
Appel d'urgence de 2004 – Canada	–	–	(17 585)	(17 585)	17 585	–
Appel d'urgence de 2004 (janvier-décembre 2004)	1	–	–	–	(1)	–
Virement du solde des fonds au titre de contributions antérieures (Cisjordanie)	984 163	–	(795 558)	(795 558)	73 765	262 370
Supports didactiques d'autoformation (Gaza)	12 935	–	(12 935)	(12 935)	(0)	–
Matériel médical et fournitures médicales (Gaza)	4 541	–	(4 540)	(4 540)	(1)	–
Clinique mobile (Cisjordanie)	634	19	(653)	(634)	(0)	–
Activités d'urgence menées par l'UNRWA dans le domaine de la santé, en Cisjordanie – première étape : matériel médical	3 968	–	(213)	(213)	–	3 755
Prolongation du programme d'appui opérationnel à Gaza et en Cisjordanie	100 239	–	–	–	(100 239)	–
Assistance alimentaire, programme de création d'emplois d'urgence, réparation et construction de logements et assistance en espèces aux familles en détresse	961 387	–	(224 094)	(224 094)	(731 081)	6 212
Appel d'urgence de 2004 – France	11 716	–	(6 539)	(6 539)	(5 653)	(475)
Projet/activité touchant l'hygiène du milieu (Gaza)	138	–	–	–	–	138
Appel d'urgence de 2004 – personnel international de l'UNRWA	19	–	–	–	(19)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Aide d'urgence à l'hébergement	(36 765)	–	–	–	36 765	–
Frais de stockage, de transport local et d'assurance relatifs à un don de poisson en conserve	5 632	–	–	–	(5 632)	–
Aide alimentaire d'urgence (bande de Gaza)	(308 689)	304 231	–	304 231	4 458	–
Remboursement de la TVA versée au titre d'appels d'urgence antérieurs	244 875	–	(157 455)	(157 455)	–	87 421
Activités d'été pour les écoliers de Cisjordanie	(19 917)	–	–	–	(12 775)	(32 692)
Appel d'urgence de 2004 – création d'emplois d'urgence dans la bande de Gaza	(420 938)	422 975	–	422 975	(2 036)	–
Entretien et modernisation de l'infrastructure des camps de réfugiés grâce à la création d'emplois en Cisjordanie et la remise en état de logements pour les personnes en difficulté particulière (Gaza)	297 981	–	(111 323)	(111 323)	(186 657)	–
Appel d'urgence de 2004 – Nouvelle-Zélande	10 663 636	–	(10 157 094)	(10 157 094)	(52)	506 491
Appel d'urgence de 2004 – États-Unis d'Amérique	1 448 773	–	(263 509)	(263 509)	(1 180 160)	5 104
Relogement de réfugiés dont le logement a été détruit à Rafah	737 788	–	–	–	28 944	766 732
Appel d'urgence de 2004 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	165 766	22 484	(188 248)	(165 764)	(2)	–
Appel d'urgence de 2004 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	28 079	–	(28 078)	(28 078)	(1)	–
Appel complémentaire pour Rafah – Nouvelle-Zélande	18 083	–	(18 082)	(18 082)	(1)	–
Appel complémentaire pour Rafah – Canada	–	5 410	(6 147)	(737)	737	(0)
Appel complémentaire pour Rafah – Royaume-Uni	57 264	–	(48 459)	(48 459)	(8 806)	–
Appel complémentaire pour Rafah – personnel recruté sur le plan régional	40	–	–	–	(40)	–
Appel complémentaire pour Rafah – Belgique	950	–	–	–	(950)	–
Assistance sélective d'urgence en espèces, secours d'urgence non alimentaires et réparations dans la bande de Gaza	(48 219)	–	–	–	48 219	–
Appel complémentaire pour Rafah – Irlande	296	–	(295)	(295)	(1)	–
Appel d'urgence de 2005 – activités diverses	5 662 706	–	(5 497 288)	(5 497 288)	–	165 417
Appel d'urgence de 2005 – activités diverses	29 739	–	(29 704)	(29 704)	(34)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Reconstruction d'habitations dans la bande de Gaza – Flandre (Belgique)	12 670	19 763	(32 484)	(12 721)	51	–
Programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (recrutement indirect) – Belgique	62 663	–	(62 169)	(62 169)	(494)	–
Aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Belgique	97 744	–	(97 741)	(97 741)	(3)	–
Relogement de familles de réfugiés palestiniens à Khan Younis – Japon	12 384 887	682 285	(2 688 541)	(2 006 256)	–	10 378 631
Appel d'urgence – recrutement indirect – Japon	278 078	41	(278 115)	(278 074)	(4)	–
Réparation de 645 habitations dans la bande de Gaza	418 808	–	(398 942)	(398 942)	–	19 866
Réparation de 1 700 habitations à Gaza et en Cisjordanie	–	–	(86 132)	(86 132)	–	(86 132)
Frais de stockage, de transport local et d'assurance pour des articles fournis à titre de contribution en nature	20 627	–	(18 343)	(18 343)	(2 284)	–
Appel d'urgence de 2005 – services fournis par l'équipe de l'Agence suédoise de services de secours (trois mois, deux agents et un véhicule)	224 112	–	(90 634)	(90 634)	(133 478)	–
Appel d'urgence de 2005 – Suède	29 431	–	(29 433)	(29 433)	2	–
Relogement de familles palestiniennes réfugiées à Rafah – Arabie saoudite	(18 952)	2 540 701	(6 429 056)	(3 888 355)	–	(3 907 307)
Création d'emplois d'urgence (recrutement direct) à Gaza et en Cisjordanie – réparation d'urgence d'infrastructures et reconstruction de logements à Gaza	876 259	45 188	(921 445)	(876 257)	(2)	–
Amélioration des conditions de vie des réfugiés – Canada	71 200	–	(71 198)	(71 198)	(2)	–
Appel d'urgence de 2005 – donateurs divers Palestine	203	–	(202)	(202)	(1)	–
Appel d'urgence de 2005 – États-Unis d'Amérique	9 741 146	–	(9 147 541)	(9 147 541)	(593 604)	–
Appel d'urgence de 2005 – programme de création d'emplois en Cisjordanie	1 018 518	907 912	(1 860 332)	(952 421)	(66 097)	–
Appel d'urgence de 2005 – aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza	(157 139)	383 301	(195 103)	188 198	(31 059)	–
Appel d'urgence de 2005 – aide alimentaire d'urgence pour la Cisjordanie	(248 525)	284 836	608	285 445	(36 919)	–
Appel d'urgence de 2005 – aide alimentaire d'urgence pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	608 319	–	(1 201 921)	(1 201 921)	593 602	–
Appel d'urgence de 2005 – projet de reconstruction de logements à Gaza	–	1 813 785	(1 687 441)	126 344	–	126 344

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2005 – Pays-Bas	750 600	17 076	(767 675)	(750 599)	(1)	–
Appel d'urgence de 2005 – aide alimentaire pour la Cisjordanie	3 151 765	–	(3 150 798)	(3 150 798)	(967)	–
Appel d'urgence de 2005 – construction de 600 logements au camp de réfugiés de Khan Younis	–	3 900 000	(6 823 445)	(2 923 445)	–	(2 923 445)
Appel d'urgence de 2005 – dispensaire ambulancier en Cisjordanie	–	292 308	(292 306)	2	(2)	(0)
Appel d'urgence de 2005 – soutien psychologique à l'intention des écoliers de Cisjordanie	–	233 218	(233 217)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2005 – projet de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	–	604 589	(604 589)	0	(0)	0
Appel d'urgence de 2006 – donateurs divers	–	20 956 165	(19 478 523)	1 477 641	(8 082)	1 469 560
Appel d'urgence de 2006 – donateurs divers	–	81 093	(81 092)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2006 (solde des fonds sous divers projets anciens) – divers	23 806	–	(54 739)	(54 739)	47 594	16 662
Appel d'urgence de 2006 (solde des fonds sous divers projets anciens) – divers	–	–	(13 338)	(13 338)	108 457	95 119
Appel d'urgence de 2006 (aide psychosociale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza)	–	241 157	(235 032)	6 125	–	6 125
Appel d'urgence de 2006 (soutien scolaire en Cisjordanie et dans la bande de Gaza) – ONU	–	607 785	(607 785)	–	–	–
Appel d'urgence de 2006 (infrastructure sociale en Cisjordanie et dans la bande de Gaza) – ONU	–	477 678	(453 677)	24 001	–	24 001
Appel d'urgence de 2006 pour la création d'emplois (recrutement indirect) – Suède	–	11 552 665	(11 552 661)	4	(4)	(0)
Appel d'urgence de 2006 pour la création d'emplois (recrutement indirect) – Espagne	–	228 823	(228 156)	668	–	668
Appel d'urgence de 2006 – Canada	–	2 010 345	(2 010 341)	4	(4)	(0)
Appel d'urgence de 2006 – Canada	–	1 437 931	(1 437 926)	5	(5)	(0)
Appel d'urgence de 2006 – donateurs divers	–	965	(965)	0	(0)	0
Appel d'urgence révisé de 2006 – États-Unis d'Amérique	–	45 002 835	(45 643 954)	(641 119)	2 020 454	1 379 335
Appel d'urgence de 2006 – projet d'équipe médicale ambulante en Cisjordanie – donateurs divers	–	137 958	(137 981)	(23)	23	(0)
Appel d'urgence de 2006 – aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza – Communauté européenne	–	3 946 180	(3 826 526)	119 654	(119 654)	0

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2006 – programme de création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	–	5 895 146	(5 757 004)	138 142	(138 142)	0
Appel d'urgence de 2006 – aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza – Espagne	–	892 857	(892 854)	3	(3)	0
Appel d'urgence révisé de 2006 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza – États-Unis d'Amérique	–	5 847 165	(5 847 165)	0	(0)	0
Appel d'urgence de 2006 : programme de création d'emplois d'urgence dans la bande de Gaza – Belgique	–	768 109	(768 110)	(1)	1	0
Appel d'urgence de 2006 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie – Belgique	–	549 402	(549 401)	1	(1)	0
Appel d'urgence de 2006 : programme de création d'emplois en Cisjordanie – Espagne	–	1 256 281	(1 256 278)	3	(3)	(0)
Appel d'urgence de 2006 – Australie	–	2 768 625	(2 768 620)	5	(5)	0
Appel d'urgence de 2006 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (recrutement indirect)	–	376 884	(371 969)	4 915	–	4 915
Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence et dispensaires ambulants en Cisjordanie – Japon	–	525 444	(525 441)	3	(3)	–
Appel d'urgence de 2006 : pour couvrir le coût de l'aide alimentaire en nature (farine) de la Turquie – Turquie	–	200 000	(42 280)	157 720	(157 720)	–
Appel d'urgence de 2006 : activités à Gaza – Irlande	–	637 755	(637 755)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2006 : projet de création d'emplois en Cisjordanie – Japon	–	1 964 055	(1 964 052)	3	(3)	(0)
Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence à Gaza – Japon	–	1 204 287	(1 155 693)	48 594	–	48 594
Appel d'urgence de 2006 : activités d'urgence à Gaza – Autriche	–	255 102	(255 099)	3	(3)	0
Appel d'urgence de 2006 : aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza – Communauté européenne	–	7 876 782	(7 633 617)	243 165	(243 165)	0
Appel d'urgence de 2006 : création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	–	8 121 827	(9 650 803)	(1 528 975)	–	(1 528 975)
Appel d'urgence de 2006 : activités d'urgence à Gaza – Association des amis de l'UNRWA	–	5 016	(5 016)	–	–	–
Appel d'urgence de 2006 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Association des amis de l'UNRWA	–	3 846	(3 846)	0	(0)	(0)

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2006 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie, réservé aux programmes de santé – Nouvelle-Zélande	–	497 400	(389 160)	108 240	–	108 240
Appel d'urgence de 2006 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Canada	–	3 628 089	(3 628 091)	(2)	2	(0)
Appel d'urgence de 2006 : programme d'aide alimentaire d'urgence sur le terrain à Gaza – Allemagne	–	1 823 738	(1 823 737)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2006 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – Pays-Bas	–	2 418 716	(2 418 711)	5	(5)	(0)
Appel d'urgence de 2006 : programme d'aide alimentaire d'urgence sur le terrain à Gaza – Allemagne	–	658 762	(658 761)	0	(0)	0
Appel d'urgence de 2006 : programme d'aide alimentaire d'urgence sur le terrain à Gaza (alimentation en denrées de base de 13 481 foyers dans toute la bande de Gaza au premier trimestre de 2007) – France	–	636 132	(636 132)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2006 : programme de distribution alimentaire et centre de soins de santé primaires dans la bande de Gaza – Espagne	–	127 211	(127 206)	5	(5)	0
Appel d'urgence de 2006 : recrutement indirect dans la bande de Gaza – Espagne	–	194 291	(194 291)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence de 2006 : aide alimentaire d'urgence à Gaza – Espagne	–	1 318	(1 318)	(0)	0	(0)
Appel d'urgence de 2006 : aide alimentaire dans la bande de Gaza – Communauté européenne	–	1 011 753	(988 141)	23 611	(23 611)	0
Pour les familles de prisonniers dont personne d'autre ne s'occupe – donateurs divers	–	5 722	(5 722)	(0)	0	0
Appel d'urgence de 2006 : programme sanitaire d'urgence en Cisjordanie – France	–	118 509	(118 506)	3	(3)	(0)
Réparation ou reconstruction de 185 logements de réfugiés endommagés ou détruits lors d'incursions militaires israéliennes dans le nord de Gaza	–	2 324 361	(104 885)	2 219 476	–	2 219 476
Réparation et reconstruction d'urgence de logements à Beit Hanoun	–	255 522	(1 038 044)	(782 522)	755 483	(27 039)
Appel d'urgence de 2007 – affectation du solde des fonds d'anciens projets au financement de frais d'hospitalisation en Cisjordanie – Japon	–	–	(22 670)	(22 670)	28 430	5 760

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2007 – divers	–	11 420 320	(8 483 591)	2 936 729	–	2 936 729
Appel d'urgence de 2007 – divers	–	76 848	(33 381)	43 467	–	43 467
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – États-Unis d'Amérique	–	–	(303 828)	(303 828)	303 828	–
Appel d'urgence de 2007 – don pour l'aide alimentaire d'urgence à Gaza	–	438 698	(438 563)	135	–	135
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – Autriche	–	1 000 000	(999 993)	7	(7)	0
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – programme sanitaire d'urgence dans la bande de Gaza – Japon	–	1 800 000	(904 221)	895 779	–	895 779
Appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007) – Suède	–	9 616 626	(9 616 618)	8	(8)	(0)
Matériel et fournitures médicaux pour les dispensaires ambulants de l'Office, principaux centres médicaux et hôpital de Qalqiliya (Cisjordanie)	–	43 552	(131 635)	(88 083)	191 999	103 916
Appel d'urgence de 2007 : personnel pour les services de soins d'urgence en Cisjordanie (janvier-décembre 2007) – France	–	–	(48 480)	(48 480)	48 480	–
Aide alimentaire d'urgence pour 2007 dans la bande de Gaza (première série) – Communauté européenne	–	11 108 071	(13 217 165)	(2 109 094)	–	(2 109 094)
Appel d'urgence de 2007 – Canada	–	8 350 125	(8 200 883)	149 242	–	149 242
Appel d'urgence de 2007 : projet de création d'emplois – Norvège	–	541 322	(541 321)	1	(1)	0
Appel d'urgence de 2007 : projet de création d'emplois – Canada	–	270 565	(270 565)	–	–	–
Appel d'urgence de 2007 : aide sanitaire d'urgence en Cisjordanie – Australie	–	2 361 760	(2 028 103)	333 657	–	333 657
Appel d'urgence de 2007 : soutien psychosocial d'urgence dans la bande de Gaza – Australie	–	1 140 160	(1 140 159)	1	(1)	–
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – Australie	–	5 241 980	(5 241 979)	1	(1)	(0)
Appel d'urgence de 2007 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	–	45 525	(11 236)	34 289	–	34 289
Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois en Cisjordanie – Communauté européenne	–	7 629 428	(8 026 983)	(397 556)	–	(397 556)

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2007 : distribution alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – Allemagne	–	943 804	(501 788)	442 016	–	442 016
Distribution alimentaire d'urgence à Gaza et en Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	–	10 000 000	(3 314 581)	6 685 419	–	6 685 419
Appel d'urgence de 2007 pour la bande de Gaza et la Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	–	28 206 216	(13 343 044)	14 863 172	–	14 863 172
Appel d'urgence de 2007 : projet de création d'emplois en Cisjordanie – Norvège	–	285 124	(268 520)	16 604	–	16 604
Appel d'urgence de 2007: recrutement indirect en Cisjordanie – Espagne	–	–	(13 513)	(13 513)	–	(13 513)
Appel d'urgence de 2007 pour des activités à Gaza – Danemark	–	907 441	(687 655)	219 786	–	219 786
Appel d'urgence de 2007: activités de soutien psychosocial à Gaza – Belgique	–	307 798	(142 651)	165 147	–	165 147
Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct)	–	1 025 986	(1 025 949)	37	(37)	(0)
Appel d'urgence de 2007 : programme de création d'emplois d'urgence en Cisjordanie (recrutement direct)	–	1 025 986	(1 022 334)	3 652	–	3 652
Appel d'urgence de 2007 : programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	–	2 152 367	(514 305)	1 638 062	–	1 638 062
Appel d'urgence de 2007 : programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations dans la bande de Gaza – États-Unis d'Amérique	–	1 395 205	(495 650)	899 555	–	899 555
Programme de création d'emplois en Cisjordanie – États-Unis d'Amérique	–	8 246 212	(2 879 974)	5 366 238	–	5 366 238
Aide alimentaire d'urgence dans la bande de Gaza	–	1 000 000	(1 000 000)	0	(0)	(0)
Aide alimentaire d'urgence en Cisjordanie : distribution de lots pendant le Ramadan	–	249 982	(249 968)	14	(14)	–
Appel d'urgence de 2007 : aide humanitaire d'urgence dans la bande de Gaza (produits alimentaires, fuel et médicaments)	–	4 201 727	(1)	4 201 726	–	4 201 726
Appel d'urgence de 2007 : fournitures médicales d'urgence pour la bande de Gaza – France	–	929 078	–	929 078	–	929 078
Services d'hospitalisation en Cisjordanie à l'intention des réfugiés les plus vulnérables	–	489 362	(412 500)	76 862	–	76 862

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2007 : programme d'aide alimentaire d'urgence – troisième série, Gaza	–	1 474 926	(1 474 925)	1	(1)	–
Aide alimentaire d'urgence à Gaza – quatrième série	–	432 277	(301)	431 976	–	431 976
Aide alimentaire d'urgence à Gaza – troisième série	–	–	(655 248)	(655 248)	–	(655 248)
Appel d'urgence de 2007 : Belgique	–	38 026	–	38 026	323 954	361 980
Programme de création d'emplois d'urgence à Gaza (recrutement direct) à Gaza – Espagne	–	–	(1 667 849)	(1 667 849)	–	(1 667 849)
Assistance en espèces à Gaza – Espagne	–	–	(165 667)	(165 667)	–	(165 667)
Achat de médicaments pour les centres médicaux de Gaza – Hongrie	–	21 600	–	21 600	–	21 600
Appel d'urgence de 2007 : aide alimentaire d'urgence en Cisjordanie – Allemagne	–	497 118	–	497 118	–	497 118
Liquidation des engagements fermes et régularisation des comptes	15 910 818	12 604 087	(62 590 281)	(49 986 194)	(5 527 963)	(39 603 339)
Total partiel, appels d'urgence – contributions en espèces	71 100 194	289 587 241	(348 107 044)	(58 519 803)	(6 237 972)	6 342 419
Appels d'urgence – contributions en nature						
Appel d'urgence de 2006 : don en nature (farine) pour la bande de Gaza et la Cisjordanie	–	1 051 880	(1 051 880)	–	–	–
Appel d'urgence de 2006 (janvier-décembre 2006)	–	824 392	(824 392)	–	–	–
Dons divers en espèces reçus pour l'exécution d'activités menées au titre de l'appel d'urgence de 2007 (janvier-décembre 2007)	–	1 504 338	(1 504 338)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	85 199	–	85 199	–	85 199
Total partiel, appels d'urgence – contributions en nature	–	3 465 809	(3 380 610)	85 199	–	85 199
Total, appels d'urgence	71 100 194	293 053 049	(351 487 653)	(58 434 604)	(6 237 972)	6 427 618
Projets						
Projets postérieurs à 1999						
Assistance technique dans le domaine de la planification de l'enseignement – Contribution en nature	22 145	137 624	(71 569)	66 055	3 002	91 202
Initiative informatique	19 474	–	–	–	(19 474)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Système de gestion des services éducatifs de l'UNRWA	17 733	–	(7 383)	(7 383)	–	10 350
Frais de fonctionnement des quatre écoles maternelles au Liban	7 884	177 840	(178 247)	(407)	–	7 477
Bureau de liaison de l'UNRWA à Genève	2 093	–	(1 270)	(1 270)	(823)	–
Chef de projet du système informatisé de fichiers familiaux et d'immatriculation des réfugiés	18 520	–	(8 422)	(8 422)	–	10 098
Administratrice auxiliaire – Marlene Arcene Camp (administratrice de projets et spécialiste de l'information)	4 568	–	–	–	(2 006)	2 562
Reconstruction du laboratoire scientifique et du centre d'apprentissage à l'école primaire de Safsaf/école primaire supérieure de garçons de Tibériade	24 621	–	–	–	(24 621)	–
Construction et aménagement des écoles mixtes de Beit Jala et de Bir Zeit (zone de Saïda)	(28 652)	–	–	–	–	(28 652)
Reconstruction du centre de réadaptation des enfants de Dera'a	(36 030)	–	–	–	36 030	–
Fonds pour l'octroi de bourses aux Palestiniennes réfugiées au Liban	132 566	686 083	(811 501)	(125 417)	–	7 149
Instruments dentaires pour le centre médical de Zarqa et Baqa'a	–	–	(108)	(108)	108	–
Projets d'administrateur auxiliaire, administrateur de projets au Département des relations extérieures	5 196	–	–	–	(5 196)	–
Renforcement des services proposés : un juriste et un administrateur	5 640	–	–	–	–	5 640
Initiative informatique (phase IV)	14 103	–	–	–	(14 103)	–
Programme d'enseignement de l'anglais à l'intention des formateurs et enseignants (centres de formation professionnelle)	207	–	–	–	(207)	–
Modernisation de l'unité d'économie domestique de l'école primaire supérieure de filles A de Rafah	–	–	(31 888)	(31 888)	31 888	–
Enrichissement de la bibliothèque de l'école primaire supérieure de Rimal et de l'école primaire mixte C de Gaza	–	–	(21 151)	(21 151)	21 151	–
Construction d'un local de physiothérapie au centre médical de Rafah	–	–	(13 150)	(13 150)	13 150	–
Construction d'un local de physiothérapie au centre médical de Khan Younis	–	–	(11 714)	(11 714)	11 714	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Coûts relatifs aux médicaments immunodépresseurs destinés aux personnes ayant subi une greffe de rein	106	–	(106)	(106)	0	–
Fourniture de mobilier et de matériel pour l'école primaire et l'école primaire supérieure de garçons de Jarash (Jordanie)	–	–	(2 138)	(2 138)	2 138	–
Projet d'amélioration de l'hygiène du milieu et d'assainissement (camps de réfugiés de la bande de Gaza et de Cisjordanie)	(512 763)	1 839 475	(2 453 447)	(613 972)	–	(1 126 735)
Construction et agrandissement d'écoles au Liban : reconstruction et aménagement de l'école primaire supérieure de Naqab (camp de Rashidieh)	2 015	–	–	–	(2 015)	–
Construction et aménagement de l'école primaire C de Jabalia et de l'école de garçons de Ayoubiya	38	–	–	–	(38)	–
Administrateur auxiliaire, attaché de recherche (Cisjordanie)	(13 059)	19 076	(6 017)	13 059	(0)	–
Rénovation de locaux et des voies d'accès au centre de formation de Sibliin (Liban)	280	–	(279)	(279)	(1)	–
Introduction d'un cours sur les services bancaires et la gestion financière au centre de formation de Damas	5 909	1 298	(7 206)	(5 908)	(1)	–
Programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie et programme international et attaché de liaison dans la bande de Gaza	15 716	–	–	–	(15 716)	–
Activités rémunératrices pour le centre communautaire du camp de réfugiés de Shu'fat (accord complétant l'accord relatif à la création d'un centre communautaire dans le camp de Shu'fat)	6 068	–	(6 019)	(6 019)	(49)	–
Introduction d'un cours sur les techniques textiles au centre de formation de Damas	47 782	–	(43 933)	(43 933)	(3 848)	–
Renforcement des capacités de communication du Bureau de l'information de l'UNRWA : postes, formation et matériel	5 445	–	(5 444)	(5 444)	(2)	–
Construction et aménagement de 18 salles de classe à l'école primaire supérieure de garçons de Bureij	83 236	31 734	(114 969)	(83 235)	(0)	–
Construction de cinq salles de classe et installation d'ordinateurs au laboratoire de l'école primaire supérieure de Nimrin (Liban)	1 870	31	(1 902)	(1 871)	1	–
Construction de la station de pompage de Nuseirat (Gaza)	842 267	92 264	(934 531)	(842 267)	(1)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Construction de cinq salles de classe, transformation de deux salles de classe en bureaux et aménagement de trois salles de classe à l'école primaire supérieure de filles A de Nuseirat	–	–	(14 397)	(14 397)	14 397	–
Alimentation en eau et services d'assainissement dans les camps de réfugiés de Kan Danour et Kan Eshieh	936 688	5 195 359	(1 782 763)	3 412 596	–	4 349 285
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	797 567	–	(369 518)	(369 518)	–	428 049
Ouverture de classes de seconde (10 ^e année) dans les écoles de l'UNRWA dans la municipalité de Jérusalem	104 934	–	(103 882)	(103 882)	(1 053)	–
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	(173 720)	–	(678 379)	(678 379)	(11 826)	(863 925)
Reconstruction du centre médical de Rimal (Gaza)	(968)	240 511	(270 037)	(29 526)	–	(30 494)
Construction de salles de classe à l'école de garçons de Deir Ammar (Cisjordanie)	(39 570)	–	–	–	–	(39 570)
Remise en état des logements par les familles elles-mêmes (Cisjordanie)	(84 224)	31 020	0	31 021	628	(52 575)
Équipement et aménagement d'une ludothèque dans le centre de formation pour femmes de Jabalia (Gaza)	8 651	–	(5 939)	(5 939)	–	2 712
Initiative relative à l'informatique : utilisation des soldes inutilisés dans le cadre des phases I à IV	42 937	–	(42 933)	(42 933)	(4)	–
Enseignement de la tolérance, de la résolution des conflits et des droits fondamentaux dans les écoles de l'UNRWA pendant l'année scolaire 2003/04	3 348	–	(95)	(95)	(3 252)	–
Programme des administrateurs chargés de l'appui aux opérations (Cisjordanie)	78 731	–	–	–	(78 731)	–
Programme des administrateurs chargés de l'appui aux opérations (bande de Gaza)	63 290	–	–	–	(63 290)	–
Projets de reconstruction à Neirab (phase I)	18 689	–	(18 680)	(18 680)	130 618	130 627
Initiative relative à l'informatique (phase V)	213 951	–	(79 322)	(79 322)	43 093	177 722
Reconstruction du bureau des services d'assainissement (camp de Nuseirat)	–	–	(16 060)	(16 060)	16 060	–
Reconstruction du bureau des services d'assainissement (camp de Bureij)	–	–	(9 890)	(9 890)	9 890	–
Ouverture d'un service de physiothérapie au centre médical de Bureij	–	–	(16 488)	(16 488)	16 488	0
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	692 319	–	(417 458)	(417 458)	–	274 861

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Développement des activités sportives, achat de matériel et modernisation des installations sportives dans les camps de Ramallah et de Jéricho	20 408	–	(12 670)	(12 670)	–	7 738
Appui aux programmes et activités d'éducation de l'UNRWA qui sont axés sur l'enseignement supérieur (Liban)	625	50 000	(45 770)	4 230	–	4 855
Création d'un service pour malentendants à Hussinie (Syrie)	71	–	–	–	(71)	–
Assistance humanitaire aux réfugiés palestiniens au Proche-Orient	56 224	–	–	–	(56 224)	–
Construction et aménagement de 14 salles de classe, d'une salle d'informatique et d'un préau à l'école primaire supérieure de filles et primaire mixte C de Zaitoun (Gaza)	64 030	7 366	(10 447)	(3 081)	(60 950)	–
Construction et aménagement de trois salles de classe, d'une salle informatique et d'un préau à l'école primaire et primaire supérieure de garçons C de Nuseirat (Gaza)	19 630	3 137	(83 711)	(80 574)	60 944	–
Cours de formation d'infirmiers auxiliaires (Jordanie)	120 811	10 691	(74 823)	(64 132)	(17)	56 662
Programme japonais de bourses d'études	250 171	17 433	(181 324)	(163 891)	3 669	89 948
Administrateur auxiliaire – Bureau des projets (Liban)	17 550	–	–	–	–	17 550
Amélioration de l'accès à l'éducation pour les enfants réfugiés handicapés (Liban)	31 856	1 079	(32 880)	(31 801)	(55)	–
Achat d'équipement médical pour l'hôpital italien de Damas	58 724	–	(58 554)	(58 554)	–	170
Appui aux activités sanitaires de l'UNRWA	142 823	–	(142 820)	(142 820)	(2)	–
Travaux au Laboratoire central de santé publique de Ramallah (Cisjordanie)	25 974	–	–	–	(25 974)	–
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	769 233	172 414	(398 986)	(226 572)	–	542 661
Remise en état du camp de Neirab et lancement du Programme de développement du camp Ein El Tel (Syrie)	2 380 137	2 376 611	(3 755 018)	(1 378 407)	–	1 001 730
Mise en place d'un système de gestion intégrée des déchets solides aux camps de Nahr El Bared et de Baddawi Amélioration du système d'égout et installation d'un réservoir dans neuf écoles du camp de Nahr El Bared (Liban)	(75 284)	75 283	–	75 283	1	–
UNESCO – 2004 ED	141	–	(139)	(139)	(2)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Administrateur auxiliaire chargé des opérations et des rapports (Cisjordanie)	(9 094)	116 733	(75 942)	40 791	–	31 697
Administrateur auxiliaire chargé des opérations et des projets (Syrie)	70 489	87 860	(135 037)	(47 177)	–	23 312
Projet d'immatriculation des réfugiés de Palestine	405 688	439 009	(712 334)	(273 325)	–	132 364
Administrateur auxiliaire chargé des achats (Gaza)	100 159	5 041	(105 201)	(100 160)	1	–
Administrateur auxiliaire chargé de la recherche et de l'évaluation, Département de l'éducation (Amman)	12 047	76 720	(88 769)	(12 049)	2	–
Association des amis de l'UNRWA	94 371	–	(94 371)	(94 371)	(0)	–
Administrateur auxiliaire chargé de la logistique des opérations et des services techniques – Département des opérations et des services techniques (Amman)	32 937	30 789	(88 303)	(57 514)	24 808	230
Administrateur auxiliaire chargé de la recherche en matière de politique générale – Département des services de secours et d'assistance sociale (Amman)	38 263	–	(3 440)	(3 440)	(34 823)	–
Administrateur auxiliaire chargé de l'administration et de la gestion de projets (Jordanie)	52 943	31 215	(87 676)	(56 461)	11 361	7 843
Construction et aménagement d'un laboratoire scientifique à l'école de Majdal (Beddawi) et distribution de manuels de français à 32 écoles et au centre de formation de Sibliin	38 164	–	(37 971)	(37 971)	(292)	(100)
Appui à la campagne de mobilisation de fonds menée par le Département de l'éducation dans le Golfe	(25 383)	–	–	–	25 383	–
Projet de bus informatique	48 197	46 421	(79 581)	(33 160)	–	15 037
École de musique pour enfants (Syrie)	3 707	26 855	(30 001)	(3 146)	–	562
Projet de remise en état de Neirab (phase I) – aide à la gestion du projet et appui à la promotion de moyens de subsistance durables	353 469	259 975	(471 259)	(211 284)	–	142 186
Administrateur auxiliaire, attaché de recherche (Cisjordanie)	(37 392)	7 905	29 487	37 392	(0)	–
Construction d'une école à Kan Dannoun et d'un complexe scolaire à Homs (Syrie)	505 531	491 053	(922 580)	(431 527)	–	74 003
Projet intégré de développement du jeune enfant et d'éducation des enfants	–	7 041	(7 041)	(0)	0	0
Programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie	461 582	–	(2 324)	(2 324)	(459 258)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations dans la bande de Gaza	85 286	–	–	–	(85 286)	–
Construction d'un nouveau bâtiment au centre médical d'Amir Hasan (Jordanie)	177 362	–	(227 055)	(227 055)	49 693	–
Reconstruction du centre médical de Qabr Essit (Syrie)	152 753	–	(152 752)	(152 752)	(1)	–
Remise en état de logements dans la région de Tyr (Liban)	7 234	–	–	–	(7 234)	–
Enseignement de la tolérance, de la résolution des conflits et des droits fondamentaux dans les écoles de l'UNRWA	27 701	–	(27 701)	(27 701)	(0)	–
Programme d'aide aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage	1 641	–	(1 639)	(1 639)	(2)	–
Transformation d'une salle d'activités polyvalentes en salle d'informatique à l'école de Karmel (camp de Sarafand, Syrie)	3 834	–	(3 831)	(3 831)	(3)	–
Programme japonais de bourses universitaires pour les Palestiniennes du Liban	74 972	–	(25 016)	(25 016)	–	49 956
Construction et aménagement de 24 salles de classe au Liban	203 043	7 914	(210 955)	(203 041)	(2)	–
Construction de salles d'informatique et de salles d'activités polyvalentes dans six écoles de l'UNRWA et modernisation du centre de perfectionnement professionnel de Yarmouk (Syrie)	444 532	24 458	(468 989)	(444 531)	(0)	–
Fourniture de postes de télévision, de lecteurs de DVD et de programmes d'enseignement sanitaire sur DVD à 10 centres médicaux (Liban)	968	–	(960)	(960)	(8)	–
Construction d'une conduite à écoulement libre reliant le quartier ouest de Nuseirat à la station de pompage	96 131	23 389	(119 518)	(96 129)	(2)	–
Achats d'ordinateurs pour l'école primaire supérieure de Jabalia	1 031	–	(715)	(715)	–	316
Programme de loisirs et d'activités culturelles pour les enfants (bande de Gaza)	20 148	2 634	(22 779)	(20 145)	(3)	–
Administrateur principal chargé de la coordination des programmes	(73 589)	–	–	–	73 589	–
Formation aux achats	(19 500)	282 000	(50 561)	231 439	–	211 939
UNESCO – Éducation 2005 (Activités extrascolaires et autres)	1 907	–	(1 903)	(1 903)	(3)	–
École primaire de garçons n° 1 de Baqa'a	1 128	–	(1 126)	(1 126)	(1)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Administrateur auxiliaire, bureau des projets (Liban)	33 047	104 007	(115 070)	(11 063)	–	21 985
Construction et aménagement d'un groupe d'économie ménagère, d'une salle d'informatique, de quatre salles de classe et de deux petites salles des professeurs à l'école primaire supérieure de filles de Deir Al-Balah	76 763	–	(76 704)	(76 704)	(60)	–
Cours de soins infirmiers à l'intention des réfugiés palestiniens au Liban	244	–	0	0	(244)	–
Deuxième année de Jens Ole Bak Hansen en tant qu'administrateur auxiliaire auprès des services de l'analyse des politiques (siège, Gaza)	34 906	33 198	(68 105)	(34 907)	1	–
Lutte contre la pauvreté : programme de formation/apprentissage en Cisjordanie	–	78 000	(131 195)	(53 195)	–	(53 195)
Rénovation de logements dans les camps de réfugiés de Syrie, du Liban et de la Jordanie	717 167	594 809	(1 311 798)	(716 989)	(178)	–
Programme de soutien psychosocial en Cisjordanie	–	2 371 542	(1 141 687)	1 229 854	–	1 229 854
Écoles de l'UNRWA à Khan Younis et à Ramallah (Liban)	6 426	–	(5 335)	(5 335)	–	1 091
Reconstruction et équipement du centre médical de Nuseirat, dans la bande de Gaza	451 694	–	(451 691)	(451 691)	(2)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets financés par le Japon et achevés	326 852	–	–	–	(326 852)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	7 387	–	–	–	–	7 387
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	106 309	–	–	–	(106 309)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	21 794	–	–	–	(21 794)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	38 043	–	–	–	(38 043)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	49 118	–	–	–	–	49 118
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	16 200	–	–	–	4 441	20 641
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	108 030	–	–	–	(108 030)	–
Achat de matériel pour non-voyants pour le centre de réadaptation pour malvoyants (Gaza)	4 502	22 142	(33 494)	(11 352)	–	(6 850)
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	460 161	–	–	–	–	460 161
Dépistage et traitement rapides des handicaps physiques et des carences en oligo-éléments chez les enfants (Liban)	303 441	76 728	(391 385)	(314 656)	11 216	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés (USAID)	384 090	–	–	–	–	384 090

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Équipement d'une ludothèque au centre pour femmes de Rafah, dans la bande de Gaza	297	7 453	–	7 453	–	7 750
Surveillant scolaire français	6 473	–	(5 675)	(5 675)	–	798
Développement du système de gestion de l'information sanitaire de l'UNRWA (phase III)	11 612	–	(11 610)	(11 610)	(2)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	48 552	–	–	–	(48 552)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	3 510	–	–	–	(3 510)	–
Programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations dans la bande de Gaza	480 982	–	(419 440)	(419 440)	(61 541)	–
Programme d'administrateurs chargés de l'appui aux opérations en Cisjordanie	1 356 832	–	(1 038 698)	(1 038 698)	(303 848)	14 286
Développement de l'enseignement de la tolérance, de la résolution des conflits et des droits fondamentaux	589 000	–	(543 560)	(543 560)	–	45 440
Construction de systèmes d'alimentation en eau, d'assainissement et d'évacuation des eaux de pluie dans le camp d'El-Buss (Liban)	1 192 140	–	(1 135 539)	(1 135 539)	–	56 601
Reconstruction de l'école primaire de garçons de Beer Shiba, de l'école primaire de filles de Deir Ammar et de l'école primaire supérieure de garçons de Beer Shiba dans le camp de Khan Eshieh (quatre écoles, deux bâtiments) (Syrie)	1 056 000	–	(697 335)	(697 335)	(130 618)	228 047
Remplacement du centre médical de Jalazone (Cisjordanie)	387 112	–	(326 213)	(326 213)	–	60 899
Formation d'assistants sociaux et certification des services sociaux	164 502	–	(136 017)	(136 017)	–	28 485
Cinq salles d'informatique (Jordanie)	429 044	–	(369 089)	(369 089)	–	59 955
Administratrice auxiliaire chargée des projets au Département des relations extérieures du siège (Gaza) – M ^{me} Berangere Boell	73 206	248 568	(254 843)	(6 274)	5 627	72 558
Administratrice auxiliaire, experte associée du bureau de Cisjordanie – M ^{me} Marion Taupiac	75 792	114 994	(144 942)	(29 948)	–	45 843
Construction et aménagement d'une salle pour l'enseignement ménager, de deux salles des professeurs, de deux salles de stockage et de six salles de classe à l'école primaire supérieure de filles A à Gaza	–	–	(212 430)	(212 430)	–	(212 430)
Fonds japonais pour le programme des administrateurs auxiliaires	526	–	–	–	–	526

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Programme de bourses d'enseignement supérieur de l'Union européenne à l'intention des réfugiés palestiniens au Liban	916 206	269 737	(432 579)	(162 842)	–	753 364
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	4 336	–	–	–	(4 336)	–
Économies et intérêts réalisés sur des projets achevés	–	–	–	–	254	254
Reconstruction de l'école de garçon de Jalazone (phase I), en Cisjordanie	–	955 289	(664 644)	290 644	–	290 644
Évaluation de l'impact des cours d'enseignement global (Global Education), de l'initiative L'école amie des enfants et de la sensibilisation au VIH/sida	–	8 084	(7 902)	182	–	182
Programme d'aide aux élèves en difficulté – Jordanie	8 173	–	(8 172)	(8 172)	(1)	–
Fourniture de huit appareils d'échographie pour le programme de santé maternelle, de sept analyseurs et de sept automates d'hématologie	–	439 872	(439 869)	3	(3)	0
Formation du personnel médical à l'utilisation des nouveaux appareils d'échographie et des analyseurs et des automates d'hématologie dans les dispensaires ambulants et les laboratoires de l'UNRWA au Liban	–	76 352	(76 351)	1	(1)	(0)
Création de services de conseils juridiques dans les camps de Marka et d'Aqaba (Jordanie)	–	86 776	(73 936)	12 840	–	12 840
Remplacement et entretien de centres médicaux endommagés : remplacement du centre médical d'Arroub	–	382 664	(382 661)	3	(3)	0
Services de soins maternels et infantiles dans la zone de Jéricho, en Cisjordanie	–	28 810	(25 209)	3 601	–	3 601
Reconstruction du centre de soins de santé de Dera'a (Syrie)	217 647	–	(220 355)	(220 355)	–	(2 708)
Distribution de rations aux personnes en grande difficulté et de sommes en espèces, en 2006, aux 392 Palestiniens sortis d'Iraq	–	35 207	(31 253)	3 954	(3 341)	613
Rénovation de l'école primaire C et D de Deir El Balah dans la bande de Gaza	–	538 343	(538 341)	2	(2)	0
Amélioration de l'éducation des jeunes réfugiées palestiniennes au Liban pour leur permettre de trouver plus facilement un emploi	–	9 795 510	(3 826 867)	5 968 643	138 448	6 107 091
Contrat de consultant en gestion	–	111 805	(111 805)	0	(0)	(0)

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Gouvernance et autonomisation des réfugiés palestiniens au Liban	–	260 437	(195 076)	65 361	–	65 361
Assistance spéciale auprès du Commissaire général adjoint Secrétaire de la Commission consultative-relations extérieures	–	120 000	(108 325)	11 675	–	11 675
Coût de la formation de trois superviseurs de dernière année de maternelle (difficultés d'apprentissage)	–	564	(564)	(0)	0	(0)
Création d'un réseau d'intérêts et couverture des frais de fonctionnement pour une année, centre pour femmes de Lattakia, Jaramana et Husseieh	–	4 069	(4 069)	(0)	0	(0)
Amélioration du bien-être des réfugiés palestiniens; renforcement des capacités et du personnel de l'UNRWA et de la communauté de réfugiés palestiniens	–	43 745	(43 744)	1	(1)	0
Rénovation de logements (sécurité) dans les camps de réfugiés du Liban, de la Jordanie et de la Syrie	–	2 485 965	(2 386 646)	99 319	(99 319)	0
Construction de deux salles de classe supplémentaires à l'école de Kufr Kanna/Taitaba, camp de Dera'a (Syrie)	–	–	(24 594)	(24 594)	24 594	–
Mise au point d'un programme d'appui à la réforme de la gestion pour l'UNRWA	–	113 158	(113 158)	(0)	0	0
Organisation de deux ateliers de formation sur la détection précoce du cancer du sein	–	2 298	(2 298)	0	(0)	(0)
Organisation de cinq ateliers de formation sur le VIH/sida en Syrie	–	2 721	(2 721)	0	(0)	0
Activités en faveur des malvoyants et des enfants handicapés	–	19 300	(12 725)	6 575	–	6 575
Ateliers de formation à l'intention de 40 instituteurs de grande classe de maternelle (kit de formation)	–	3 345	(3 345)	(0)	0	0
Ateliers de formation à l'intention des instituteurs de grande classe de maternelle sur l'apprentissage par le jeu et les problèmes de la petite enfance	–	3 345	(3 345)	(0)	0	0
Formation à l'intention des conseils des amis des grandes sections de maternelle dans la zone de Damas	–	978	(978)	(0)	0	(0)
Cinq ateliers de formation sur le concept de l'école amis des enfants, à l'intention de 100 enseignants	–	4 741	(4 741)	0	(0)	0
Cinq séances de formation sur les punitions autres que le châtiment corporel, à l'intention de 100 enseignants	–	2 707	(2 707)	–	–	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Cinq ateliers de formation sur la notion de droits de l'enfant à l'intention de 100 enseignants	–	12 497	(12 496)	1	(1)	(0)
Deux clubs sur les droits de l'enfant, à Damas	–	16 444	(16 444)	(0)	0	(0)
UNESCO-Éducation 2006 (aide aux activités extrascolaires à l'intention des écoles, aide aux élèves, transport et matériel)	–	30 000	(29 966)	34	(34)	0
Cours de formation d'infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban (2005-2006)	–	27 027	(27 207)	(180)	180	(0)
Rénovation de logements à l'intention des familles en grande détresse en Cisjordanie	–	954 370	(1 234 055)	(279 684)	–	(279 684)
Aide à l'intention des orphelins et des enfants handicapés – colonies de vacances, 2006	–	8 000	(7 998)	2	(2)	0
Atelier au Liban pour développer l'employabilité des réfugiés palestiniens	–	9 975	(9 975)	(0)	0	0
Développement de la littérature pour enfant dans 94 écoles de l'UNRWA en Cisjordanie	–	37 807	(13 588)	24 219	–	24 219
Collecte de données par l'Université de Louvain/IUED – phase I	–	536 882	(417 147)	119 735	–	119 735
Les adolescents palestiniens, des agents du changement pour un environnement favorable à la paix et à la réconciliation	–	1 164	(1 164)	(0)	0	(0)
Développement des camps – Université de Stuttgart	–	364 814	(381 827)	(17 013)	–	(17 013)
Réalisation de programmes de formation et de manuels – Université de Stuttgart	–	228 392	(35 537)	192 855	–	192 855
Insertion des élèves palestiniens malvoyants dans les écoles ordinaires, au Liban	–	40 000	(29 334)	10 666	–	10 666
Équipement d'une ludothèque au centre pour les femmes de Beit Hanoun, dans la bande de Gaza	–	4 671	–	4 671	–	4 671
Poste d'administrateur auxiliaire dans le groupe de l'analyse des politiques, siège de l'UNRWA à Amman	–	181 181	(109 891)	71 290	–	71 290
Transformation du centre de soins de santé maternelle et infantile de Nureirat en un centre médical polyvalent	–	288 019	–	288 019	–	288 019
Reconstruction et équipement du centre médical de Jabalia	–	1 198 190	(86 848)	1 111 342	–	1 111 342
Transformation du centre de soins de santé maternelle et infantile de Fakhoura en un centre médical polyvalent	–	342 322	–	342 322	–	342 322

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Achat de trois véhicules blindés à l'intention du personnel de sécurité dans la bande de Gaza	–	–	(291 375)	(291 375)	291 375	–
Reconstruction et équipement de l'école de garçons A et B de Deir Al-Balah Elem, à Gaza	–	–	(1 032 251)	(1 032 251)	–	(1 032 251)
Rénovation de logements de réfugiés palestiniens à Gaza	–	–	(644 185)	(644 185)	–	(644 185)
Protection de l'enfance : promotion des droits de l'enfant et de la non-violence dans les écoles des camps de l'UNRWA	–	16 806	(16 806)	–	–	–
Promotion de la résolution des conflits, de la tolérance et des droits fondamentaux	–	478 401	(344 195)	134 206	5 250	139 456
Reconstruction du centre médical de Khan Eshieh (Syrie)	–	311 500	(22 005)	289 495	–	289 495
Fourniture d'ordinateurs aux écoles primaires supérieures (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e et 10 ^e années) en Jordanie	–	533 000	(471 946)	61 054	–	61 054
Construction et équipement de 12 classes à l'école élémentaire de garçons A et C de Khan Younis, à Gaza	–	233 000	(207 471)	25 529	–	25 529
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires dans les écoles de garçons de Cisjordanie	–	384 099	(268 755)	115 344	–	115 344
Insertion des enfants handicapés dans la vie normale à Yamouk, Husseinieh et Hama	–	8 883	(8 882)	1	(1)	0
Bourses d'études en Jordanie	–	75 503	(55 856)	19 647	–	19 647
Équipement de laboratoire du centre médical du nouveau camp d'Amman	–	9 990	(9 990)	0	(0)	(0)
Incitations à l'intention des 31 volontaires du programme à l'intention des femmes, au nouveau camp d'Amman	–	4 995	(4 995)	–	–	–
Équipement et ameublement de l'école primaire supérieure de filles 3 et 4 au nouveau camp d'Amman	–	9 990	(5 073)	4 917	–	4 917
Amélioration de l'employabilité des réfugiés palestiniens en Syrie	–	1 463 104	(390 533)	1 072 571	–	1 072 571
Administrateur auxiliaire – questions relatives aux femmes – siège d'Amman	–	185 256	(105 665)	79 591	–	79 591
Administrateur adjoint à la communication et à l'information (première année)	–	251 737	(144 681)	107 056	–	107 056
Construction d'une école de filles dans le nouveau camp d'Amman (Jordanie)	–	819 700	(46 901)	772 799	–	772 799

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Formation de 64 médecins et médecins de rang supérieur à la détection et à la prise en charge des cas de maltraitance chez l'enfant, en Jordanie	-	8 305	(7 385)	920	(920)	(0)
Bourses universitaires à l'intention de réfugiés palestiniens, au Liban	-	350 000	(45 016)	304 984	-	304 984
Construction d'une école de filles à Sanour, en Cisjordanie	-	-	(184 892)	(184 892)	-	(184 892)
Reconstruction de l'école primaire supérieure de filles de Balata en Cisjordanie	-	-	(453 815)	(453 815)	-	(453 815)
Projets à l'intention des réfugiés à la frontière Iraq-Syrie	-	99 922	(94 142)	5 780	-	5 780
Secrétariat du Comité de suivi pour l'employabilité des réfugiés palestiniens au Liban	-	76 975	(63 499)	13 476	-	13 476
Distribution de rations aux personnes en grande difficulté et de sommes en espèces en 2007 aux 392 Palestiniens sortis d'Iraq	-	30 927	(21 074)	9 853	3 341	13 194
Cours de formation professionnelle rapides	-	229 975	(165 904)	64 071	-	64 071
Rénovation de logements en Cisjordanie	-	52 701	(49 267)	3 434	-	3 434
Construction et équipement d'une école présecondaire D et d'une école élémentaire de garçons à Nuseirat	-	798 149	(26 636)	771 513	-	771 513
Construction et équipement d'une école présecondaire de filles D et d'une école élémentaire mixte à Khan Younis	-	-	(582)	(582)	-	(582)
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école de garçons de Tulkarem	-	130 885	(8 982)	121 903	-	121 903
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école de garçons de Tulkarem	-	602 521	(37 199)	565 322	-	565 322
Reconstruction de l'école de garçons de Qalqiliya (école endommagée)	-	-	(5 423)	(5 423)	-	(5 423)
Reconstruction de classes à l'école de garçons de Hébron (classes endommagées)	-	663 560	(31 711)	631 849	-	631 849
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires de classes de garçons de Djénine	-	569 962	(44 138)	525 824	-	525 824
Construction, ameublement et équipement de classes supplémentaires à l'école mixte de Beit Jala	-	234 873	(72 429)	162 444	-	162 444
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : mise au point et application d'une stratégie de développement de la communauté locale	-	1 251 628	(593 864)	657 764	-	657 764

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : organisations communautaires	–	92 549	(85 533)	7 016	–	7 016
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : besoins urgents liés aux conditions de vie générales	–	150 300	(9 672)	140 628	–	140 628
Assistance aux réfugiés de Palestine dans le camp d'Herash (Jordanie) : activités d'appui	–	20 675	(6 136)	14 539	–	14 539
Cours d'infirmiers à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban (2006-2007)	–	24 793	(24 793)	0	(0)	0
Expansion du centre communautaire de réadaptation de Dera'a (Syrie)	–	43 700	(8 982)	34 718	–	34 718
Poste d'agent de liaison hors classe au bureau du représentant de l'UNRWA à Genève	–	109 965	(55 272)	54 693	–	54 693
Bourses d'études à l'intention des réfugiés palestiniens inscrits, dans les cinq secteurs de l'UNRWA	–	45 000	(9 540)	35 460	–	35 460
Amélioration des services de santé, d'éducation et d'aide sociale de l'UNRWA dans le camp de Sbeineh (Syrie)	–	1 405 405	(238 305)	1 167 101	–	1 167 101
UNESCO-Éducation 2007 (aide aux activités extrascolaires à l'intention des écoles, aide aux élèves, transport et matériel)	–	30 000	(20 581)	9 419	–	9 419
Formation de personnel médical, dans la bande de Gaza	–	411 000	(42 372)	368 628	–	368 628
Achat d'un véhicule blindé à l'usage des officiers de sécurité dans la bande de Gaza	–	–	(137 800)	(137 800)	137 800	–
Formation de 75 instituteurs de grande classe de maternelle aux programmes d'enseignement moderne (Syrie)	–	10 000	–	10 000	–	10 000
Mise au point d'un programme de formation concernant les enfants handicapés, en Syrie	–	4 073	–	4 073	–	4 073
Création de huit conseils des amis de la grande section de maternelle et appui aux sept conseils existants (Syrie)	–	9 766	–	9 766	–	9 766
Lutte contre la pauvreté : programme de formation/apprentissage en Cisjordanie	–	50 000	(38 624)	11 376	–	11 376
Développement et commercialisation de produits pour le projet d'ouvrages de broderie de l'UNRWA à Sulafa	–	37 022	–	37 022	–	37 022
Formation de conseillers aux principes de l'école au service de l'enfant, en Syrie	–	4 899	–	4 899	–	4 899

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Formation d'enseignants et de surveillants aux méthodes de punition autres que le châtiment corporel (Syrie)	–	9 677	–	9 677	–	9 677
Formation d'enseignants à l'apprentissage actif dans 10 écoles (Syrie)	–	14 872	–	14 872	–	14 872
Bourses d'études de l'Union européenne à l'intention des réfugiés de Palestine au Liban	–	1 075 269	(271 655)	803 613	–	803 613
Aide pour les colonies de vacances pour enfants handicapés (Syrie)	–	10 000	(8 871)	1 129	–	1 129
Construction, équipement et ameublement de l'école de Al-Faradeh/Ioura dans le camp de Sbeineh, en Syrie	–	389 963	(14 737)	375 226	–	375 226
Rénovation de logements en Cisjordanie : réparation de 12 logements dans le camp de Jalazone et reconstruction de quatre logements dans le camp d'Amari	–	–	(133 684)	(133 684)	–	(133 684)
Construction et équipement d'une nouvelle école pour remplacer les écoles élémentaires de filles n ^{os} 1, 2 et 3 de Zarqa	–	1 480 000	(593)	1 479 407	–	1 479 407
Rénovation (reconstruction) de logements à l'intention des ménages en détresse, en Jordanie	–	555 000	(1 866)	553 134	–	553 134
Agrandissement du centre médical du camp de Talbiyeh (Jordanie)	–	155 000	–	155 000	–	155 000
Reconstruction de deux écoles dans le camp de Sbeineh (Syrie)	–	676 200	(34 045)	642 155	–	642 155
Reconstruction de deux écoles dans le camp de Dera'a (Syrie)	–	822 600	–	822 600	–	822 600
Intervention dans le village d'Um-AI-Nasser, à Gaza (débordement d'eaux d'égout)	–	206 000	(113 080)	92 920	–	92 920
Formation de travailleurs sociaux et délivrance de certificats en Jordanie, en Syrie, au Liban et en Cisjordanie	–	59 000	(34 759)	24 241	–	24 241
Développement du programme de formation à la promotion du règlement des conflits, de l'intolérance et des droits fondamentaux dans les écoles de l'UNRWA et d'autres établissements d'enseignement	–	285 000	(284)	284 716	–	284 716
Rénovation de six logements en Cisjordanie	–	–	(20 160)	(20 160)	–	(20 160)
Rénovation de logements en Cisjordanie (réparation de 17 logements)	–	81 081	(63 895)	17 186	–	17 186

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Reconstruction de trois logements dans le camp d'Arroub, en Cisjordanie	–	33 782	(45)	33 738	–	33 738
Programme de soutien psychosocial en Cisjordanie	–	618 525	(436 903)	181 622	–	181 622
Achat d'articles pour la colonie de vacances pour orphelins et enfants handicapés organisée en juin dans le village de Kufr Seta	–	–	(992)	(992)	–	(992)
Journée mondiale des réfugiés (Syrie)	–	40 873	(40 837)	36	(36)	(0)
Deux ateliers d'une journée sur l'allaitement au sein, en Syrie	–	5 852	–	5 852	–	5 852
Contribution supplémentaire à des activités de remise en état dans le camp de Neirab et de développement dans le camp d'Ein el Tal (Syrie)	–	2 287 331	(54 293)	2 233 038	–	2 233 038
Réparation d'un toit et autres travaux au centre pour femmes du camp de réfugiés de Shufat	–	16 000	(16 000)	–	–	–
Administrateur auxiliaire (projets et recherches), Syrie	–	129 951	(48 314)	81 637	–	81 637
Intervention dentaire (prothèses dentaires) dans le camp d'Al Tanf (Syrie)	–	3 600	(1 755)	1 845	–	1 845
Contribution supplémentaire à la prorogation de la phase I du projet de remise en état au camp de Neirab, en Syrie	–	229 973	(136 189)	93 784	–	93 784
Frais de personnel : administrateur auxiliaire spécialiste de la santé publique et épidémiologiste – M ^{me} Flavia Riccardo, au siège d'Amman	–	141 444	(49 401)	92 043	–	92 043
Frais de personnel : administrateur auxiliaire spécialiste du contrôle et de l'évaluation– M ^{me} Giulia Pianigiani, en Cisjordanie	–	129 613	(25 673)	103 940	–	103 940
Formation d'enseignants et de superviseurs aux punitions autres que le châtement corporel, en vue de la formation de formateurs, UNRWA et GAPAR	–	4 402	–	4 402	–	4 402
Rénovation de logements dans le camp d'Husseinieh (Syrie) (travaux de réparation et de rénovation dans 10 logements)	–	20 057	(18 262)	1 795	–	1 795
Application d'assistance à l'intention des réfugiés de Palestine ayant quitté l'Iraq pour s'installer en Syrie	–	467 513	(356 869)	110 644	–	110 644
Formation de femmes médecins à la santé publique et à la gestion	–	14 000	–	14 000	–	14 000

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Rénovation de logements (sécurité) dans les camps de réfugiés de Syrie	–	1 152 254	–	1 152 254	–	1 152 254
Initiative de l'UNRWA en faveur de l'égalité des sexes, à Gaza, « Égalité dans l'action »	–	2 459 016	–	2 459 016	–	2 459 016
Poste d'administrateur auxiliaire français au bureau de l'UNRWA au Liban	–	149 994	–	149 994	–	149 994
Renforcement des capacités institutionnelles en appui psychosocial (Jordanie)	–	17 288	–	17 288	–	17 288
Amélioration de l'employabilité des jeunes réfugiés palestiniens au Liban	–	1 006 187	(1 006 187)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	4 191	–	4 191	–	4 191
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	7 147 882	214 403	(20 756 830)	(20 542 427)	4 458 323	(8 936 222)
Total, projets postérieurs à 1999	27 908 984	64 283 769	(69 175 887)	(4 892 118)	3 446 597	26 463 462
Autres projets						
Bourses d'études	1 630	–	(1 630)	(1 630)	(0)	–
Première année de Philippe Grandit en tant qu'administrateur auxiliaire (administrateur de projets et responsable des relations extérieures)	432	–	–	–	(432)	–
Coûts de fonctionnement (groupes électrogènes)	1 140	–	–	–	(1 140)	–
Ouverture d'une école d'infirmiers	39 687	–	–	–	–	39 687
Projets de création d'activités rémunératrices (Jordanie, Cisjordanie et Gaza)	5 046	–	–	–	(5 046)	–
Centres d'activités féminines – santé et éducation (Cisjordanie)	17 069	–	–	–	–	17 069
Agrandissement de l'hôpital de Qalqiliya (Cisjordanie)	284 359	–	(272 266)	(272 266)	–	12 093
Perfectionnement en informatique (centre de formation professionnelle, phase I)	24	–	–	–	(24)	–
Perfectionnement en informatique (centre de formation professionnelle, phase II)	18 233	–	(8 749)	(8 749)	(9 484)	–

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Reconstruction du centre d'activités féminines et du centre de réadaptation des réfugiés d'Hama (Syrie)	(40 876)	–	–	–	40 876	–
Réseau d'alimentation en eau à Khan Dannoun et Khan Eshieh	4 493	–	(4 492)	(4 492)	(1)	–
Adaptation et développement du cours d'électronique industrielle au centre de formation de Gaza	7 053	–	(7 043)	(7 043)	(11)	–
Modernisation de la bibliothèque centrale du camp Neirab (Alep, Syrie)	3 004	–	(3 005)	(3 005)	1	–
Construction et aménagement de six salles de classe à l'école mixte élémentaire A et B de Fakhari	30	–	–	–	(30)	–
Construction et aménagement d'un laboratoire scientifique à l'école primaire supérieure de garçons B de Rafah	2 935	–	–	–	(2 935)	–
Ouverture d'une crèche et d'une école maternelle dans le camp de Baqa'a (Jordanie)	15	–	(16)	(16)	0	–
Construction de deux préaux à l'école primaire mixte B et D de Nuseirat, à l'école primaire mixte de Tal Al-Sultan et à l'école primaire de Rafah	2 628	–	(2 628)	(2 628)	–	–
Classes maternelles au centre d'activités féminines de Khan Eshieh	254	–	–	–	(254)	–
Extension du programme de santé familiale de l'UNRWA	4 441	–	–	–	(4 441)	–
Construction de réseaux d'égout et d'alimentation en eau dans huit camps de réfugiés palestiniens	(4 927 920)	4 544 946	(219 246)	4 325 701	602 219	–
Remplacement d'installations délabrées à l'école de garçons d'Arroub	123 906	–	–	–	(120 909)	2 997
Aménagement de l'atelier d'informatique à l'école de filles de Beit Ula	2 024	–	(2 022)	(2 022)	(2)	–
Aménagement de l'atelier d'informatique à l'école de filles de Beit Ula	3 411	–	(3 362)	(3 362)	(49)	–
Rénovation des voies d'accès du centre de formation de Siblin	138	–	–	–	–	138
Construction et aménagement de salles de classe et de cantines dans des écoles primaires supérieures à Gaza	136 534	–	–	–	–	136 534

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Construction de salles de classe supplémentaires à l'école de filles de Dheisheh (Cisjordanie)	–	85 987	(84 285)	1 702	120 909	122 611
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	(161 924)	–	(115 314)	(115 314)	161 924	(115 314)
Total, autres projets	(4 472 233)	4 630 934	(724 058)	3 906 876	781 173	215 815
Programmes de microcrédit						
Programme de microcrédit pour l'ensemble de la zone du ressort de l'Office (dépenses de fonctionnement)	379 917	357 142	(228 602)	128 541	–	508 457
Programme de microcrédit pour la Cisjordanie (K1)	27 753	1 153	(6 731)	(5 578)	–	22 174
Programme de microcrédit relatif aux subventions aux projets autofinancés prélevées sur le Fonds général	3 944	–	–	–	–	3 944
Programme de microcrédit du Département des services de secours et d'assistance sociale	99 170	120 708	(11 207)	109 501	–	208 672
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	–	(7 513)	(7 513)	–	(7 513)
Total, programmes de microcrédit	510 784	479 004	(254 053)	224 951	–	735 734
Projets postretrait à Gaza						
Remise en état de logements dans la bande de Gaza	5 500 000	217 996	(254 594)	(36 598)	–	5 463 402
Construction et aménagement d'un centre de formation professionnelle dans le sud de la bande de Gaza	1 000 000	–	(999 998)	(999 998)	(2)	–
Réaménagement du camp de réfugiés de Khan Younis						
Construction de 231 unités de logement	3 616 744	–	(285 975)	(285 975)	–	3 330 769
Programme de formation pour jeunes diplômés (Gaza)	1 164 603	23 292	(1 187 895)	(1 164 603)	(1)	–
Travaux de raccordement au tout-à-l'égout au camp de Khan Younis	113 814	1 389 499	(238 359)	1 151 139	65 483	1 330 436
Activités de rénovation de logements (matériaux, salaires)	–	5 000 000	(3 490 526)	1 509 474	–	1 509 474
Programme de création d'emplois	–	4 420 443	(4 420 442)	1	(1)	0
Agrandissement et construction du centre de formation de Khan Younis dans le sud de Gaza	–	61 480	(61 478)	1	(1)	0
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	2 989 278	(1 183 483)	(11 707 429)	(12 890 912)	(1 805 795)	(11 707 429)
Total, projets postretrait à Gaza	14 384 439	9 929 226	(22 646 697)	(12 717 471)	(1 740 317)	(73 349)

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Situation d'urgence au Liban						
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-2008) : don de produits alimentaires	–	977 404	(977 404)	–	–	–
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes, dons en nature	–	3 544 586	–	3 544 586	–	3 544 586
Appel d'urgence pour le Liban 2006 : situation d'urgence au Liban – fonds non destinés à des fins spéciales	–	161 812	(161 810)	3	(3)	(0)
Appel d'urgence pour le Liban 2006	–	2 000 000	(1 963 613)	36 387	–	36 387
Appel d'urgence pour le Liban 2006 : situation d'urgence au Liban – fonds non destinés à des fins spéciales	–	1 373	(1 373)	0	(0)	(0)
Appel d'urgence pour le Liban 2006 : situation d'urgence au Liban – fonds non destinés à des fins spéciales	–	25	(25)	–	–	–
Situation d'urgence au Liban – recouvrement des coûts de l'UNRWA suite à l'installation dans des logements temporaires de réfugiés palestiniens déplacés ayant quitté le Liban	–	20 000	(19 956)	44	(44)	(0)
Appel d'urgence pour le Liban 2006	–	1 120 382	(1 015 271)	105 111	(105 111)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : aide d'urgence aux camps de réfugiés palestiniens au Liban	–	977 891	(502 747)	475 144	–	475 144
Appel d'urgence pour le Liban 2006	–	450 614	(450 614)	0	(0)	0
Appel d'urgence pour le Liban 2006 : logement, eau, installations sanitaires et alimentation (besoins de base)	–	1 404 241	(1 404 240)	1	(1)	(0)
Projets de relèvement rapide au Liban : renforcement des services de placement et d'orientation à l'intention des Palestiniens réfugiés au Liban afin de leur faciliter la recherche d'un emploi	–	132 000	(109 674)	22 326	–	22 326
Projets de relèvement rapide au Liban : relance du programme en faveur des petites entreprises à l'intention des réfugiés palestiniens	–	167 000	(166 999)	1	(1)	–
Projets de relèvement rapide au Liban : soutien psychosocial et aide aux enfants traumatisés, dans les écoles	–	161 000	(159 567)	1 433	–	1 433
Projets de relèvement rapide au Liban : activités de relèvement rapide	–	579 986	(551 577)	28 410	–	28 410
Appel d'urgence pour le Liban 2006 (éducation)	–	559 986	(559 026)	960	–	960

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Projets de relèvement rapide au Liban : aménagement de logements pour les réfugiés palestiniens handicapés	–	200 000	(32 678)	167 322	–	167 322
Projets de relèvement rapide au Liban : achèvement des travaux de mécanisation de la gestion des déchets solides	–	290 000	(41 125)	248 875	–	248 875
Projets de relèvement rapide au Liban : création de centres médicaux à temps partiel à Bar Elias et Wadi El-Zeina	–	120 000	(24 070)	95 930	–	95 930
Projets de relèvement rapide au Liban : installation de quatre groupes électrogènes	–	132 000	(61 739)	70 261	–	70 261
Projets de relèvement rapide au Liban : formation et apprentissage à l'intention des femmes, des jeunes et des handicapés	–	146 520	(56 587)	89 933	–	89 933
Projets de relèvement rapide au Liban : remplacement du centre médical de Shatila	–	150 000	(24 446)	125 554	–	125 554
Projets de relèvement rapide au Liban : reconstruction des nouveaux bâtiments scolaires de Deir Yasin et Bab El-Wed dans la zone de Tyr	–	684 000	–	684 000	–	684 000
Projets de relèvement rapide au Liban : rénovation des locaux d'organisations communautaires	–	67 000	–	67 000	–	67 000
Projets de relèvement rapide au Liban : reconstruction d'un centre communautaire de réadaptation	–	89 000	–	89 000	–	89 000
Projets de relèvement rapide au Liban : évaluation à l'intention des réfugiés palestiniens	–	112 802	(11 957)	100 845	–	100 845
Projets de relèvement rapide au Liban : modernisation de matériel de laboratoire	–	148 185	–	148 185	–	148 185
Projets de relèvement rapide au Liban : dotation en personnel et en matériel, y compris transport	–	168 256	(54 325)	113 931	–	113 931
Projets de relèvement rapide au Liban : matériel de radio haute fréquence avec protection contre la foudre	–	54 703	–	54 703	–	54 703
Projets de relèvement rapide au Liban : fourniture de fuel pour les installations d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées dans les camps	–	94 541	(36 265)	58 276	–	58 276
Projets de relèvement rapide au Liban : étude de faisabilité sur les unités de logement, dans les camps, en particulier à Shatila et à Bourj El Barajneh	–	176 500	(152)	176 348	–	176 348
Projets de relèvement rapide au Liban : système d'information géographique (camps au Liban)	–	215 500	–	215 500	–	215 500

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban	–	249 965	(49 423)	200 542	–	200 542
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban	–	20 000	–	20 000	–	20 000
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban : couverture des besoins médicaux pendant la période d'urgence dans les régions nord du Liban	–	675 676	(412 916)	262 760	–	262 760
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban	–	3 500 000	(2 404 769)	1 095 231	–	1 095 231
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban : activités de secours d'urgence (vies sauvées)	–	4 913 031	(3 854 843)	1 058 188	–	1 058 188
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban	–	10 000	–	10 000	–	10 000
Appel d'urgence de 2007 pour les réfugiés de Palestine dans le nord du Liban	–	560 748	(560 748)	(0)	0	(0)
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : logements de secours	–	424 000	(106 243)	317 757	–	317 757
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : fourniture de produits non alimentaires d'urgence pour les réfugiés déplacés ou rentrés au Liban	–	275 600	(272 953)	2 647	–	2 647
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban	–	13 514	(9 373)	4 141	–	4 141
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : logements et structures d'urgence pour Nahr El-Bared	–	2 022 149	(246 391)	1 775 758	–	1 775 758
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08)	–	425 532	(343 274)	82 258	–	82 258
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban	–	709 220	(182 000)	527 220	–	527 220
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban : activités de secours d'urgence (vies sauvées)	–	150 000	(150 000)	–	–	–
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban : mesures visant à réduire les pires effets de la crise sur les populations touchées du camp de Nahr El-Bared dans le nord du Liban	–	867 100	–	867 100	–	867 100
Appel d'urgence de 2007 pour le Liban pour répondre aux besoins immédiats des réfugiés palestiniens dans le nord du Liban	–	724 033	(397 339)	326 694	–	326 694
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	–	6 867 769	(587 863)	6 279 906	–	6 279 906
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	–	30 000	(20 808)	9 192	–	9 192
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008)	–	1 828 154	(71 617)	1 756 536	–	1 756 536

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Appel d'urgence pour le nord du Liban (1 ^{er} septembre 2007-31 août 2008) – aide alimentaire	–	249 965	–	249 965	–	249 965
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : groupe de la gestion de la reconstruction, du relèvement et des secours	–	3 132 231	(28 426)	3 103 805	–	3 103 805
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : aide pour les besoins les plus pressants et les plus appropriés sur les 12 prochains mois, hors achat de produits alimentaires	–	2 094 241	(62 682)	2 031 558	–	2 031 558
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-08) : aide alimentaire aux réfugiés palestiniens déplacés de Nahr El-Bared	–	368 732	–	368 732	–	368 732
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : activités d'urgence dans le camp de Nahr El-Bared	–	2 744 503	(212 571)	2 531 931	–	2 531 931
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08)	–	4 800	–	4 800	–	4 800
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : activités d'urgence dans le domaine de l'enseignement	–	638 500	(152 855)	485 645	–	485 645
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08)	–	50 000	–	50 000	–	50 000
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08) : locaux temporaires (bâtiments préfabriqués pour des écoles) pour les activités de l'UNRWA dans le nord du Liban	–	2 071 389	(1 087 959)	983 430	–	983 430
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007/08)	–	500 181	–	500 181	–	500 181
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-08) : formation professionnelle rapide, accès à l'emploi, et relèvement des micros et petites entreprises créées par les services de l'UNRWA pour l'emploi	–	232 128	–	232 128	–	232 128
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-08)	–	280 000	–	280 000	–	280 000
Appel d'urgence pour le nord du Liban (2007-08) – Danemark	–	988 142	–	988 142	–	988 142
Annulé	–	205 350	–	205 350	–	205 350
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	1 972 231	(4 148 583)	(2 176 352)	–	(2 176 352)
Total, situation d'urgence au Liban	–	54 906 190	(23 750 878)	31 155 313	(105 159)	31 050 154
Initiative amélioration des camps au Liban						
Projets réalisés au Liban dans le cadre de l'Initiative	–	2 635 046	(208 367)	2 426 680	–	2 426 680

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Alimentation en eau et évacuation des eaux usées et des eaux de pluie dans le camp de Shatila (Liban)	–	2 560 000	(158 637)	2 401 363	–	2 401 363
Projet de rénovation de logements dans le sud du Liban	–	662 246	(364 731)	297 515	–	297 515
Modernisation de l'infrastructure de télécommunications de l'UNRWA au Liban	–	383 535	–	383 535	–	383 535
Programme de l'UNRWA pour l'amélioration des camps au Liban	–	814 400	(10 408)	803 992	–	803 992
Rénovation de logements – initiative amélioration des camps au Liban	–	450 000	(394 458)	55 542	–	55 542
Remise sur pied des entreprises palestiniennes détruites, au Liban	–	225 330	(191 384)	33 946	–	33 946
Construction d'un bâtiment à usage polyvalent dans le camp de Beddawi (Liban)	–	184 506	–	184 506	–	184 506
Informatique et santé – phase I : modernisation des systèmes d'information statistique sur la santé, au Liban, et projet pilote d'automatisation	–	597 335	(17 511)	579 824	–	579 824
Groupes d'intervention précoce en faveur des personnes handicapées	–	230 000	–	230 000	–	230 000
Services de réadaptation à l'intention des réfugiés palestiniens handicapés	–	115 390	(44 057)	71 333	–	71 333
Création de clubs et de centres à l'intention des jeunes réfugiés palestiniens	–	219 615	(466)	219 149	–	219 149
Détection précoce et traitement du cancer du col de l'utérus et du cancer du sein en faveur des Palestiniennes vulnérables	–	329 005	(522)	328 483	–	328 483
Création d'un centre médical à mi-temps à Kfar Bada, dans la région de Tyr	–	159 365	(5 619)	153 746	–	153 746
Création d'un centre de soins ophtalmologiques dans chacune des cinq régions du Liban	–	194 250	(170)	194 080	–	194 080
Création d'un laboratoire d'analyses médicales au centre médical de Nabatieh	–	53 835	–	53 835	–	53 835
Création de deux dispensaires ambulants pour soins dentaires	–	348 540	–	348 540	–	348 540
Amélioration de l'infrastructure d'hygiène de l'environnement dans les camps de Beyrouth	–	713 864	–	713 864	–	713 864

<i>Fonds/projets</i>	<i>Solde au 1^{er} janvier 2006</i>	<i>Recettes de l'exercice biennal</i>	<i>Dépenses de l'exercice biennal</i>	<i>Excédent (déficit) pour l'exercice biennal</i>	<i>Ajustements au titre d'exercices antérieurs</i>	<i>Solde au 31 décembre 2007</i>
Liquidation d'engagements fermes et régularisation des comptes	–	1 281 341	(772 803)	508 538	–	508 538
Total, initiative amélioration des camps au Liban	–	12 157 603	(2 169 132)	9 988 471	0	9 988 471
Total, fonds extrabudgétaires	109 432 168	439 439 775	(470 208 359)	(30 768 584)	(3 855 679)	74 807 905
Programme de microfinancement et de crédit aux microentreprises	(4 122 602)	7 534 686	(8 894 010)	(1 359 324)	(1 163 520)	(6 645 446)
Total des fonds	164 373 886	1 277 086 394	(1 308 258 199)	(31 171 804)	(21 176 827)	112 025 254

Appendice 4

Contributions des donateurs pour l'exercice biennal 2006-2007 – annonces de contributions confirmées

(En dollars des États-Unis)

A. Recettes par donateur

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
Gouvernements								
322 391	Afrique du Sud	292 545	–	292 545	–	–	–	292 545
20 279 000	Allemagne	6 096 377	–	6 096 377	5 398 348	7 672 708	13 071 056	19 167 433
25 249 344	Arabie saoudite	1 800 000	–	1 800 000	–	1 033 420	1 033 420	2 833 420
12 830 101	Australie	7 143 491	–	7 143 491	11 557 713	1 681 500	13 239 213	20 382 704
4 645 648	Autriche	1 990 000	–	1 990 000	3 105 532	689 836	3 795 368	5 785 368
60 000	Bahreïn	80 000	–	80 000	–	–	–	80 000
10 190 181	Belgique	5 678 088	–	5 678 088	3 420 382	662 246	4 082 628	9 760 716
–	Brunéi Darussalam	20 000	–	20 000	–	–	–	20 000
26 062 579	Canada	23 275 862	–	23 275 862	15 702 465	16 600 276	32 302 741	55 578 603
15 000	Chili	15 000	–	15 000	–	–	–	15 000
62 250	Chypre	138 060	–	138 060	–	–	–	138 060
8 495	Colombie	6 505	–	6 505	–	–	–	6 505
22 165 238	Danemark	20 932 129	–	20 932 129	3 302 652	3 450 545	6 753 197	27 685 326
10 000	Égypte	20 000	–	20 000	–	–	–	20 000
1 458 694	Émirats arabes unis	1 800 000	–	1 800 000	–	114 766	114 766	1 914 766
12 033 853	Espagne	16 495 042	–	16 495 042	8 395 564	3 086 325	11 481 888	27 976 930
235 416 312	États-Unis d'Amérique	164 411 200	–	164 411 200	100 850 000	25 888 800	126 738 800	291 150 000
9 113 966	Finlande	7 203 951	–	7 203 951	4 541 434	425 532	4 966 966	12 170 917
14 638 344	France	19 075 227	–	19 075 227	2 605 357	3 062 938	5 668 295	24 743 522
800 000	Grèce	800 000	–	800 000	410 397	709 220	1 119 617	1 919 617
31 052	Inde	40 000	–	40 000	–	–	–	40 000
4 957 880	Irlande	8 795 701	–	8 795 701	637 755	–	637 755	9 433 457
98 463	Islande	300 000	–	300 000	–	53 022	53 022	353 022
14 638 670	Italie	6 720 430	–	6 720 430	1 239 067	6 457 423	7 696 490	14 416 920

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
42 531 344	Japon	18 679 943	22 512	18 702 455	6 219 765	3 988 284	10 208 048	28 910 503
1 418 251	Jordanie	–	1 392 982	1 392 982	–	–	–	1 392 982
2 999 944	Koweït	3 000 000	–	3 000 000	999 958	–	999 958	3 999 958
7 150	Liban	–	8 030	8 030	–	562 151	562 151	570 181
4 710 182	Luxembourg	4 590 016	–	4 590 016	241 838	–	241 838	4 831 854
50 000	Malaisie	25 000	–	25 000	–	–	–	25 000
1 000	Maldives	1 000	–	1 000	–	–	–	1 000
24 000	Malte	–	–	–	–	–	–	–
–	Maroc	50 670	–	50 670	–	25 000	25 000	75 670
18 000	Mexico	5 000	–	5 000	–	–	–	5 000
10 000	Monaco	10 000	–	10 000	–	–	–	10 000
50 949 264	Norvège	41 134 470	–	41 134 470	16 272 646	4 472 274	20 744 920	61 879 390
934 560	Nouvelle-Zélande	891 800	–	891 800	1 254 563	–	1 254 563	2 146 363
30 000	Oman	25 000	–	25 000	–	–	–	25 000
3 815 111	Palestine	–	3 609 858	3 609 858	–	–	–	3 609 858
40 672 537	Pays-Bas	32 260 559	–	32 260 559	6 637 519	393 181	7 030 700	39 291 259
40 000	Pologne	110 000	8 400	118 400	–	50 000	50 000	168 400
200 000	Portugal	200 000	–	200 000	–	–	–	200 000
70 000	Qatar	35 000	–	35 000	–	–	–	35 000
275 075	République arabe syrienne	–	282 009	282 009	–	–	–	282 009
1 171 823	République de Corée	150 000	–	150 000	–	–	–	150 000
101 931	République tchèque	183 411	–	183 411	–	141 000	141 000	324 411
70 611 450	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	56 840 026	–	56 840 026	–	1 036 963	1 036 963	57 876 990
40 000	Saint-Siège	40 000	–	40 000	–	–	–	40 000
70 841 610	Suède	64 008 305	–	64 008 305	21 169 291	724 033	21 893 323	85 901 629
21 288 008	Suisse	14 320 708	–	14 320 708	8 889 721	2 788 486	11 678 207	25 998 915
60 000	Thaïlande	60 000	–	60 000	–	–	–	60 000
19 865	Tunisie	18 962	–	18 962	–	–	–	18 962
400 000	Turquie	1 000 450	–	1 000 450	1 251 880	1 400 728	2 652 608	3 653 058

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
477 076	Émirat de Chardjah	-	-	-	-	-	-	-
20 000	Algérie	-	-	-	-	-	-	-
159 985	Chine	159 985	-	159 985	-	-	-	159 985
10 000	Indonésie	-	-	-	-	-	-	-
24 000	Liechtenstein	65 702	-	65 702	-	-	-	65 702
3 000	Namibie	-	-	-	-	-	-	-
254 437	Gouvernement belge (Flandre)	-	-	-	344 241	-	344 241	344 241
451 694	Gouvernement espagnol (Catalogne)	-	-	-	127 211	1 156 868	1 284 080	1 284 080
-	– Bulgarie	20 000	-	20 000	-	-	-	20 000
-	– Pakistan	36 274	-	36 274	-	-	-	36 274
-	– Gouvernement espagnol (Pays basque)	-	-	-	384 584	189 504	574 088	574 088
-	– Gouvernement espagnol (municipalité de Teulada)	-	-	-	1 318	-	1 318	1 318
-	– Gouvernement espagnol (municipalité de Saragosse)	-	-	-	-	155 648	155 648	155 648
-	– Valence (Espagne)	-	-	-	228 823	-	228 823	228 823
-	– Slovénie	20 000	-	20 000	-	-	-	20 000
-	– Gouvernement régional d'Andalousie (Espagne)	-	-	-	438 698	-	438 698	438 698
-	– Huelva (Espagne)	-	-	-	-	13 514	13 514	13 514
-	– Navarre (Espagne)	-	-	-	-	33 782	33 782	33 782
-	– Jamaïque	18 000	-	18 000	-	-	-	18 000
-	– Hongrie	15 000	-	15 000	21 600	-	21 600	36 600
-	– Agence japonaise de coopération internationale	-	76	76	-	-	-	76
-	– Espagne (Galice)	-	-	-	-	144 315	144 315	144 315
-	– Espagne (Valence)	-	-	-	-	499 566	499 566	499 566
-	– Espagne (Asturies)	-	-	-	189 504	-	189 504	189 504
-	– Espagne (municipalité de la Corogne)	-	-	-	14 577	-	14 577	14 577
729 778 758	Total, gouvernements	531 104 890	5 323 866	536 428 757	225 854 402	89 363 853	315 218 255	851 647 012

Exercice biennal 2004-2005	Donateur	Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Total général
		En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets	Total	
Organismes intergouvernementaux								
244 488 098	Commission européenne	218 064 113	1 166 944	219 231 057	52 771 262	38 618 961	91 390 223	310 621 280
303 939	Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	–	–	–	–	9 000	9 000	9 000
19 920	Banque islamique de développement	–	–	–	–	–	–	–
69 640	OPEP	–	–	–	–	100 000	100 000	100 000
–	Autorité arabe pour les investissements et le développement agricoles	749 895	–	749 895	–	274 940	274 940	1 024 835
244 881 597	Total, organismes intergouvernementaux	218 814 008	1 166 944	219 980 952	52 771 262	39 002 901	91 774 163	311 755 115
Organismes des Nations Unies								
34 858 400	ONU	38 577 674	–	38 577 674	–	–	–	38 577 674
1 044 784	UNESCO	1 088 920	637 000	1 725 920	–	79 300	79 300	1 805 220
282 282	UNICEF	–	388 809	388 809	–	288 368	288 368	677 177
1 114 100	OMS	252 000	601 106	853 106	–	–	–	853 106
30 474	FNUAP	–	37 883	37 883	–	–	–	37 883
8 173	Association féminine de l'ONU	–	–	–	–	8 883	8 883	8 883
54 606	HCR	–	–	–	–	677 932	677 932	677 932
998	FNUOD	–	675	675	–	–	–	675
237 995	FINUL	–	–	–	–	–	–	–
11 477	CSNU	–	–	–	–	–	–	–
1 500	ONUST	–	3	3	–	–	–	3
–	Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine	–	–	–	1 326 620	–	1 326 620	1 326 620
–	Programme alimentaire mondial	–	109 932	109 932	–	–	–	109 932
–	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires	–	–	–	3 324 361	5 063 031	8 387 392	8 387 392
–	PAM	–	1 845	1 845	–	–	–	1 845
37 644 788	Total, organismes des Nations Unies	39 918 594	1 777 254	41 695 848	4 650 981	6 117 514	10 768 496	52 464 343

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
Organisations non gouvernementales								
2 500	American Friends Services Committee (États-Unis)	–	–	–	–	–	–	–
–	American Near East Refugee Aid	–	1 200	1 200	–	–	–	1 200
–	CARE International	–	–	–	–	10 500	10 500	10 500
319 321	Children International	–	–	–	–	–	–	–
290 812	Conseil norvégien pour les réfugiés	–	–	–	–	–	–	–
372 117	Croissant-Rouge (Égypte)	–	–	–	1 911 627	–	1 911 627	1 911 627
–	Hope Haven International	–	77 670	77 670	–	–	–	77 670
3 350	Comité international de la Croix-Rouge	–	–	–	–	–	–	–
32 686	Agence japonaise de coopération internationale	–	14 793	14 793	–	–	–	14 793
1 869	Japan Women's Association (Moyen-Orient et Afrique)	–	–	–	–	–	–	–
7 000	Palestine Right to Return Coalition	–	–	–	–	–	–	–
11 916 405	Société du Croissant-Rouge (Émirats arabes unis)	–	–	–	7 005 503	584 982	7 590 485	7 590 485
115 001	Response International	–	–	–	–	–	–	–
776	Right to Play (Canada)	–	–	–	–	–	–	–
457 440	Rissho Kosei-Kai (RKK) (Japon)	1 424	387 182	388 606	–	51 820	51 820	440 427
111 685	Comité populaire de la République arabe syrienne	–	–	–	–	–	–	–
77 776	Welfare Association	–	–	–	–	146 001	146 001	146 001
25 444	Campagne en faveur des enfants de Palestine (Japon)	–	–	–	–	–	–	–
14 000	Rotary International (Pays-Bas)	–	–	–	–	–	–	–
26 400	Music in Me	–	–	–	–	16 865	16 865	16 865
788	Diocèse anglican d'Ottawa (Canada)	–	–	–	–	–	–	–
100 563	British Council	–	54	54	–	–	–	54
3 000	Islamic Heritage Society	–	–	–	–	–	–	–

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			<i>Total général</i>
		<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	<i>Total</i>	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	<i>Total</i>	
54 091	Kind Hearts Association	-	-	-	-	-	-	-
1 019 000	Comité saoudien	-	-	-	-	-	-	-
1 639 669	The Church of Jesus Christ	-	1 424 576	1 424 576	-	-	-	1 424 576
65 100	Lavelle Fund for the Blind (États-Unis)	-	-	-	-	0	0	0
757 794	AmeriCares (États-Unis)	-	-	-	-	-	-	-
-	Fondation Tarek Ahmed Juffali	29 962	-	29 962	137 958	10 000	147 958	177 920
-	IDRB	-	-	-	-	61 700	61 700	61 700
-	Diakonia	-	474	474	-	64 174	64 174	64 648
-	Friends of UNRWA Assoc. Inc. (États-Unis)	-	-	-	50 541	5 850	56 391	56 391
-	Comité espagnol pour l'UNRWA	24 820	-	24 820	3 846	-	3 846	28 666
-	Near East Cultural and Educational Foundation	-	-	-	-	1 373	1 373	1 373
-	World Vision Foundation	-	998	998	-	-	-	998
-	Fondation Sheikh Zayed	-	-	-	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000
-	Human Concern International	-	176 351	176 351	-	-	-	176 351
-	Fondation Karim Rida Saïd	-	-	-	-	45 000	45 000	45 000
-	Mennonite Central Committee	-	214 161	214 161	-	-	-	214 161
-	United Holy Land Fund	25 000	-	25 000	-	-	-	25 000
-	Kingdom Found/HRH P. Alwaleed Bin Talal	-	-	-	-	411 000	411 000	411 000
-	United Palestinian Appeal	-	-	-	105 474	-	105 474	105 474
-	AED/SMART	340 174	-	340 174	-	-	-	340 174
-	Mosaic Foundation	-	-	-	-	14 000	14 000	14 000
-	Trinité-et-Tobago	-	-	-	-	30 000	30 000	30 000
-	Croissant-Rouge palestinien	-	-	-	84 920	-	84 920	84 920
-	International SOS	-	-	-	-	4 057	4 057	4 057
-	Société du Croissant-Rouge (Koweït)	-	-	-	-	2 361 321	2 361 321	2 361 321
-	Mercy-USA for Aid and Development	-	-	-	-	151 405	151 405	151 405
-	Counterpart International (États-Unis)	-	-	-	85 199	-	85 199	85 199

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>	<i>Donateur</i>	<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			Total général
		<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	Total	
	– Dubai Cares	–	–	–	–	1 277 000	1 277 000	1 277 000
17 414 587	Total, organisations non gouvernementales	421 380	2 297 458	2 718 838	9 385 068	11 247 049	20 632 118	23 350 955
	Autres donateurs							
8 617	Donateurs divers, Syrie	137 652	3 961	141 614	965	40 873	41 838	183 452
2 536 247	Donateurs divers	109 900	158 057	267 957	384 649	135 531	520 181	788 138
166 936	Donateurs divers, Jordanie	162 719	319 193	481 912	5 722	–	5 722	487 633
379 322	Donateurs divers, Palestine	228	413 338	413 566	–	–	–	413 566
25 200	Donateurs divers, Liban	–	197 631	197 631	–	–	–	197 631
141 272	Higher College of Technology, Abou Dhabi	–	–	–	–	–	–	–
3 257 594	Total, autres donateurs	410 499	1 092 180	1 502 679	391 336	176 404	567 741	2 070 420
1 032 977 325	Total, contributions reçues	790 669 372	11 657 702	802 327 074	293 053 050	145 907 722	438 960 772	1 241 287 846

B. Contributions non versées, par donateur

Exercice biennal 2004-2005			Budget ordinaire			Fonds extrabudgétaires			Total général	
Budget ordinaire	Fonds extra-budgétaires	Total	Donateur	En espèces	En nature	Total	Appel d'urgence	Projets		
Gouvernements										
3 666 273	1 437 870	5 104 143	Allemagne	–	–	–	–	2 217 939	2 217 939	2 217 939
–	20 000 000	20 000 000	Arabie saoudite	–	–	–	–	–	–	–
–	65 089	65 089	Australie	3 684 211	–	3 684 211	–	–	–	3 684 211
–	–	–	Autriche	–	–	–	655 248	–	655 248	655 248
–	–	–	Bahreïn	50 000	–	50 000	–	–	–	50 000
–	591 716	591 716	Belgique	–	–	–	–	1 530 612	1 530 612	1 530 612
–	2 416 144	2 416 144	Canada	–	–	–	–	430 100	430 100	430 100
80 000	–	80 000	Chine	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	Égypte	10 000	–	10 000	–	–	–	10 000
500 000	–	500 000	Émirats arabes unis	–	–	–	–	114 766	114 766	114 766
3 558 586	1 775 148	5 333 734	Espagne	–	–	–	5 830 904	437 318	6 268 222	6 268 222
–	–	–	– Espagne (Asturies)	–	–	–	189 504	–	189 504	189 504
–	–	–	– Espagne (Galice)	–	–	–	–	144 315	144 315	144 315
–	–	–	– Espagne (municipalité de la Corogne)	–	–	–	14 577	–	14 577	14 577
–	–	–	– Espagne (Pays basque)	–	–	–	190 293	189 504	379 797	379 797
–	–	–	– Espagne (Saragosse)	–	–	–	–	21 866	21 866	21 866
–	–	–	– Espagne (Valence)	–	–	–	–	499 566	499 566	499 566
–	–	–	– Finlande	–	–	–	2 478 134	–	2 478 134	2 478 134
–	292 308	292 308	France	–	–	–	–	–	–	–
–	254 437	254 437	Gouvernement belge (Flandre)	437 318	–	437 318	36 443	–	36 443	473 761
11 052	–	11 052	Inde	–	–	–	–	–	–	–
–	1 183 432	1 183 432	Italie	–	–	–	1 239 067	–	1 239 067	1 239 067
3 830 907	994 667	4 825 574	Japon	3 063 141	–	3 063 141	–	100 000	100 000	3 163 141
–	–	–	– Jordanie	–	603 371	603 371	–	–	–	603 371
–	–	–	– Koweït	3 000 000	–	3 000 000	–	–	–	3 000 000
–	–	–	– Liban	–	–	–	–	562 151	562 151	562 151
–	–	–	– Luxembourg	–	–	–	–	–	–	–

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>				<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			Total général
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>	Total	<i>Donateur</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	Total	
50 000	–	50 000	Malaisie	25 000	–	25 000	–	–	–	25 000
1 000	–	1 000	Maldives	1 000	–	1 000	–	–	–	1 000
–	–	–	Maroc	50 670	–	50 670	–	25 000	25 000	75 670
–	–	–	Palestine	–	2 165	2 165	–	–	–	2 165
–	2 199 807	2 199 807	Pays-Bas	–	–	–	–	–	–	–
35 000	–	35 000	Qatar	–	–	–	–	–	–	–
–	93 159	93 159	République de Corée	50 000	–	50 000	–	–	–	50 000
–	–	–	République tchèque	–	–	–	–	141 000	141 000	141 000
1 721 170	258 176	1 979 346	Royaume-Uni	–	–	–	–	116 902	116 902	116 902
–	452 866	452 866	Suisse	–	–	–	–	313 823	313 823	313 823
–	–	–	Tunisie	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	Turquie	–	–	–	–	173 359	173 359	173 359
13 453 988	32 014 819	45 468 807	Total, gouvernements	10 371 340	605 536	10 976 876	10 634 170	7 018 221	17 652 391	28 629 267
Organismes intergouvernementaux										
9 485 613	8 158 172	17 643 785	Commission européenne	11 628 280	–	11 628 280	7 332 362	20 528 167	27 860 529	39 488 809
–	7 353	7 353	Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–
9 485 613	8 165 525	17 651 138	Total, organismes intergouvernementaux	11 628 280	–	11 628 280	7 332 362	20 528 167	27 860 529	39 488 809
Organismes des Nations Unies										
123 814	–	123 814	ONU	–	–	–	–	–	–	–
–	22 500	22 500	UNICEF	–	66 000	66 000	–	120 513	120 513	186 513
–	–	–	HCR	–	–	–	–	120 685	120 685	120 685

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>				<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			Total général
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>	Total	<i>Donateur</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	Total	
-	-	-	OMS	52 000	-	52 000	-	-	-	52 000
123 814	22 500	146 314	Total, organismes des Nations Unies	52 000	66 000	118 000	-	241 198	241 198	359 198
Organisations non gouvernementales										
-	630 817	630 817	Société du Croissant-Rouge (Émirats arabes unis)	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	Société du Croissant-Rouge (Émirats arabes unis) (recette constatée d'avance)	-	-	-	11 024 425	390 036	11 414 461	11 414 461
-	-	-	Société du Croissant-Rouge (Koweït)	-	-	-	-	2 361 321	2 361 321	2 361 321
2 177	-	2 177	Rissho Kosei-Kai (Japon)	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	OPEP	-	-	-	-	50 000	50 000	50 000
-	-	-	Dubai Cares (Émirats arabes unis)	-	-	-	-	638 500	638 500	638 500
-	600 000	600 000	Comité saoudien	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	Welfare Association	-	-	-	-	5 000	5 000	5 000
-	125 996	125 996	Children International	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	Diakonia	-	-	-	-	26 367	26 367	26 367
-	-	-	Fondation Sheikh Zayed	-	-	-	-	3 000 050	3 000 050	3 000 050
-	-	-	Human Concern International	-	176 351	176 351	-	-	-	176 351
-	-	-	International SOS	-	-	-	-	4 057	4 057	4 057
-	-	-	CARE International	-	-	-	-	10 500	10 500	10 500
-	-	-	Counterpart International (États-Unis)	-	-	-	85 199	-	85 199	85 199
-	-	-	Mercy-USA for Aid and Development (États-Unis)	-	-	-	-	151 405	151 405	151 405
-	48 825	48 825	Lavelle Fund for the Blind (États-Unis)	-	-	-	-	-	-	-

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>				<i>Budget ordinaire</i>			<i>Fonds extrabudgétaires</i>			Total général
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra-budgétaires</i>	Total	<i>Donateur</i>	<i>En espèces</i>	<i>En nature</i>	Total	<i>Appel d'urgence</i>	<i>Projets</i>	Total	
-	12 889	12 889	Music in Me	-	-	-	-	-	-	-
2 177	1 418 527	1 420 704	Total, organisations non gouvernementales	-	176 351	176 351	11 109 624	6 637 236	17 746 860	17 923 211
-	8 000	8 000	Autres donateurs	114	66 586	66 700	-	28 871	28 871	95 571
23 065 592	4 629 371	64 694 963	Total général	22 051 734	914 473	22 966 207	29 076 156	34 453 693	63 529 849	86 496 056

Annexe

Fonds général
Recettes des unités de production et des cantines
– exercice biennal 2006-2007

(En dollars des États-Unis)

	<i>Contributions des écoles et recettes des cantines</i>	<i>Unité de production</i>		Total	Total général
		<i>Menuiserie</i>	<i>Broderie</i>		
Gaza					
Chiffre d'affaires (recettes)	1 092 742	1 209 275	154 149	1 363 424	2 456 166
Coût de revient	1 053 790	1 391 235	179 192	1 570 427	2 624 217
Recettes nettes	38 952	(181 960)	(25 043)	(207 003)	(168 051)
Liban					
Chiffre d'affaires (recettes)	569 981			–	569 981
Coût de revient	549 032			–	549 032
Recettes nettes	20 949	–	–	–	20 949
République arabe syrienne					
Chiffre d'affaires (recettes)	294 082			–	294 082
Coût de revient	304 800			–	304 800
Recettes nettes	(10 718)	–	–	–	(10 718)
Jordanie					
Chiffre d'affaires (recettes)	1 937 162			–	1 937 162
Coût de revient	1 854 759			–	1 854 759
Recettes nettes	82 403	–	–	–	82 403
Cisjordanie					
Chiffre d'affaires (recettes)	565 021			–	565 021
Coût de revient	496 025			–	496 025
Recettes nettes	68 996	–	–	–	68 996
Total					
Chiffre d'affaires (recettes)	4 458 988	1 209 275	154 149	1 363 424	5 822 412
Coût de revient	4 258 406	1 391 235	179 192	1 570 427	5 828 833
Recettes nettes	200 582	(181 960)	(25 043)	(207 003)	(6 421)

Notes relatives aux états financiers

Mission de l'Office

La mission de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) consiste à fournir des services dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours et de l'assistance sociale aux réfugiés de Palestine vivant en Jordanie, au Liban, en République arabe syrienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, ainsi que de faciliter leur accès au microfinancement, au microcrédit et à des microentreprises. Les principaux bénéficiaires des services de l'Office sont les réfugiés de Palestine, en particulier les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes, les personnes âgées et les handicapés. Certains non-réfugiés bénéficient également de services dans des circonstances exceptionnelles lorsque l'Assemblée générale le décide.

Note 1

Principales règles et méthodes comptables

a) Présentation

1.1 Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables du système des Nations Unies et au Règlement financier de l'Office.

b) Conventions comptables

1.2 Les états financiers sont établis selon la méthode du coût historique.

1.3 Conformément à l'article 10.2 du Règlement financier de l'Office, les comptes sont tenus selon la méthode de la comptabilité d'engagement, à l'exception des postes visés dans les notes 1.5 et 2. La présentation des états financiers obéit aux conventions comptables fondamentales que sont la continuité des activités, le rapprochement des produits et des charges et la permanence des méthodes.

1.4 L'Office utilise un système de comptabilité par fonds : il tient des comptes distincts pour le budget ordinaire et pour les fonds extrabudgétaires. Le système de comptabilité par fonds appliqué par l'Office permet de classer toutes les recettes et les dépenses par projet et d'isoler complètement l'actif et le passif de chacun des fonds. Les états financiers sont présentés en colonnes, fonds par fonds. Les contributions ou affectations aux fonds extrabudgétaires reçoivent un code correspondant à un projet, chaque projet étant une entité financière et comptable séparée.

1.5 L'exercice financier de l'Office s'étend sur deux années civiles (art. 2.1 du Règlement financier). Les comptes sont clos provisoirement à la fin de la première année, et définitivement à la fin de la deuxième année.

1.6 Vu la nature des opérations de la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional et du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises, leurs états financiers sont établis annuellement et présentés séparément.

c) Modification des conventions comptables

1.7 Les normes comptables pour le système des Nations Unies prévoient (voir par. 49 v) et 51) que la valeur des terrains et bâtiments doit figurer à l'actif, que la

méthode d'évaluation doit être indiquée et que les frais engagés pour des travaux de construction ou d'importantes acquisitions s'étalant sur plusieurs exercices doivent être indiqués dans un compte distinct, pour leur montant cumulé. L'Office a jugé approprié de ne pas se conformer à cette règle compte tenu du paragraphe 3 des normes, où il est stipulé que « si telle ou telle organisation juge nécessaire de s'écarter de la pratique définie par les normes, elle doit en indiquer les raisons dans l'exposé des principales conventions comptables qu'elle doit inclure dans ses états financiers ».

1.8 Pour le présent exercice biennal, l'Office a modifié la méthode comptable applicable au traitement des dépenses afférentes aux terrains et bâtiments.

1.9 En vertu de cette modification, les dépenses afférentes à tous les terrains et bâtiments acquis après le 1^{er} janvier 2002, dont la valeur est dûment justifiée, ont été inscrites à l'actif du bilan. Le seuil d'immobilisation a été fixé à 2 000 dollars des États-Unis. Le coût historique des bâtiments, qui était comptabilisé en charges avant le 31 décembre 2001, se chiffre à 276 128 571 dollars. Ces coûts ont été approuvés dans le cadre du budget de l'Office et financés à l'aide de contributions versées par différents donateurs. La valeur indiquée ci-dessus pourrait changer suite à la réévaluation qui doit être réalisée dans le courant de l'exercice biennal 2008-2009 en vue l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public en 2010.

1.10 Les bâtiments font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 4 % sur leur durée de vie utile, à l'exception des bâtiments préfabriqués et temporaires, dont la durée de vie utile est plus brève, qui font l'objet d'un amortissement linéaire au taux de 10 %. Les terrains ne font l'objet d'aucun amortissement. Lors de l'acquisition des bâtiments (ou de l'achèvement des travaux de construction), le montant de la première année d'amortissement est calculé au prorata à partir de la date effective de l'inscription au bilan. Toutes les dépenses afférentes à la construction ou à la réfection des logements destinés aux réfugiés sont comptabilisées en charges l'année au cours de laquelle elles sont effectuées (voir la note 8 ci-après pour le calcul détaillé de la valeur des terrains et bâtiments inscrits dans les états financiers de l'Office). Les dépenses afférentes aux autres biens, installations et matériel continuent d'être passées en charges à mesure qu'elles sont engagées, conformément à la pratique actuelle.

d) Budget ordinaire : résultats pour l'exercice biennal

1.11 Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007, les comptes de l'Office font apparaître un excédent net des recettes de 2 368 536 dollars au titre des contributions en espèces au budget ordinaire. Au cours de l'exercice, un montant net de 16 157 628 dollars a été inscrit au passif compte tenu d'une modification de la méthode comptable applicable aux prestations à verser à la cessation de service, d'un changement d'estimation comptable et d'un changement de l'estimation comptable relative aux contributions. Le résultat net pour l'exercice en ce qui concerne le fonds général proprement dit est donc un déficit de 15 201 526 dollars.

e) Conversion des monnaies

1.12 Les comptes de l'Office sont tenus en dollars des États-Unis. Les montants correspondant aux opérations effectuées en d'autres monnaies sont convertis en dollars au moment où l'opération a lieu, au taux de change pratiqué pour les

opérations de l'ONU. Les gains de change correspondant à la différence entre ce taux et le taux du marché (cours au comptant du marché sur lequel les transactions sont effectuées) sont ajoutés aux recettes, et les pertes en sont déduites. En fin d'exercice, les éléments d'actif et de passif non libellés en dollars sont convertis dans cette monnaie au taux de change applicable au 1^{er} janvier de l'année suivante.

f) Gestion des risques de change

1.13 Le principe qui gouverne la gestion des risques de l'Office est le maintien de la valeur en dollars de ses ressources. Le risque principal est une baisse de la valeur des contributions non libellées en dollars et non encore payées, ainsi que des liquidités non libellées en dollars, que pourrait entraîner la montée du dollar. Le premier de ces deux aléas existe à partir du moment où une contribution est annoncée. Pour protéger ses actifs et sa trésorerie contre les fluctuations monétaires défavorables, l'Office applique une méthode de gestion des risques caractérisée par la prudence, afin de réduire au minimum les risques courus en raison des fluctuations monétaires. D'une manière générale, l'Office réalise ses opérations de change sur le marché au comptant. Toutefois, il n'exclut pas les instruments dérivés tels que contrats à terme ou contrats d'option, qui permettent de réduire le risque de perte de change sur des engagements, actifs et passifs à court terme ou, dans certains cas, à plus long terme, qui sont libellés dans d'autres monnaies. Des opérations de couverture peuvent être réalisées pour des périodes n'excédant pas un an, exclusivement dans le but de minimiser le risque de perte de change et en aucun cas à des fins commerciales ou spéculatives. Les gains et pertes de change liés aux liquidités libellées en d'autres monnaies que le dollar ne sont pris en compte que pour le budget ordinaire. Les contributions reçues au titre de projets extrabudgétaires sont portées au crédit des projets à leur valeur en dollars à la date effective à laquelle elles sont reçues et ne sont donc pas exposées aux risques de change (voir note 7.1).

g) Comptabilisation des recettes

1.14 Les contributions en espèces sont comptabilisées comme recettes à mesure que leur annonce est confirmée par le donateur, jusqu'à la fin de l'exercice. À la fin de celui-ci, les contributions annoncées et confirmées mais non encore reçues au titre du budget ordinaire ou d'activités extrabudgétaires sont inscrites comme recettes comptabilisées d'avance. Les contributions en nature annoncées sont également inscrites comme recettes comptabilisées d'avance.

1.15 Conformément à l'article 10.7 du Règlement financier, les contributions en nature sont comptabilisées à la valeur indiquée par le donateur, à l'exception des sommes encaissées au titre de denrées alimentaires.

1.16 Les contributions versées pour un exercice futur sont comptabilisées comme recettes encaissées d'avance et sont portées au bilan.

1.17 Les intérêts perçus sur les dépôts bancaires et les microcrédits, les recettes tirées de la vente de véhicules et de matériel usagés, les recettes sur polices d'assurance, les recettes des unités de production et les recettes diverses sont comptabilisés comme recettes accessoires.

h) Dépenses

1.18 Les dépenses qui figurent dans les états financiers de l'Office sont les sommes déboursées, les engagements non réglés (se rapportant à l'achat de biens ou de services qui n'avaient pas été reçus à la clôture de l'exercice) et les reports (se rapportant aux dépenses imputées sur l'exercice en cours mais dont la justification a été fournie aux fins de leur comptabilisation dans le budget approuvé) au titre du budget ordinaire et des fonds extrabudgétaires prévus pour l'exercice, mais ne comprennent pas les dépenses afférentes aux immobilisations corporelles, terrains et bâtiments, qui sont portées au bilan et amorties (voir note 1.9 et 1.10 ci-dessus).

Note 2

Prestations dues à la cessation de service

2.1 **Conversion en numéraire des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional.** Un montant de 22 061 616 dollars a été porté au bilan au titre des jours de congé accumulés par le personnel recruté sur le plan régional. Ce montant a été estimé à partir des relevés concernant les jours de congé qui figurent dans le système de gestion des ressources humaines de l'Office (module congés). Les calculs ont été faits pour deux catégories de personnel, à savoir les enseignants et le personnel autre que les enseignants.

2.2 **Prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan régional.** Le coût des prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan international est à la charge de l'ONU, et les états financiers de l'Office ne comportent aucune réserve à cet effet. Les prestations effectivement payées au départ de membres du personnel recrutés sur le plan régional sont imputées sur l'exercice en cours. Aucune provision n'est prévue pour les prestations qui devront être payées à l'avenir. En cas de fermeture de l'Office, le montant total qui serait dû au personnel recruté sur le plan régional se chiffrerait à environ 206,9 millions de dollars au 31 décembre 2007 (montant au 31 décembre 2005 : environ 168,7 millions de dollars), sur la base des coûts, règles et règlements actuels. Pour l'exercice 2006-2007, un montant de 29 millions de dollars a été inscrit au budget au titre des prestations à verser à la cessation de service au titre du personnel recruté sur le plan régional. L'accroissement de 38,2 millions de dollars enregistré au cours de l'exercice biennal au titre de ces prestations est le résultat net de différents facteurs :

- a) Des augmentations imputables à la hausse des traitements dans l'ensemble de l'Office, aux augmentations périodiques de traitement et au fait qu'un plus grand nombre d'agents touchent des prestations situées vers le haut du barème;
- b) Des économies découlant notamment de départs à la retraite et de la suppression de cet avantage pour les agents recrutés récemment;
- c) De l'augmentation du nombre de catégories de personnel prises en compte pour le calcul des prestations dues à la cessation de service.

Les critères retenus aux fins du calcul des prestations dues à la cessation de service sont décrits ci-après.

- a) On distingue trois groupes de personnel, à savoir :

Groupe 1 : agents qui comptent moins de 10 années d'ancienneté ou sont âgés de moins de 46 ans;

Groupe 2 : agents qui comptent au moins 10 années d'ancienneté et ont entre 46 et 55 ans;

Groupe 3 : agents qui optent pour un départ à la retraite anticipé, et qui remplissent donc les conditions suivantes :

- i) Avoir plus de 55 ans et compter au moins trois années d'ancienneté; ou
 - ii) Compter plus de 25 années d'ancienneté; ou
 - iii) Avoir plus de 50 ans et compter au moins 10 années d'ancienneté.
- b) Le montant des prestations pour chaque groupe est calculé comme suit :

Groupe 1 (agents qui comptent moins de 10 années d'ancienneté ou sont âgés de moins de 46 ans)

<i>Période de service ouvrant droit aux prestations à la cessation de service</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
0.....	0
1.....	1
2.....	1
3.....	2
4.....	3
5.....	4
6.....	5
7.....	6
8.....	7
9 ou plus.....	8

Le tableau ci-dessus peut se récapituler comme suit :

Si l'agent compte une année d'ancienneté, il touche une indemnité équivalant à son traitement de base.

Si l'agent compte entre 1,01 et 8,99 années d'ancienneté, il touche une indemnité équivalant à son traitement de base multiplié par le nombre d'années d'ancienneté moins une.

Si l'agent compte 9 années d'ancienneté ou plus, il touche une indemnité équivalant à son traitement de base multiplié par 8.

Groupe 2 (agents qui comptent au moins 10 années d'ancienneté et ont entre 46 et 55 ans)

<i>Âge</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
46.....	8,25
47.....	8,50
48.....	8,75

<i>Âge</i>	<i>Nombre de mois de traitement de base</i>
49	9,00
50	9,25
51	9,50
52	9,75
53	10,00
54	10,25
55	10,50

Le tableau ci-dessus peut se récapituler comme suit :

Les agents âgés de 46 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 8,25;

Les agents âgés de 47 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 8,5;

Les agents âgés de 48 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 8,75;

Les agents âgés de 49 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9;

Les agents âgés de 50 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,25;

Les agents âgés de 51 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,5;

Les agents âgés de 52 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 9,75;

Les agents âgés de 53 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 10;

Les agents âgés de 54 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 10,25;

Les agents âgés de 55 ans touchent une indemnité équivalant à leur traitement de base multiplié par 10,5.

Groupe 3 : agents qui optent pour un départ à la retraite anticipé et qui remplissent donc les conditions suivantes :

- i) Avoir plus de 55 ans et compter au moins trois années d'ancienneté; ou
- ii) Compter plus de 25 années d'ancienneté; ou
- iii) Avoir plus de 50 ans et compter au moins 10 années d'ancienneté.

Les agents du groupe 3 touchent une indemnité équivalant au produit de leur traitement de base annuel et du nombre total d'années d'ancienneté qu'ils ont accumulées multiplié par 0,085.

2.3 *Prestations dues à la cessation de service pour le personnel recruté sur le plan international.* Le montant estimatif des prestations dues au titre de la conversion en numéraire des jours de congé annuel accumulés par le personnel recruté sur le plan international et de la prime de rapatriement se chiffrait, au 31 décembre 2007, à 3 216 596 dollars des États-Unis. Ce montant se répartissait comme suit :

Prime de rapatriement :	1 839 002 dollars
Jours de congé annuel accumulés :	1 377 594 dollars

Note 3

Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies

L'Office fait partie des organisations affiliées à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale pour assurer le versement des pensions de retraite et des prestations de décès, d'invalidité ou autres. Le régime des pensions du personnel des Nations Unies est un régime par capitalisation à prestations définies. Les fonctionnaires de l'Office recrutés sur le plan international sont tenus d'adhérer à la Caisse. L'Office est tenu de verser des cotisations à la Caisse au taux fixé par l'Assemblée générale. En vertu de l'article 26 des Statuts de la Caisse, il doit également lui verser sa part du montant qui pourrait être nécessaire pour combler un déficit actuariel. Pour que cette dernière obligation prenne effet, il faut qu'un déficit ait été constaté à la date de la dernière évaluation actuarielle et que l'Assemblée générale ait invoqué les dispositions de l'article 26. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale n'avait pas invoqué ces dispositions. Au 31 décembre 2007, l'Office s'était intégralement acquitté de ses obligations financières vis-à-vis de la Caisse.

Note 4

Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional

4.1 La Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional, créée en application de l'article XIII du Règlement financier de l'Office, est une caisse de retraite à laquelle adhèrent tous les membres du personnel recrutés sur le plan régional, dont les droits sont acquis à partir de six mois de service. Il s'agit d'un régime à cotisations déterminées. La contribution obligatoire des fonctionnaires est égale à 7,5 % et celle de l'Office à 15 % du traitement de base des intéressés. Ceux-ci peuvent cotiser davantage s'ils le souhaitent, à concurrence de 50 % de leur traitement de base.

4.2 Les sommes dues à (par) la Caisse de prévoyance du personnel recruté sur le plan régional se répartissent comme suit :

<i>Solde au 31 décembre 2005</i>	<i>Solde en décembre 2007</i>
3 150 069 Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2006	(1 13 139)
52 006 417 Cotisations obligatoires des participants	60 134 845
55 081 655 Cotisations de l'Office	66 451 658
1 093 141 Cotisations volontaires des participants	1 176 903
(21 646 322) Prêts consentis aux participants	(23 845 052)
216 411 Commission sur les prêts	238 451

<i>Solde au 31 décembre 2005</i>	<i>Solde en décembre 2007</i>
(114 534 695) Retraits	(157 986 680)
23 501 185 Compte courant	58 425 354
(1 132 139) Solde dû à/(par) la Caisse de prévoyance	3 463 340

Note 5**Contributions provenant d'autres sources**

Il s'agit de contributions diverses reçues en espèces et en nature de particuliers, d'institutions caritatives, d'organismes sociaux, de commerçants et de sources autres que les principaux donateurs.

Note 6**Recettes accessoires**

Les recettes accessoires proviennent des sources suivantes :

(En dollars des États-Unis)

<i>2004-2005</i>			<i>2006-2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Recettes accessoires</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
3 238 029	236 501	Intérêts bancaires (dépôts)	11 585 932	386 638
1 735 353	35 031	Intérêts bancaires (comptes courants)	3 915 019	60 938
372	–	Remboursement de créances litigieuses ou douteuses	–	–
362 614	21 139	Recettes diverses	514 142	31 428
(601 489)	–	Recettes (pertes) des centres de production de Gaza ^a	(156 917)	–
–	–	Chèques réémis pour cause de validité révolue	35 016	–
4 734 879	292 671	Recettes accessoires	15 893 192	479 004
5 313 712		Produits opérationnels du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	7 486 460	
10 341 262		Total	23 858 655	

^a Pour plus de précisions, voir annexe.

Note 7**Gains (pertes) de change**

Ces gains et pertes, réalisés ou non réalisés, découlent de la conversion en dollars des États-Unis des soldes constatés et des opérations effectuées en d'autres monnaies pendant l'exercice biennal. Les pertes de change, réalisées et non réalisées, s'élèvent au total à 11 939 893 dollars pour l'exercice.

(En dollars des États-Unis)

<i>Solde de clôture 2005</i>			<i>Solde de clôture 2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Nature des gains ou pertes</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
(537 832)		– Gains (pertes) de change réalisés	4 331 510	
(18 041 204)	(367)	Gains (pertes) de change non réalisés	7 560 157	
(18 579 036)	(367)	Total partiel	11 891 667	
	6 202	Gains (pertes) de change du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises		48 226
(18 573 201)		Total		11 939 893

Note 8 Immobilisations (terrains et bâtiments)

Immobilisations

(En dollars des États-Unis)

Description	Coût			Amortissement				Valeur comptable nette au 31 décembre 2007	
	Coût au 1 ^{er} janvier 2006	Acquisitions en 2006-2007 ^a	Cessions en 2006-2007	Solde au 31 décembre 2007	Solde au 1 ^{er} janvier 2006	Annuité d'amortissement	Cessation d'amortissement pour cession		Solde au 31 décembre 2007
Terrains	219 049	–	–	219 049	–	–	–	–	219 049
Bâtiments 2002-2005					–				
Bâtiments (Fonds général)	66 249 632	6 724 118	–	72 973 750	(5 874 831)	(5 656 669)	–	(11 531 500)	61 442 250
Bâtiments (projets)	–	28 185 904	–	28 185 904	–	(1 417 198)	–	(1 417 198)	26 768 706
Bâtiments préfabriqués et temporaires	–	146 965	–	146 965	–	(29 393)	–	(29 393)	117 572
Total	66 468 681	35 056 987	–	101 525 668	(5 874 831)	(7 103 259)	–	(12 978 090)	88 547 577

^a Coût des acquisitions, par année :

Acquisitions au titre du Fonds général, 2006	5 279 251
Acquisitions au titre du Fonds général, 2007	1 444 868
Bâtiments préfabriqués, 2006	146 965
Acquisitions au titre des projets, 2006	7 244 034
Acquisitions au titre des projets, 2007	20 941 870

Immobilisations 2002-2005

(En dollars des États-Unis)

Description	Réévaluation des bâtiments acquis entre 2002 et 2005					Arriérés d'amortissement pour chaque année d'acquisition					Montant net de la réévaluation des immobilisations
	2002	2003	2004	2005	Total	2002	2003	2004	2005	Total	
Bâtiments acquis entre 2002 et 2005	12 655 815	13 586 069	15 480 823	24 526 925	66 249 632	(2 024 930)	(1 630 328)	(1 238 466)	(981 107)	(5 874 831)	60 374 801

Note 9

Véhicules et autre matériel

Les dépenses afférentes aux véhicules et au matériel, qui sont comptabilisées à la date de l'achat, sont indiquées, au coût historique, dans le tableau ci-après (voir par. 1.7 à 1.10 concernant le traitement des « autres immobilisations »).

(En dollars des États-Unis)

<i>Solde de clôture 2005</i>	<i>Type de matériel</i>	<i>Changements en 2006-2007</i>		<i>Solde de clôture 2007</i>
		<i>Acquisitions</i>	<i>Cessions</i>	
20 886 986	Véhicules en service	5 521 797	(1 703 806)	24 704 977
3 863 964	Véhicules recensés	1 671 173	(2 137 637)	3 397 501
55 595 484	Matériel en service	16 015 223	(5 366 487)	66 244 219
	– Matériel recensé	1 455 944	(1 455 944)	–
	– Matériel manquant			–
148 221	Matériel n'appartenant pas à l'Office			148 221
80 494 655	Immobilisations diverses			94 494 918
	Immobilisations du Département de microfinancement et de crédit aux microentreprises			802 087
81 266 745	Total			95 297 005

Note 10

Encaisse et comptes à vue

10.1 Le montant total de l'encaisse et des soldes des comptes à vue, qui comprend les soldes des comptes à vue du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises, s'élève à 212 046 146 dollars. Les liquidités disponibles au titre des appels d'urgence et des projets, qui se montent à 124 132 650 dollars, sont réservées à des activités financées par des groupes de fonds. Pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2005, les liquidités réservées se chiffraient à 83 070 206 dollars.

10.2 Les liquidités disponibles à la fin de l'exercice biennal étaient détenues dans les monnaies indiquées ci-après. Les montants ont été convertis en dollars des États-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU au 1^{er} janvier 2008.

<i>Solde de clôture 2005 Ensemble des fonds</i>				<i>Solde de clôture 2007 Ensemble des fonds</i>		
<i>Montant en monnaie locale</i>	<i>Taux de change ONU</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie</i>	<i>Montant en monnaie locale</i>	<i>Taux de change ONU</i>	<i>Montant en dollars É.-U.</i>
2 542	1,3700	1 856	Dollar australien	140,02	1,140	122,82
21 670	1,1700	18 521	Dollar canadien	2 019 561,60	0,981	2 058 676,45
1 139 456	1,3100	869 814	Franc suisse	4 365 996,47	1,090	4 005 501,33
490 235	6,3000	77 815	Couronne danoise	5 097 380,02	5,110	997 530,36
114 735	5,7300	20 024	Livre égyptienne	156 309,21	5,510	28 368,28
103 472 735	0,8450	122 452 940	Euro	20 240 026,98	0,686	29 503 859,45
1 255 661	0,5810	2 161 205	Livre sterling	181 633,72	0,502	361 820,17
(545 564)	0,7080	(770 571)	Dinar jordanien	69 975,28	0,708	98 835,12
(11 984 349)	117,0000	(102 430)	Yen	82 496,00	108,000	763,85
(79 884 750)	1501,0056	(53 220)	Livre libanaise	(212 954 059,18)	1 508,000	(141 216,22)
2 257 617	4,6000	490 786	Nouveau sheqel	2 162 667,30	3,890	555 955,63
75 061 829	6,7700	11 087 420	Couronne norvégienne	33 653 146,66	5,480	6 141 085,10
297 930	7,9600	37 429	Couronne suédoise	9 123,03	6,490	1 405,71
10 382 768	52,0000	199 668	Livre syrienne	18 557 424,71	48,100	385 809,24
33 161 653	1,0000	33 161 655	Dollar É.-U.	159 827 805,52	1,000	159 827 805,52
		169 652 912	Encaisse			203 826 322,81
		393 533	Comptes à vue			834 633
		170 046 445	Total partiel			204 660 955
			Soldes du Département de microfinancement et de crédit aux microentreprises			7 385 191
		177 541 057	Total, encaisse et comptes à vue			212 046 146

Note 11**Contributions restant dues par les donateurs**

11.1 Il s'agit de contributions dont l'annonce avait été confirmée pour l'exercice biennal 2006-2007 mais qui restaient dues par les donateurs au 31 décembre 2007.

11.2 Tel qu'il apparaît dans l'état 2, le montant total des contributions à recevoir à la fin de l'exercice biennal 2006-2007 au titre de cet exercice s'élevait à 86 496 056 dollars et se décomposait comme suit : 22 966 207 dollars pour le budget ordinaire, 63 529 849 dollars pour les fonds extrabudgétaires et 473 841 dollars pour le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises.

11.3 On trouvera ci-après la répartition des soldes des contributions qui restaient dues à la fin de l'exercice biennal, par catégorie de donateurs. Ces soldes ont été inscrits dans les recettes comptabilisées d'avance en 2006-2007. On trouvera des éléments d'information plus détaillés à leur sujet dans la partie II du présent rapport, à l'appendice 4.

(En dollars des États-Unis)

2004-2005			2006-2007	
Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires	Catégorie de donateurs	Budget ordinaire	Fonds extrabudgétaires
13 453 988	32 014 819	Gouvernements	10 976 876	17 652 391
9 485 613	8 165 525	Organisations intergouvernementales	11 628 280	27 860 528
123 814	22 500	Organismes de l'ONU	118 000	241 198
2 177	1 418 527	Organisations non gouvernementales	176 350	17 746 681
–	8 000	Autres donateurs	66 700	28 872
23 065 592	41 629 371	Total partiel, contributions à recevoir	22 966 207	63 529 850
943 396		Contributions à recevoir au titre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	473 841	
65 638 359		Total	86 969 897	

11.4 On trouvera ci-après le récapitulatif des contributions restant dues, par catégorie de donateurs.

(En dollars des États-Unis)

Catégorie de donateurs	Total	Contributions annoncées et non versées au titre d'exercices biennaux antérieurs à 2006- 2007 ^a	Contributions annoncées et non versées au titre de l'exercice biennal 2006-2007
Gouvernements	55 263 279	26 634 012	28 629 267
Organisations intergouvernementales	51 673 109	12 184 302	39 488 807
Organismes de l'ONU	359 198	–	359 198
Organisations non gouvernementales	18 042 694	119 483	17 923 211
Divers	95 572	–	95 572
Total partiel	125 433 852	38 937 797	86 496 055
Contributions annoncées et non versées au titre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	6 644 380	6 170 539	473 841
Total	132 078 233	45 108 336	86 969 897

^a Le montant de 45 108 336 dollars représente des annonces de contributions anciennes qui n'ont pas été comptabilisées d'avance dans les recettes de l'exercice biennal en cours.

Note 12
Comptes débiteurs

12.1 Les comptes débiteurs sont constitués des éléments suivants :

(En dollars des États-Unis)

<i>Solde de clôture 2005</i>			<i>Solde de clôture 2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Comptes débiteurs</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
5 953 743	2 221 267	TVA due par l'Autorité palestinienne	10 935 116	9 533 078
1 126 747	(535)	TVA due par le Gouvernement israélien	1 271 037	(1 620)
168 576	741 823	TVA due par le Gouvernement libanais	58 028	352 582
153 331	–	Créances que les gouvernements ont accepté d'honorer	153 331	–
5 242 580	–	Avances au titre de projets	–	–
2 375 000	–	Fonds d'affectation spéciale de l'OPEP au titre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	2 375 000	–
2 714 146	1 583 209	Diverses sommes à recevoir	1 903 371	2 230 347
2 084 908	–	Comptes personnels de membres du personnel	2 359 376	–
–	–	Sommes à recevoir par suite de mouvements de fonds au titre de la Caisse de prévoyance	2 866 051	–
85 369	–	Biens prêtés à des tierces parties	–	–
73 583	–	Dépôts de garantie remboursables	95 436	–
937	–	Indemnisations de compagnies d'assurance	27 695	–
19 978 920	4 545 764	Total partiel	22 044 439	12 114 386
		Réserves		
		Réserves pour créances douteuses et irrécouvrables	(22 095)	–
(24 905)	(2 777)	Réserves pour créances à recouvrer auprès de gouvernements	(22 390)	(2 173)
–	(16 742)	Réserves pour créances douteuses et irrécouvrables du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	–	–
(24 905)	(19 519)	Total partiel	(44 485)	(2 173)
8 019 321		Montant net de la réserve au titre de l'encours des prêts contractés dans le cadre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	10 051 358	
32 499 581		Total net (réserves déduites)	44 163 525	

12.2. Le montant de 815 016 dollars représente les avances au titre de frais de fonctionnement que le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises doit rembourser chaque mois à l'Office.

Note 13

Stocks

L'Office a trois unités autonomes de production (broderie, menuiserie et travaux d'entreprise générale), qui se trouvent toutes à Gaza et appliquent leurs propres règles pour ce qui est du contrôle de la gestion et de l'évaluation des résultats. En conséquence, et par dérogation aux pratiques de l'Office, les stocks de ces unités de production sont présentés à l'actif, à leur coût historique, dans les états financiers.

(En dollars des États-Unis)

<i>Solde de clôture 2005 Comptes débiteurs</i>		<i>Solde de clôture 2007</i>
356 723	Matières premières : unité de menuiserie	–
61 182	Matière premières : unité de broderie	52 729
417 905	Total partiel, matières premières	52 729
21 959	Travaux en cours : unité de menuiserie	–
1 920	Travaux en cours : unité de broderie	2 203
23 879	Total partiel, travaux en cours	2 203
100 324	Produits finis : unité de menuiserie	–
86 779	Produits finis : unité de broderie	73 021
187 103	Total partiel, produits finis	73 021
628 887	Total des stocks des unités de production	127 953

Note 14

Comptes créditeurs

14.1 Les comptes créditeurs se décomposent comme suit :

(En dollars des États-Unis)

<i>Solde de clôture 2005</i>			<i>Solde de clôture 2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Comptes créditeurs</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
16 165 356	1 898 244	Sommes à régler aux fournisseurs	14 010 881	4 212 579
561 242		Acomptes reçus	560 225	–
497 217		Ministère de l'éducation de Jordanie (manuels scolaires)	–	–
633 000		Approvisionnement en eau – Cisjordanie (Autorité palestinienne)	770 800	–
13 473		Chèques non réglés	309 344	–
974 296		Assurance-groupe maladie pour le personnel recruté sur le plan régional	323 052	–
127 296		Salaires, traitements et autres dépenses non réglées	159 851	–
175 070		Autres sommes dues au titre des salaires	2 615 190	–

<i>Solde de clôture 2005</i>			<i>Solde de clôture 2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Comptes créditeurs</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
2 375 000		Sommes dues au Fonds d'affectation spéciale de l'OPEP pour la Palestine	2 375 000	–
1 304 876		Fonds détenus au nom d'autres entités	860 157	2 860
1 974 739		Intérêts dus au titre de projets	2 853 971	–
76 365		Remboursement de la TVA prélevée par l'Autorité palestinienne au titre de projets	32 844	–
–		Comptes créditeurs divers	201 488	9
24 877 930	1 898 244	Total partiel	25 072 802	4 215 448
46 612		Comptes créditeurs au titre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	2 616 812	
26 822 786		Total	31 905 062	

14.2 On trouvera ci-après un récapitulatif chronologique des comptes fournisseurs, en dollars des États-Unis.

<i>1 à 30 jours</i>	<i>31 à 60 jours</i>	<i>61 à 90 jours</i>	<i>Plus de 90 jours</i>	Total
15 656 507	308 039	146 162	2 112 752	18 223 460

14.3 Le montant indiqué au titre des comptes fournisseurs comprend un montant de 11,2 millions de dollars, qui a été porté à l'actif du bilan à la rubrique Charges constatées d'avance et avances aux fournisseurs. Ce traitement comptable permet d'assurer le suivi des marchandises en transit et de les sortir du compte d'actif pour les inscrire au compte de passif à mesure qu'elles sont reçues à l'entrepôt de l'Office.

Note 15 **Réserve pour engagements non réglés**

(En dollars des États-Unis)

<i>Solde de clôture 2005</i>			<i>Solde de clôture 2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>	<i>Détail</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
25 398 587	9 152 848	Engagements non réglés	15 893 759	100 098 753
5 251 621	6 590 469	Marchandises en transit et en commande	1 915 727	–
6 050 843	–	Provision pour reports	12 126 870	–
36 701 051	15 743 317	Total	29 936 356	100 098 753

15.1 La réserve pour engagements non réglés concerne l'achat de biens et de services qui n'avaient pas été reçus à la clôture de l'exercice.

15.2 Le montant de la provision pour reports s'élève à 12 126 870 dollars. Il couvre des dépenses imputées sur l'exercice en cours mais dont la justification avait été fournie aux fins de leur comptabilisation dans le budget approuvé. Le montant de 100 098 753 dollars se rapporte à la construction de bâtiments et à l'achat de matériel léger. Il s'agit d'engagements fermes, qui seront reportés sur le budget du prochain exercice biennal, et qui se répartissent comme suit :

(En dollars des États-Unis)

Construction de bâtiments	68 342 604
Matériel léger.	3 865 321
Dépenses de personnel	4 677 888
Achat de fournitures	17 648 696
Divers	5 564 244
Total	100 098 753

Note 16

Ajustements sur exercices antérieurs

16.1 Les ajustements sur exercices antérieurs qui figurent dans l'état 5 ont trait, selon la catégorie à laquelle ils appartiennent, au fonds de roulement et aux comptes de réserve reportés, ou à l'excédent (déficit) de l'année en cours. Il existe trois catégories distinctes d'ajustements sur exercices antérieurs, à savoir :

- i) Ajustements dus à un changement de méthode comptable;
- ii) Ajustements dus à un changement d'estimation comptable;
- iii) Ajustements dus à une correction d'erreur fondamentale.

Le montant net des ajustements sur exercices antérieurs pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2007, qui s'élève à 21 309 147 dollars, se répartit comme suit :

(En dollars des États-Unis)

<i>2004-2005 Catégorie</i>	<i>2006-2007</i>
– Ajustements dus à un changement de méthode comptable	21 804 571
(20 012 118) Ajustements dus à un changement d'estimation comptable	25 536 647
Ajustements dus à un changement d'estimation du montant des contributions	(23 877 702)
75 679 Ajustements dus à un changement d'estimation comptable au titre du Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises	(1 163 520)
19 936 439 Total	21 309 147

16.2 Reclassements entre fonds. Il s'agit :

- a) Du transfert d'un groupe de fonds à un autre des soldes de fonds de projets clôturés;

b) Du regroupement de fonds entre budget ordinaire et fonds extrabudgétaires.

(En dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal 2004-2005</i>			<i>Exercice biennal 2006-2007</i>	
<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
429 764	2 992 025	Reclassements entre fonds	138 977	(138 977)

Note 17

Engagements et passif éventuel

17.1 Au 31 décembre 2007, les dettes éventuelles de l'Office, telles qu'évaluées par le Département des affaires juridiques, se divisaient en deux catégories principales : celles qui se rapportaient à des affaires d'ordre personnel et à des réclamations, litiges ou arbitrages importants, et celles qui découlaient de problèmes d'ordre contractuel. Dans ce dernier cas, il s'agissait principalement de réclamations touchant les commandes ou les passations de marchés et de réclamations déposées par des propriétaires.

17.2 Comme plusieurs membres du personnel ont formé des recours, des arriérés de rémunération et des prestations pourraient devoir être versés à des agents recrutés sur le plan international ou sur le plan régional, en application de décisions prises par les organes de recours compétents ou par le Tribunal administratif des Nations Unies. Au 31 décembre 2007, le passif éventuel au titre de ces recours s'élevait à 981 145 dollars (exercice biennal précédent : 1 329 928,50 dollars).

17.3 Toujours au 31 décembre 2007, le passif éventuel pour les contrats commerciaux s'élevait à 8 119 922,05 dollars (2004-2005 : 10 477 674,30 dollars).

Note 18

Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises

18.1 On trouve dans les états 1 à 5 les chiffres globaux concernant le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises. Les recettes, les dépenses, les ajustements sur les exercices antérieurs et le résultat net du programme sont les suivants :

(En dollars des États-Unis)

<i>2004-2005</i>	<i>Description</i>	<i>2006-2007</i>
Recettes		
3 915 334	Intérêts perçus au titre de prêts	4 970 213
1 229 671	Recouvrement de montants passés par profits et pertes au titre de prêts	1 248 333
84 062	Intérêts bancaires et produits divers	406 990
84 645	Recettes au titre de la formation	240 261
	– Intérêts courus	84 301
	– Recettes diverses	123 653

<i>2004-2005</i>	<i>Description</i>	<i>2006-2007</i>
6 202	Gains de change	48 226
	Recettes au titre de subventions	412 709
5 319 914	Total des recettes	7 534 686
Dépenses		
3 938 473	Traitements et dépenses connexes	5 305 207
246 912	Contrats de louage de services	495 751
296 020	Location de locaux	364 358
128 073	Communications	177 792
140 917	Papeterie et fournitures de bureau	328 872
31 734	Achat de matériel léger et entretien	39 534
174 464	Frais de voyage et de transport	259 739
153 535	Amortissement	270 013
90 172	Dépenses d'appui au programme	122 975
1 022 068	Passation de prêts par profits et pertes	–
5 610	Pertes de numéraire	–
12 270	Dépenses de formation	184 245
	– Provision pour prêts douteux	1 954 549
129 812	Dépenses diverses	17 611
	– Dépenses financées par des subventions	(412 709)
6 370 060	Total des dépenses 2004-2005	9 107 937
Ajustements (dépenses)		
	– Dépenses financées par des subventions	412 709
	– Engagements au titre des prestations de retraite	(626 636)
6 370 060	Total des dépenses après ajustements	8 894 010
–	Ajustements	(1 163 520)
(1 050 146)	Résultats nets pour la période	(2 522 844)

18.2 On trouvera des renseignements plus détaillés sur le Département du microfinancement et du crédit aux microentreprises aux sections A, B, C et D de la partie III et dans les notes relatives aux états financiers.

